

DU 5 AU 12 MARS 2023

LA COURSE AU SOLEIL

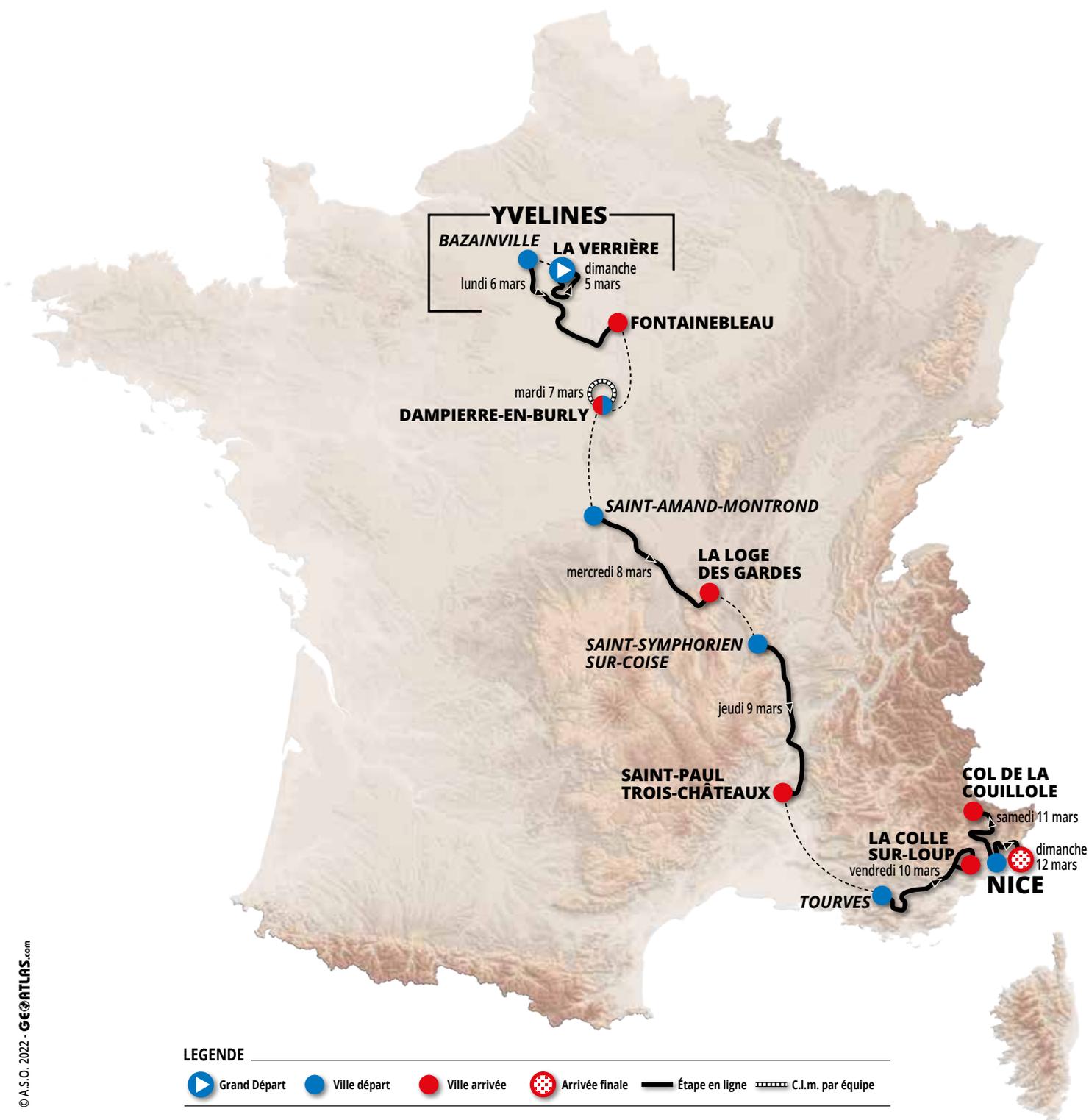


A.S.O. 2023 © Greg artiste

**PARIS
NICE**
81^e ÉDITION

LIVRE DE ROUTE

PARCOURS OFFICIEL	2
ÉTAPES ET PICTOGRAMMES	3
OFFICIELS	4
ÉQUIPES ET ENJEUX	5
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	6
GRAND DÉPART ET PERMANENCE	7
ÉTAPE 1	8 À 13
ÉTAPE 2	14 À 19
ÉTAPE 3	20 À 25
ÉTAPE 4	26 À 31
ÉTAPE 5	32 À 37
ÉTAPE 6	38 À 43
ÉTAPE 7	44 À 49
ÉTAPE 8	50 À 55
RÈGLEMENT PARTICULIER	56 ET 57
PARTENAIRES	58 À 61
HÔPITAUX	62
STATIONS-SERVICE	63
CLASSEMENT 2022 ET PALMARÈS	64



ÉTAPES ET PICTOGRAMMES

ÉTAPES

ÉTAPE 1 DIMANCHE 5 MARS 169,4 KM La Verrière 78 ▶ La Verrière 78	ÉTAPE 2 LUNDI 6 MARS 163,7 KM Bazainville 78 ▶ Fontainebleau 77	ÉTAPE 3 MARDI 7 MARS 32,2 KM ▶ Dampierre-en-Burly 45 C.L.M. PAR ÉQUIPE	ÉTAPE 4 MERCREDI 8 MARS 164,7 KM Saint-Amand-Montrond 18 ▶ La Loge des Gardes 03
ÉTAPE 5 JEUDI 9 MARS 212,4 KM Saint-Symphorien-sur-Coise 69 ▶ Saint-Paul-Trois-Châteaux 26	ÉTAPE 6 VENDREDI 10 MARS 197,4 KM Tourves 83 ▶ La Colle-sur-Loup 06	ÉTAPE 7 SAMEDI 11 MARS 142,8 KM Nice 06 ▶ Col de la Couillole 06	ÉTAPE 8 DIMANCHE 12 MARS 118,4 KM Nice 06 ▶ Nice 06

KILOMÉTRAGE TOTAL : 1 201 km

PICTOGRAMMES

PPD Point de passage obligé	Point de chronométrage intermédiaire	P Parking équipes	Accueil invités
Départ fictif	1 Col ou côte de 1 ^{re} catégorie	P Parking véhicules "avant" officiels / presse	VIP Espace invités
Km 0 Départ réel	2 Côte de 2 ^e catégorie	P Parking véhicules "arrière" officiels / presse	i Permanence
Zone de collecte	3 Côte de 3 ^e catégorie	P Parking invités	Centre de presse
S Sprint-bonifications	Dernier kilomètre		ZT Zone technique
Podium signature	Arrivée		Station-service



A.S.O. 2023 © A. Broadway

DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de Paris-Nice : François Lemarchand

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Gilles Maignan

Régulateurs : Franck Perque, Yannick Talabardon

Permanence sportive : Marie-Noëlle Féron,
Cassandra Lebrun

Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité : Thierry Gouvenou
Tél. : +33 (0)6 74 95 99 66

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Commissaire général : Aurélien Janssens

Départ : Félix Griffon

Arrivée : Arthur Thévenot

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Juan Martin Sanz (UCI, Esp)

Membres du jury : Guy Dobbelaere (UCI, Bel),
Catherine Gastou (FFC), Luc Geysen (UCI, Bel),
Valeria Laguzzi (UCI, Ita)

Juge à l'arrivée : Emmanuel Denaveau (FFC)

Commissaires à moto : Geoffrey Cordier (FFC),
Philippe Courbe (FFC), Séverine Jamain (FFC)

Chronométreurs : Guillaume Brin (FFC),
Auréli Simonnet (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Alain Chansou, André Chaumont, Laure Guilloux,
Olivier Guyonnaud, Franc Mengelle

AMBASSADEUR

Thomas Voeckler

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Maxime Lasserre

HOSPITALITÉ, RELATIONS PUBLIQUES

Etienne Viollet

ANIMATIONS

Cédric Marsault

MÉDIAS

Relations presse : Christophe Morel

Coordination TV : Jérôme Bailly

Digital : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Louis Doucet

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Clément Balanger, Olivier Furon

LOGISTIQUE

David Foulon, Juliette Hicher, Charline Petit

Parc automobile : Franck Meneghini

Hébergement : Thomas Bourgoin



ÉQUIPES ET ENJEUX

ÉQUIPES

	AG2R CITROËN TEAM 		ALPECIN DECEUNINCK 		ASTANA QAZAQSTAN TEAM 		BAHRAIN VICTORIOUS 
	BORA HANSGROHE 		COFIDIS 		EF EDUCATION EASYPPOST 		GROUPAMA FDJ 
	INEOS GRENADIERS 		INTERMARCHÉ CIRCUS - WANTY 		ISRAEL PREMIER TECH 		JUMBO - VISMA 
	LOTTO DSTNY 		MOVISTAR TEAM 		SOUDAL QUICK-STEP 		TEAM ARKEA SAMSIK 
	TEAM DSM 		TEAM JAYCO ALULA 		TOTALENERGIES 		TREK SEGAFREDO 
			UAE TEAM EMIRATES 		UNO-X PRO CYCLING TEAM 		

ENJEUX



Maillot Jaune,
parrainé par **LCL**
Classement général individuel au temps
2022 : Primoz Roglic 



Maillot blanc à pois rouges,
parrainé par **E.LECLERC**
Classement du meilleur grimpeur
2022 : Valentin Madouas 



Maillot vert,
parrainé par **ŠKODA**
Classement par points
2022 : Wout van Aert 



Maillot blanc,
parrainé par le département des **HAUTS-DE-SEINE**
Classement du meilleur jeune
2022 : Joao Almeida 

Victoire d'étape,
parrainée par **DOMITYS**



Prix de la combativité,
parrainé par **CENTURY 21**



Classement par équipes
2022 : UAE Team Emirates 

MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

Suivez la course en direct sur **france.3** et **EUROSPORT** dès dimanche 5 mars 2023.

SUIVI DE LA COURSE EN TÉLÉVISION



Course diffusée dans
190 pays



26 diffuseurs dont
23 en direct



Près de **8 millions** de téléspectateurs uniques ayant vu au moins 1^e des 8 étapes diffusées*
Plus de **2 millions** de téléspectateurs pour l'arrivée de la dernière étape* : meilleur pic d'audience depuis 10 ans
10 % de part d'audience moyenne pour les 8 étapes : record depuis 2011

* en 2022 sur France 3

FRANCE

(••) Direct

France 3

Dimanche 5 mars de 15h05 à 17h05

Du Lundi 6 au vendredi 10 mars de 15h10 à 16h50

Samedi 11 mars de 13h35 à 15h00

Dimanche 12 mars de 13h30 à 15h00

Eurosport 2 France

Dimanche 5 mars de 15h10 à 17h00

Du Lundi 6 au vendredi 10 mars de 15h00 à 16h45

Samedi 11 mars de 13h00 à 15h00

Dimanche 12 mars de 13h00 à 15h00

Autres chaînes

Direct ou différé

Belgique : RTBF, VRT

Danemark : DKTV2

Espagne : Teledporte

Italie : Rai Sport

Luxembourg : RTL

Norvège : TV2

Pays-Bas : NOS

(samedi 11 et dimanche 12 mars)

Pays basque : ETB

Suisse : SRG SSR (week-ends)

Résumés quotidiens

Pays-Bas : NOS

(du dimanche 5 au vendredi 10 mars)

Royaume Uni : ITV4

Chine : Zhibo TV

Colombie : Caracol

Japon : J Sports

Moyen-Orient et Afrique du Nord : beIN Sports

Nouvelle-Zélande : Sky Sport

USA : NBC Sports (Peacock)

Résumés quotidiens

Amérique latine :

Global Cycling Network

Monde : Lanterne Rouge

(clips digitaux)

Programme final

Amérique latine : DirecTV

États-Unis : Global Cycling Network

Network

EUROPE

(••) Direct

Eurosport 2

Dimanche 5 mars de 15h10 à 17h00

Jeudi 9 mars de 16h00 à 17h00

Vendredi 10 mars de 16h00 à 17h00

Samedi 11 mars de 13h00 à 15h00

Dimanche 12 mars de 13h00 à 15h00

Eurosport 1

Du Lundi 6 au mercredi 8 mars

de 16h00 à 17h00

MONDE

(••) Direct

Afrique subsaharienne :

SuperSport

Amérique latine :

ESPN International

Asie du Sud-Est :

Eurosport Asie

Australie : SBS

Canada : FloBikes

NEWS MONDE

Agences news

AFPTV, Eurovision,

Reuters, SNTV

Chaînes news monde

France 24

(en français, anglais et arabe)

SUIVI DE LA COURSE EN DIGITAL



LIVE VIDÉO

france.tv



DÉPÊCHES, RÉSULTATS,
CLASSEMENTS EN DIRECT
MINUTE PAR MINUTE

paris-nice.fr



RÉSEAUX SOCIAUX

@ParisNice

#ParisNice



Une communauté de **187 300 followers**

sur les plateformes officielles (Facebook, Twitter et Instagram)*

*en date du 2 février 2023

GRAND DÉPART ET PERMANENCE

YVELINES

Lien entre Paris et la Normandie, les Yvelines s'étendent sur l'Ouest francilien. Châteaux, musées, maisons d'artistes et villages authentiques font la richesse de son patrimoine historique. Couvert à 85 % d'espaces naturels, c'est le poumon vert de l'Île-de-France et une destination touristique appréciée. Département aux multiples atouts, il se distingue par son dynamisme économique autour de filières d'excellence comme l'automobile, l'aéronautique ou la santé.

Fier de son label d'excellence « Terre de Vélo », le Département a fait du développement des mobilités douces l'une de ses priorités et mène une politique durable pour développer l'intermodalité, étendre son réseau cyclable ou encourager la pratique du vélo pour tous. Connectées aux trois principales véloroutes d'Europe - l'Avenue Verte London Paris®, la Véloscénie entre Paris et le Mont-Saint-Michel et La Seine à Vélo -, les Yvelines sont une terre de « slow tourisme » naturelle.

Fort de 400 000 licenciés, le monde sportif contribue grandement à l'animation du territoire. Le cyclisme y tient une place de choix, avec la tenue de grands événements.



Grand Départ de Paris-Nice en 2022



La Seine à vélo

À commencer par Paris-Nice, issu d'un partenariat fidèle avec A.S.O. depuis 2010, pour l'accueil des deux premières étapes de la célèbre Course au soleil, à La Verrière et Bazainville cette année. Et juillet prochain verra le retour du départ de la dernière étape du Tour de France, pour l'arrivée sur les Champs-Élysées, depuis le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, précédé de la Fête du Tour début juin.

Terre de Jeux depuis 2019 et collectivité hôte des Jeux olympiques et paralympiques 2024, les Yvelines seront un territoire de choix pour les athlètes et le public, avec de nombreux centres de préparation et cinq sites d'épreuves. Le cyclisme et le paracyclisme sur piste, le cyclisme sur route, le VTT et le BMX race au Vélodrome national, sur la colline d'Élancourt et dans la vallée de Chevreuse, le pentathlon moderne, les sports équestres et le golf au château de Versailles et au Golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines.

yvelines.fr
yvelines-infos.fr
sortir-yvelines.fr



Yvelines
Le Département

PERMANENCE

PERMANENCE D'ACCUEIL

Samedi 4 mars de 14h00 à 18h00
Gymnase de la Fraternité
4, avenue des Noës
78320 La Verrière

Réunion des directeurs sportifs : 16h00
Réunion sécurité UCI pilotes échelon course : 17h00
Réunion TV : 17h45

PERMANENCES

Permanence sportive : + 33 (0)6 07 30 22 47
+ 33 (0)6 70 69 90 47
Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06
Accueil presse : + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve

▶ LA VERRIÈRE (78) LA VERRIÈRE (78)

La Verrière est une petite ville de 6 500 habitants aux portes de la vallée de Chevreuse qui entend conserver son esprit village. Véritable écrin de verdure entre un magnifique étang poissonneux de 43 hectares et un château du XVI^e siècle au parc grandiose, classés ensemble au titre des monuments historiques. La cité est en plein essor avec la rénovation urbaine d'une résidence entière datant des années 70 et un nouvel éco-quartier de 1 400 logements en émergence ; le tout à proximité d'une gare en réaménagement complet et présentant un emplacement stratégique au niveau de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, terre d'innovation et de Jeux 2024.

La commune, riche de son patrimoine végétal et historique, entend préserver son environnement et favoriser un cadre de vie agréable tout en offrant des équipements publics de pointe et de nouveaux commerces.

C'est une petite ville qui ne demande qu'à être valorisée et se faire connaître...

Le charme du Mesnil-Saint-Denis

Au cœur du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, il fait bon vivre dans la commune du Mesnil-Saint-Denis, où sera tracée la ligne d'arrivée. Recherchée pour son calme et son environnement, la charmante petite ville propose un cadre de vie privilégié avec ses équipements éducatifs, socioculturels, ses commerces, ses petites zones d'activité pour une vie locale riche et conviviale. Ses 7 000 habitants sont fiers d'un patrimoine exceptionnel aux nombreux monuments historiques comme son château-mairie ou le Skit du Saint-Esprit, monastère orthodoxe.

De par sa situation géographique, la ville est aussi un point de départ, pour cyclistes et randonneurs, vers le célèbre circuit des 17 Tournants ou le vallon du Pommeret. Le Mesnil-Saint-Denis est également labellisée « Ville sportive et active » - 2 lauriers - grâce à ses nombreux équipements (10 terrains de tennis, 4 terrains de football...) et ses 18 sections sportives, et « Terre de Jeux 2024 ».

yvelines.fr

ville-laverriere.com

lemesnilsaintdenis.fr



Yvelines
Le Département



Château de La Verrière

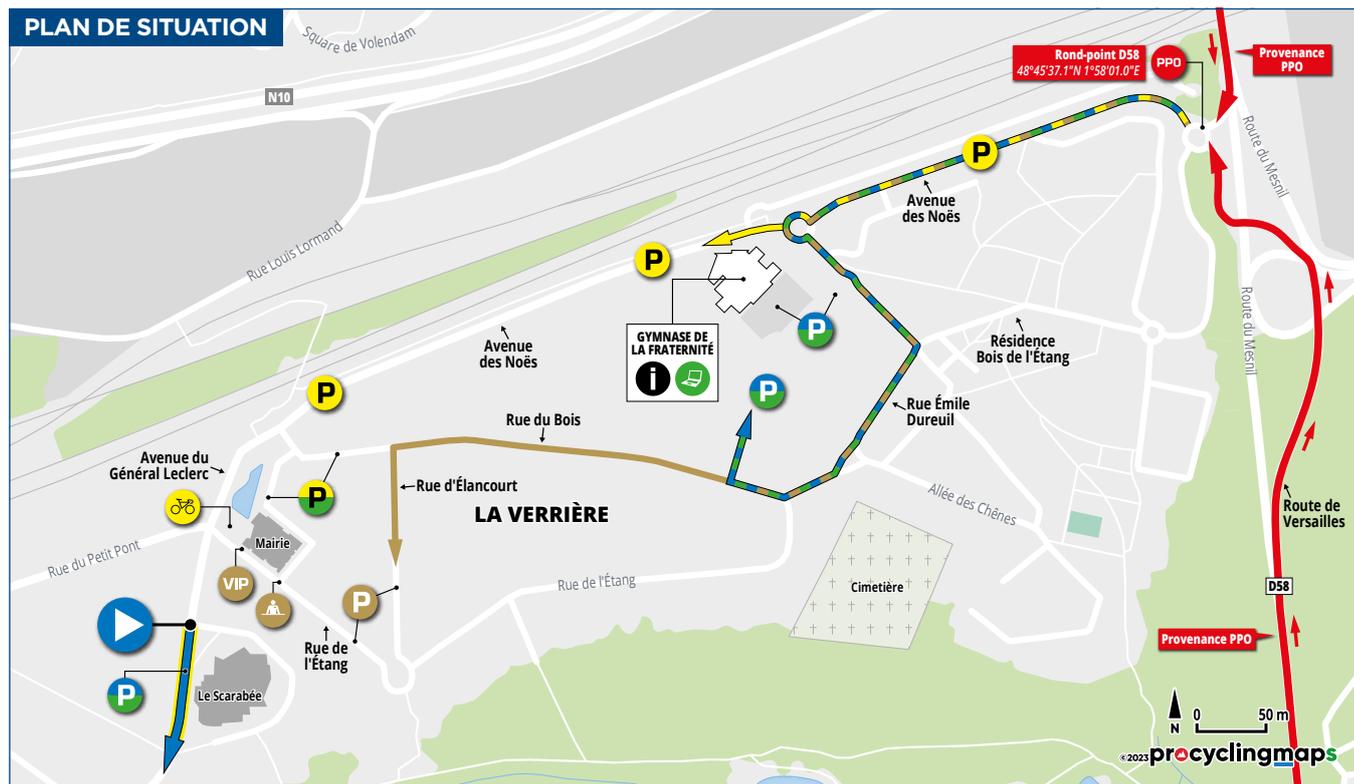


Hôtel de ville, La Verrière

ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : avenue des Noës
Signature : 11h20 à 12h30
Appel : 12h35
Départ fictif : 12h45 par l'avenue des Noës, avenue du Général Leclerc, avenue de la Gare, avenue de Montfort, D13, LE MESNIL-SAINT-DENIS, avenue de Breteuil,

rue Emile Fontanier, cours de l'Europe, avenue Habert de Montmort, avenue Charles de Gaulle, D58, LEVIS-SAINT-NOM, Maincourt
Départ réel : 13h00, sur la D58, soit à 8,6 km du lieu de rassemblement

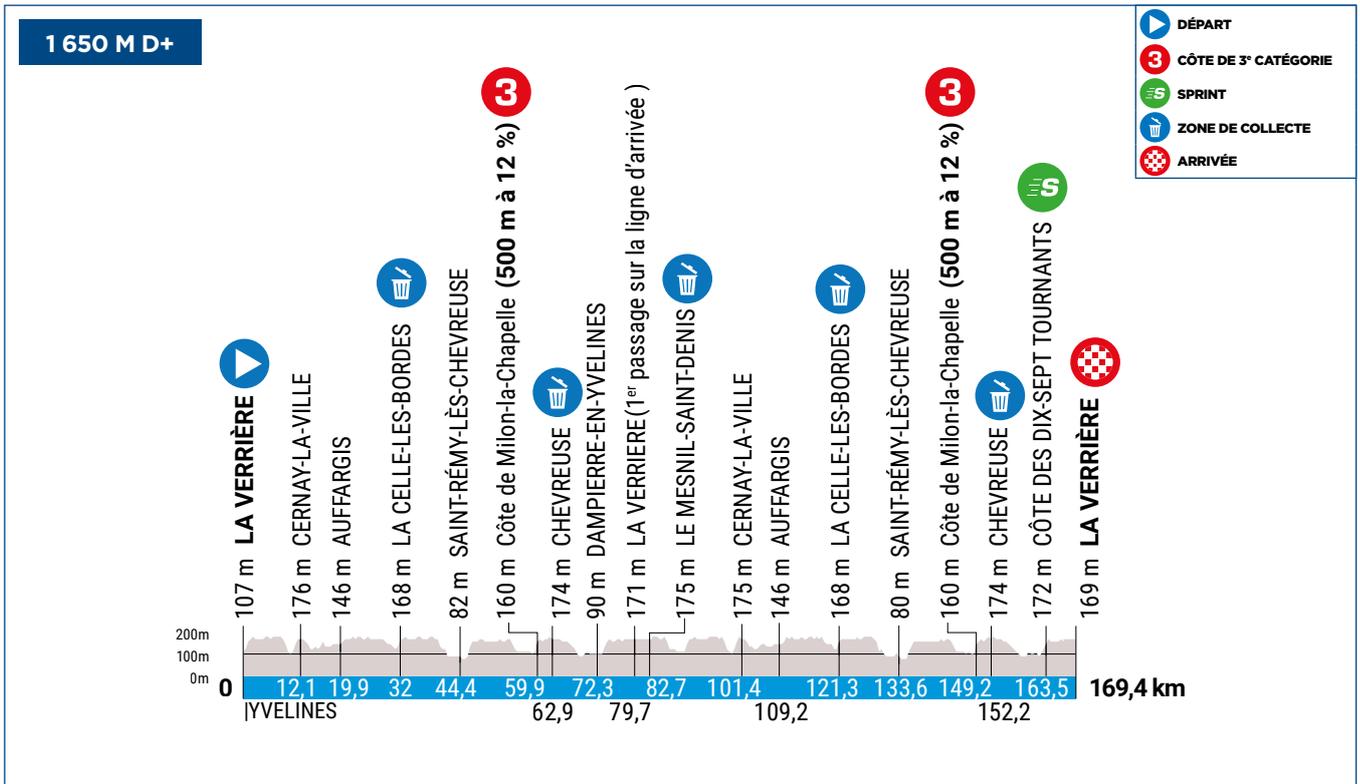


LA VERRIÈRE 78

DIMANCHE 5 MARS

ÉTAPE 1

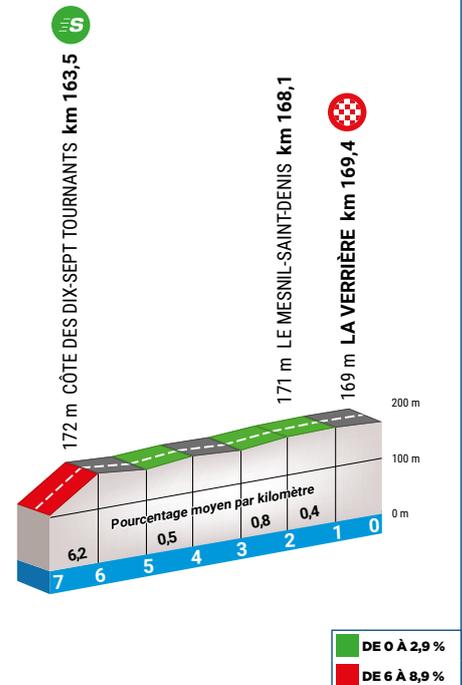
PROFILS



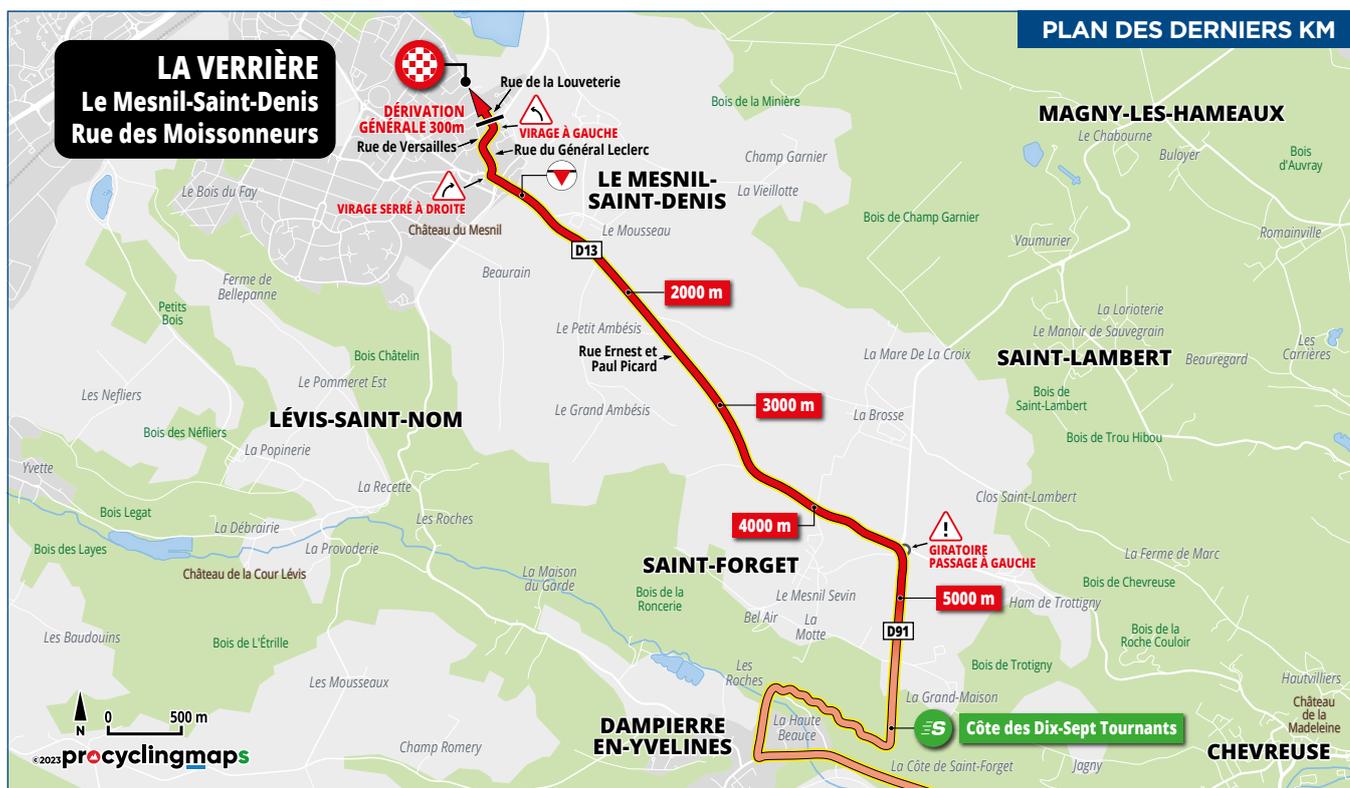
A.S.O. 2023 © A. Broadway



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : rue des Moissonneurs, Le Mesnil-Saint-Denis, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 350 mètres
Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse : gymnase de la Fraternité - 4, avenue des Noës
Distance de l'arrivée : 1,8 km

▶ BAZAINVILLE (78)

Comptant 1 500 habitants, Bazainville s'étend sur 1 203 hectares et compte cinq hameaux. Au cœur de la plaine de Houdan, elle offre une diversité de paysages allant des champs de culture céréalière à la forêt des Quatre Piliers, où les amoureux de la nature trouveront nombre de chemins ruraux variés. Le patrimoine historique est entretenu avec ferveur et contribue au plaisir de se balader dans la commune. Les visiteurs y découvriront, entre autres, l'église Saint-Nicolas, qui domine le village, et son prieuré, le remarquable monument aux morts, la ferme du Franc Moreau et sa stèle aux martyrs de la Résistance, les lavoirs classés, le moulin de Giboudet.

Les activités commerciales (antiquités-brocante, épicerie...), artisanales (production de foie gras ou objets de décoration) et de loisirs, essentiellement autour de l'équitation, sont toutes respectueuses de la qualité de vie des habitants.

Quant à la quinzaine d'associations, dynamiques et actives, elles proposent nombre d'animations dans le village.

yvelines.fr
mairie-bazainville.fr



Yvelines
Le Département



Église Saint-Nicolas, Bazainville

◻ FONTAINEBLEAU (77)

Au sud de la Seine-et-Marne et à 57 km de Paris, la ville de Fontainebleau compte plus de 16 000 habitants. Son château, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, est le témoin de huit siècles d'histoire. La ville bénéficie d'un cadre de vie unique porté par sa forêt domaniale : 25 000 hectares ayant inspiré de nombreux artistes et attirant sportifs et promeneurs du monde entier.

Fontainebleau rayonne sur un bassin de vie d'environ 100 000 habitants et abrite plus de 500 commerces, restaurants et hôtels. Elle accueille une importante communauté étudiante dans de prestigieuses écoles telles que l'INSEAD, l'École des mines de Paris et l'Institut d'études politiques de Fontainebleau.

Capitale du cheval avec le Grand Parquet, l'hippodrome de la Solle et l'École militaire d'équitation, Fontainebleau est la ville marraine de la Garde Républicaine. De nombreux événements à dimension internationale s'y déroulent chaque année : le Festival Django Reinhardt, le Festival de l'histoire de l'art, Série Series, etc. Le 18 juin prochain, rendez-vous pour le concert de Sting dans le parc du château !

seine-et-marne.fr
fontainebleau.fr



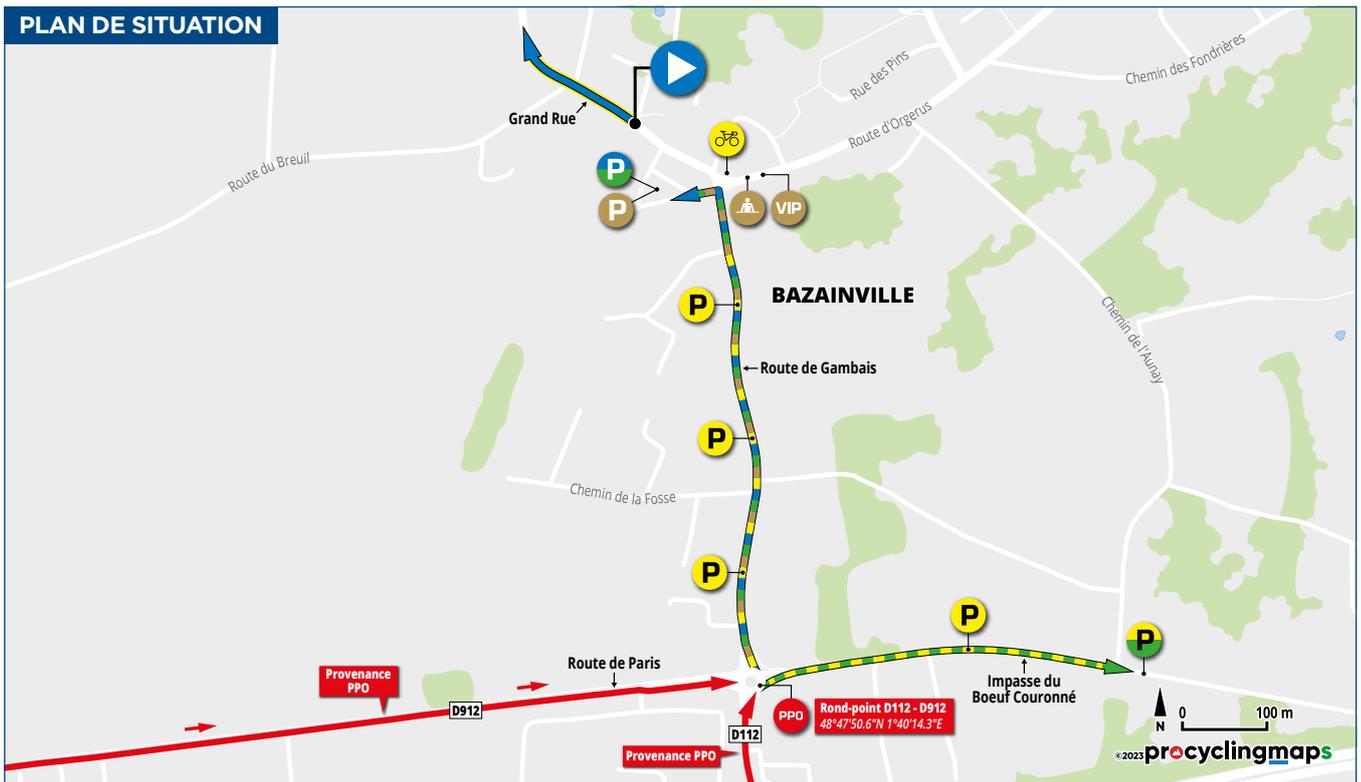
Château de Fontainebleau



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : Grand Rue
Signature : 11h40 à 12h40
Appel : 12h45

Départ fictif : 12h50 par la Grand Rue, route de Tacoignières, rue de la Gare, TACOIGNIÈRES, Grand Rue, D45
Départ réel : 13h00 sur la Grand Rue, soit à 3,9 km du lieu de rassemblement



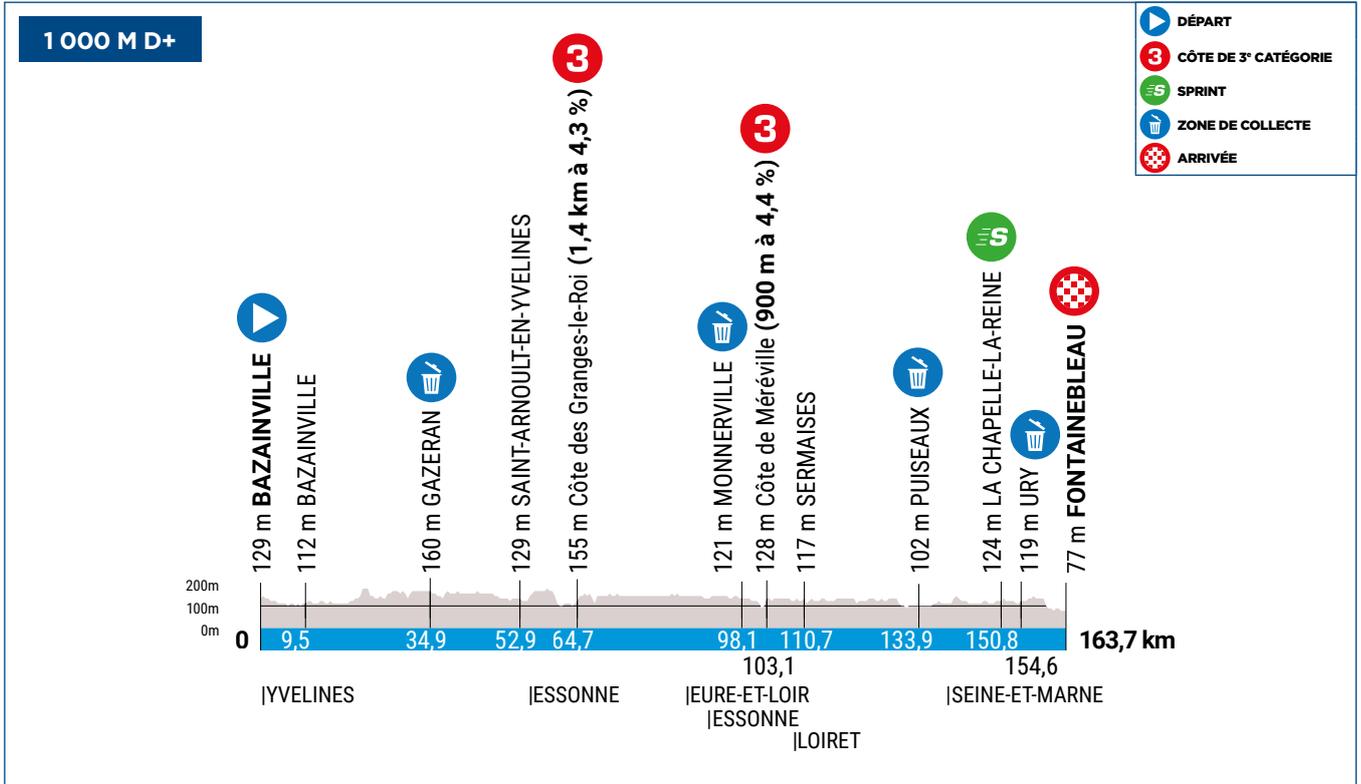
▶ BAZAINVILLE (78) 🚦 FONTAINEBLEAU (77)

LUNDI 6 MARS

ÉTAPE 2

KILOMÈTRES		ÉTAPE 2				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					47 KM/H	45 KM/H	43 KM/H
YVELINES (78)								
		D112	BAZAINVILLE	Départ fictif ▶	12:50	12:50	12:50	
		D166	TACOIGNIÈRES (D166-D45)					
			Passage à niveau n° 22					
163.7	0	D45	BAZAINVILLE	Départ réel 🕒	13:00	13:00	13:00	
162.3	1.4		Carrefour D45-D983		13:02	13:02	13:02	
157	6.7	D983	Carrefour D983-D912		13:08	13:09	13:09	
156	7.7	D912	Le Lièvre		13:10	13:10	13:11	
154.2	9.5		BAZAINVILLE (D912-D112)		13:12	13:13	13:13	
151.9	11.8	D112	GAMBAIS (D112-D983)		13:15	13:16	13:16	
149.2	14.5	D983	BOURDONNÉ		13:18	13:19	13:20	
147.3	16.4		CONDE-SUR-VESGRE (D983-D63-D71)		13:21	13:22	13:23	
145.2	18.5	D71	ADAINVILLE		13:24	13:25	13:26	
143.9	19.8		Les Sergontières		13:25	13:26	13:28	
139.6	24.1		LA BOISSIÈRE-ÉCOLE		13:31	13:32	13:34	
138	25.7		Carrefour D71-D80		13:33	13:34	13:36	
135.1	28.6	D80	La Villeneuve (HERMERAY)		13:36	13:38	13:40	
133.8	29.9		Les Chaises (RAIZEUX)		13:38	13:40	13:42	
131.6	32.1		Le Bois Dieu (HERMERAY)		13:41	13:43	13:45	
128.8	34.9		GAZERAN	🕒	13:44	13:46	13:49	
128.1	35.6		Carrefour D80-D906		13:45	13:47	13:50	
127.7	36	D906	GAZERAN (D906-D62-VC)		13:46	13:48	13:50	
122.4	41.3	VC	Carrefour VC-D150		13:53	13:55	13:58	
122.2	41.5	D150	Carrefour D150-D936		13:53	13:55	13:58	
121.6	42.1	D936	RAMBOUILLET (près)		13:54	13:56	13:59	
120.8	42.9		Greffiers		13:55	13:57	14:00	
118.3	45.4		La Hunière		13:58	14:01	14:03	
115.3	48.4		SONCHAMP		14:02	14:04	14:07	
112.5	51.2		Boutareine		14:05	14:08	14:11	
110.8	52.9		SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (D936-D988-D936-D836)		14:07	14:10	14:14	
ESSONNE (91)								
103.6	60.1	D836	DOURDAN (D836-D116-D836)		14:17	14:20	14:24	
99.1	64.6		LES GRANGES-LE-ROI		14:22	14:26	14:30	
99	64.7		Côte des Granges-le-Roi	🚫	14:23	14:26	14:30	
95.4	68.3		LA FORÊT-LE-ROI		14:27	14:31	14:35	
92.2	71.5		Carrefour D836-D82		14:31	14:35	14:40	
90.6	73.1	D82	Carrefour D82-D191		14:33	14:37	14:42	
82.9	80.8	D191	Carrefour D191-D838		14:43	14:48	14:53	
80.8	82.9	D838	SAINT-ESCOBILLE		14:46	14:50	14:56	
EURE-ET-LOIR (28)								
74.5	89.2		Gauderville (GOMMERVILLE) (près)		14:54	14:59	15:04	
ESSONNE (91)								
72.1	91.6		PUSSAY (D838-D18)		14:57	15:02	15:08	
67.4	96.3	D18	MONNERVILLE		15:03	15:08	15:14	
65.6	98.1		MONNERVILLE	🕒	15:05	15:11	15:17	
62.8	100.9		MÉRÉVILLE		15:09	15:14	15:21	
60.6	103.1		Côte de Méréville	🚫	15:12	15:17	15:24	
58.1	105.6		ESTOUCHES		15:15	15:21	15:27	
LOIRET (45)								
53	110.7	D24	SERMAISES		15:21	15:27	15:34	
49.9	113.8		Carrefour D24-D20		15:25	15:32	15:39	
48.9	114.8	D20	AUDEVILLE (D20-D111)		15:26	15:33	15:40	
45.2	118.5	D111	Carrefour D111-D23		15:31	15:38	15:45	
42.2	121.5	D23	Dossainville (CÉSARVILLE-DOSSAINVILLE) (D23-D111)		15:31	15:38	15:45	
42.2	121.5	D111	Cognepuits (RAMOULU)		15:35	15:42	15:49	
40.5	123.2		Douzonville (LE MALESHERBOIS)		15:37	15:44	15:52	
40.1	123.6		Carrefour D111-D27		15:38	15:45	15:52	
39.6	124.1	D27	Manchecourt (LE MALESHERBOIS) (D27-VC)		15:38	15:45	15:53	
37.9	125.8		Invault (LE MALESHERBOIS)		15:41	15:48	15:55	
32.9	130.8		BRIARRES-SUR-ESSONNE		15:47	15:54	16:02	
32.2	131.5		Le Pont		15:48	15:55	16:03	
29.9	133.8		PUISEAUX (D27-D948-D28)		15:51	15:58	16:07	
29.8	133.9		Passage à niveau désaffecté		15:51	15:58	16:07	
29.8	133.9		PUISEAUX	🕒	15:51	15:59	16:07	
25.7	138	D28	DESMONTS		15:56	16:04	16:12	
SEINE-ET-MARNE (77)								
22.8	140.9	D36	FROMONT (D36-VC-D36)		16:00	16:08	16:17	
19.1	144.6		AMPONVILLE		16:05	16:13	16:22	
14.2	149.5		LA CHAPELLE-LA-REINE (D36-D152)		16:11	16:19	16:29	
12.9	150.8	D152	LA CHAPELLE-LA-REINE	🚫	16:12	16:21	16:30	
10.1	153.6		URY		16:16	16:25	16:34	
9.1	154.6		URY	🕒	16:17	16:26	16:36	
0.7	163		Carrefour D152-D417		16:28	16:37	16:47	
0	163.7	D417	FONTAINEBLEAU	🚫	16:29	16:38	16:48	

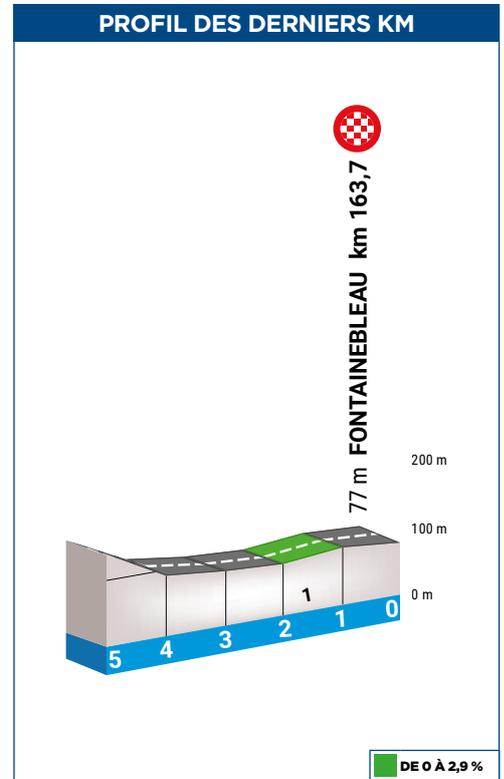
PROFILS



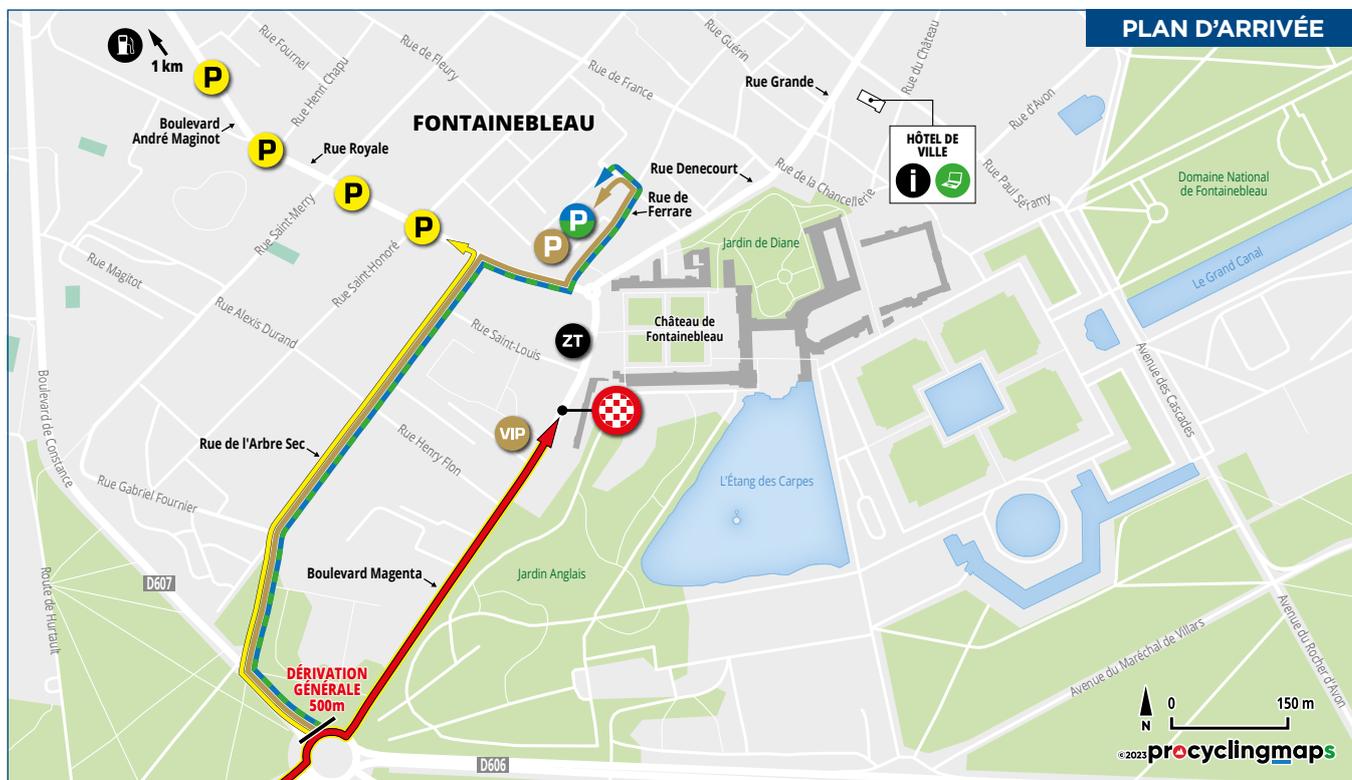
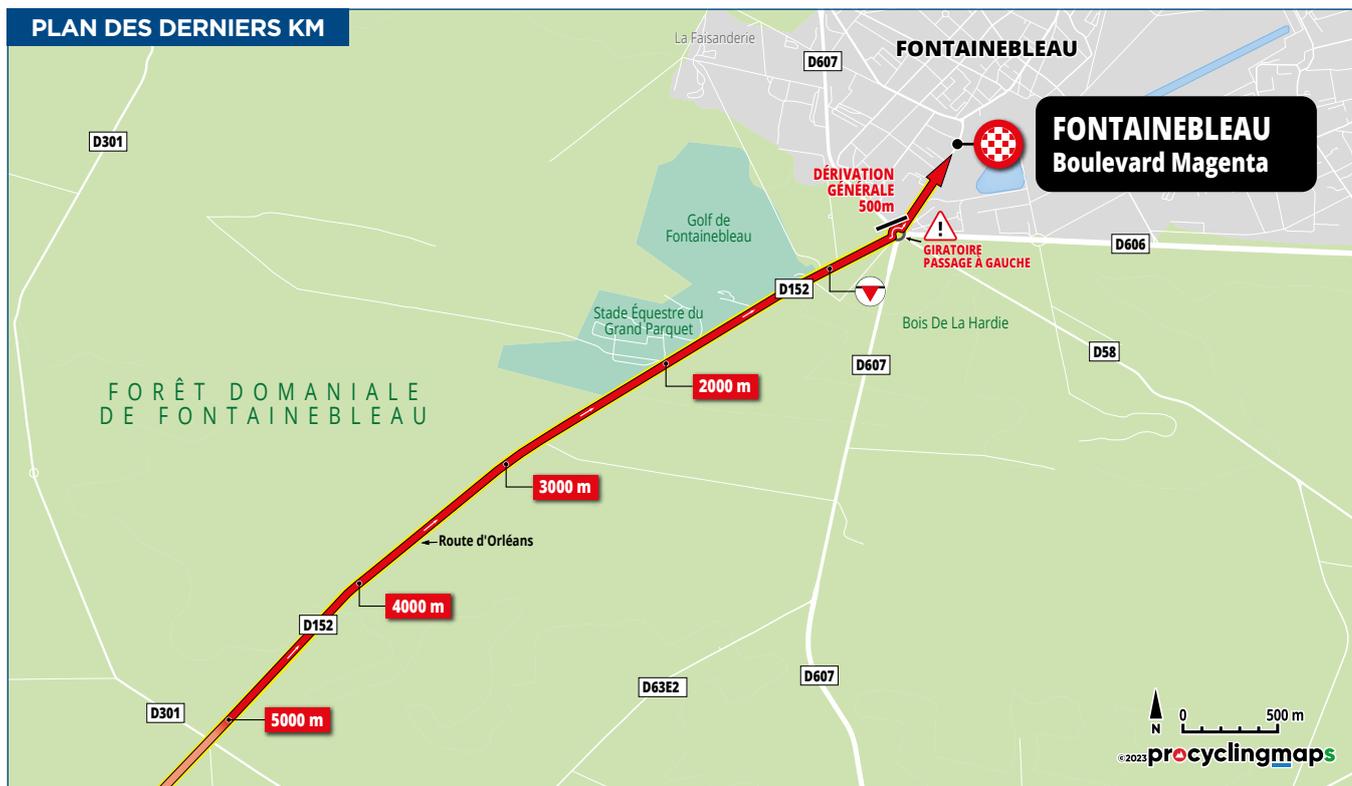
▶ BAZAINVILLE (78) 🏁 FONTAINEBLEAU (77)

LUNDI 6 MARS

ÉTAPE 2



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D417, boulevard Magenta, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 500 mètres
Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse : hôtel de Ville - 40, Rue Grande
Distance de l'arrivée : 450 mètres

▶ DAMPIERRE-EN-BURLY (45) DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

Dampierre est immédiatement et inévitablement associée à sa centrale nucléaire. C'est que le village profite largement de l'implantation de ce site industriel. Passé en 40 ans de 600 à 1 508 habitants, il ne posséderait sans doute ni piscine, ni cinéma, ni salle de spectacle sans l'apport important de ce centre de production. Mais la vie n'a pas commencé il y a 40 ans ! Très vieille cité, puisque les traces les plus anciennes remontent à 4 000 ans avant J.-C, Dampierre-en-Burly a été mise en valeur au cours de l'histoire par différents barons, marquis et autres propriétaires terriens. Les natifs du village et les curieux savent y découvrir, au fil des nombreux chemins de randonnée, pigeonniers, vieilles demeures, ruines de moulins ou de châteaux et nombreuses croix relatant le passage de tel ou tel homme d'Église.

Dampierre bénéficie, à l'entrée ouest du village, d'un décor remarquable avec les murailles du château qui se reflètent dans l'étang du bourg. Un étang prisé des pêcheurs et des randonneurs, comme sur le parcours du « sentier du héron cendré » qui renseigne sur la faune et la flore de ses berges. Il est un maillon d'une dizaine de plans d'eau entre Loire et forêt d'Orléans, formant une protection contre d'éventuels assaillants venus par l'ouest ou le nord.

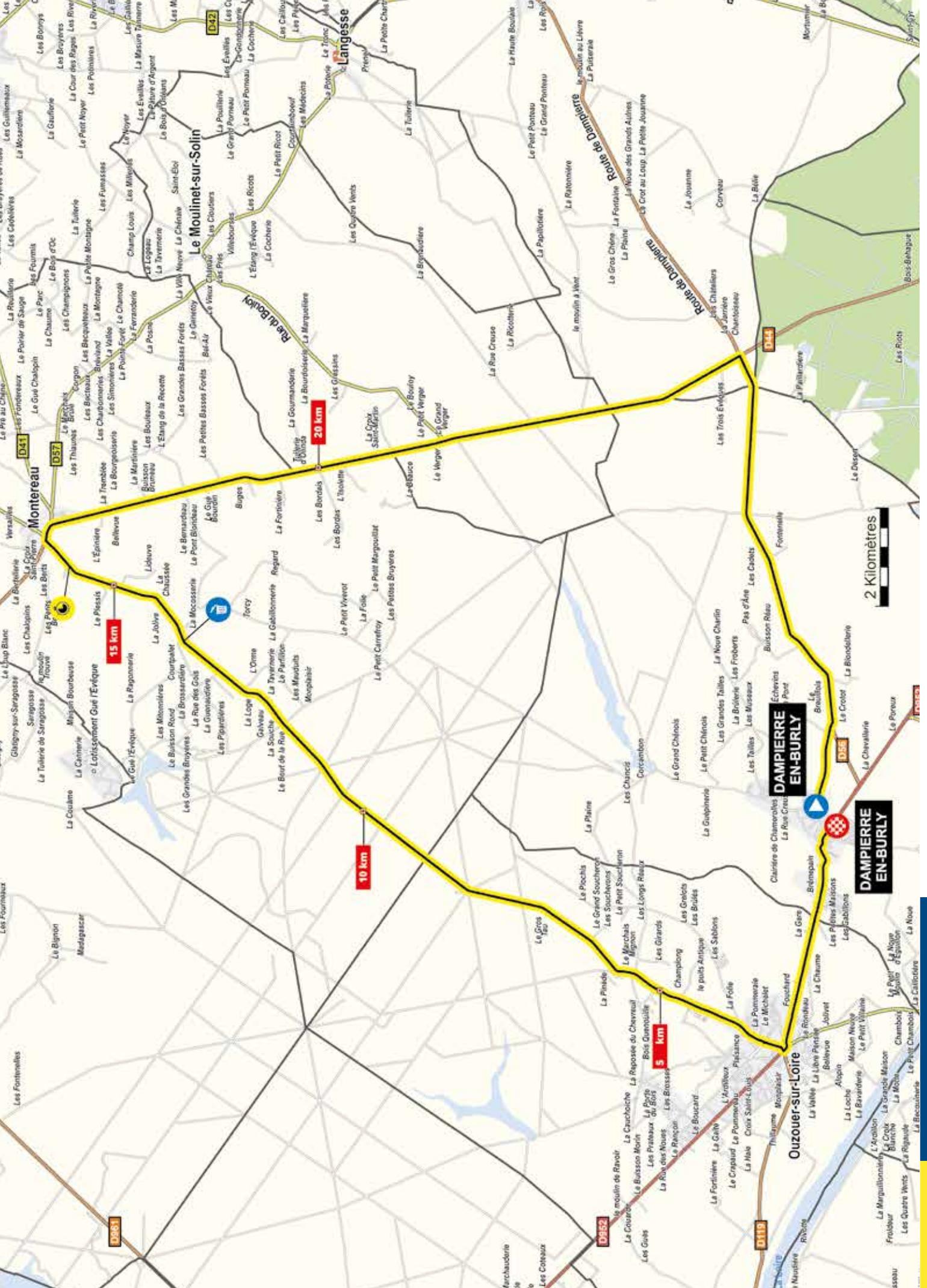
À Dampierre, la vie associative est fortement ancrée depuis des décennies, avec une très forte implication des habitants dans les nombreuses manifestations villageoises (kermesse, festival D'un jour d'un soir, concours de pêche, course cycliste, vide-greniers, 14-Juillet, veillée de Noël...) mais aussi pour le fleurissement et la mise en valeur du village.

Le commerce local s'y maintient grâce à la volonté des commerçants et au soutien de la municipalité. Il s'y est étendu autour de la création d'un pôle santé. Dampierre a su harmoniser son passé, son présent et son avenir en tissant un lien serré entre la tradition et la modernité. Son histoire est à découvrir dans le très joli livre « Chemin faisant », montrant les lieux cachés de la commune et disponible en mairie.

dampierre-en-burly.fr



Étang du Bourg et le château en arrière-plan, Dampierre-en-Burly



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : rue de Châtillon
 Rampe de lancement : rue de Châtillon
 Fermeture parcours : 12h30
 Les équipes doivent se présenter 15 minutes avant leur heure de départ.

Départ de 5' en 5'
 Horaire calculé à 55 km/h pour 22 équipes

C.L.M. PAR ÉQUIPE

DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

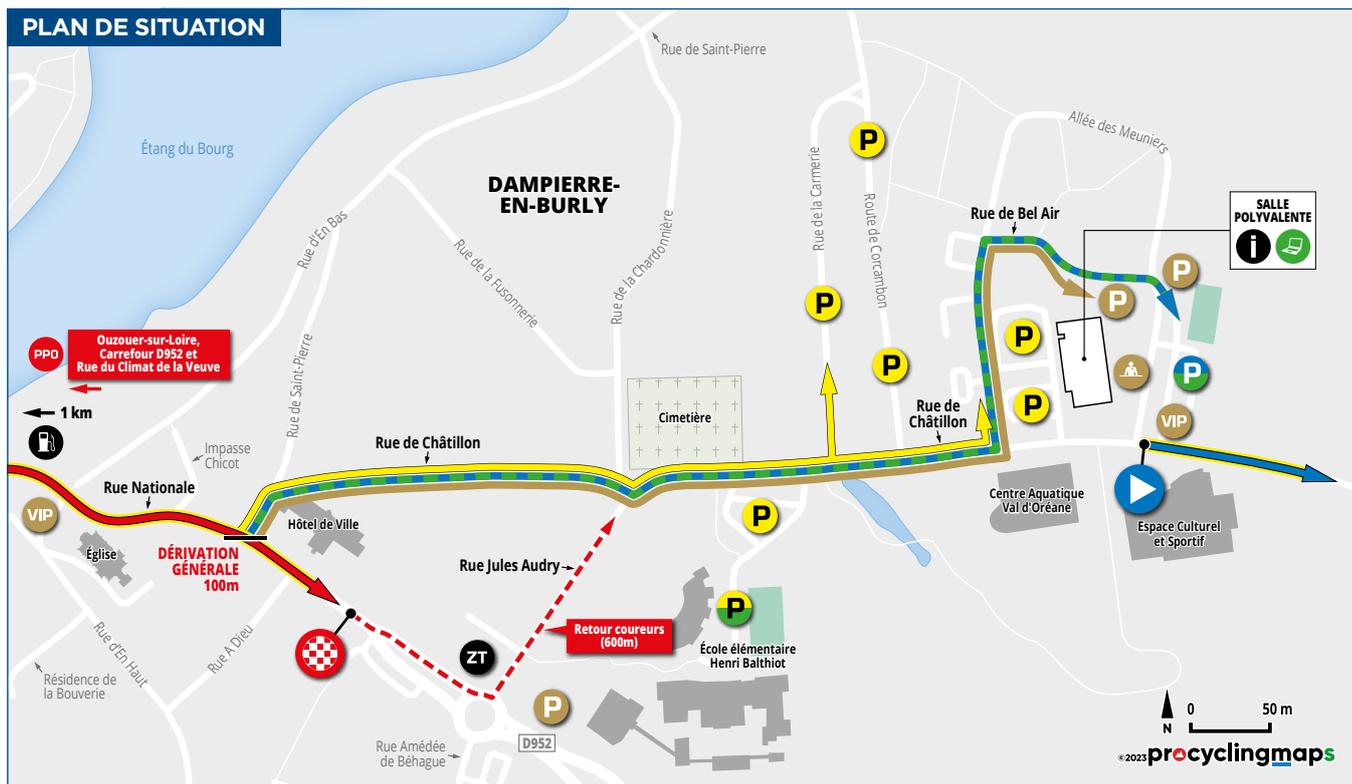
DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

MARDI 7 MARS

ÉTAPE 3



KILOMÈTRES		ÉTAPE 3				HORAIRE	
À PARCOURIR	PARCOURUS					PREMIÈRE ÉQUIPE	DERNIÈRE ÉQUIPE
LOIRET (45)							
32.2	0	VC	DAMPIERRE-EN-BURLY	Départ réel ▶		14:15	16:05
31.1	1.1		Carrefour VC-D56			14:16	16:06
25.7	6.5	D56	Carrefour D56-D44			14:22	16:12
20.8	11.4	D44	La Croix Saint-Martin (LE MOULINET-SUR-SOLIN)			14:27	16:17
16.5	15.7		MONTEREAU (D44-D119)			14:32	16:22
15.5	16.7	D119	MONTEREAU	🚦		14:33	16:23
13.4	18.8		COURTPALET	🚦		14:36	16:26
11.8	20.4		Galveau			14:37	16:27
4.6	27.6		OUZOUER-SUR-LOIRE (D119-D952)			14:45	16:35
1.3	30.9	D952	DAMPIERRE-EN-BURLY			14:49	16:39
0	32.2		DAMPIERRE-EN-BURLY	🚦		14:50	16:40

A.S.O. 2023 © A. Broadway



C.L.M. PAR ÉQUIPE

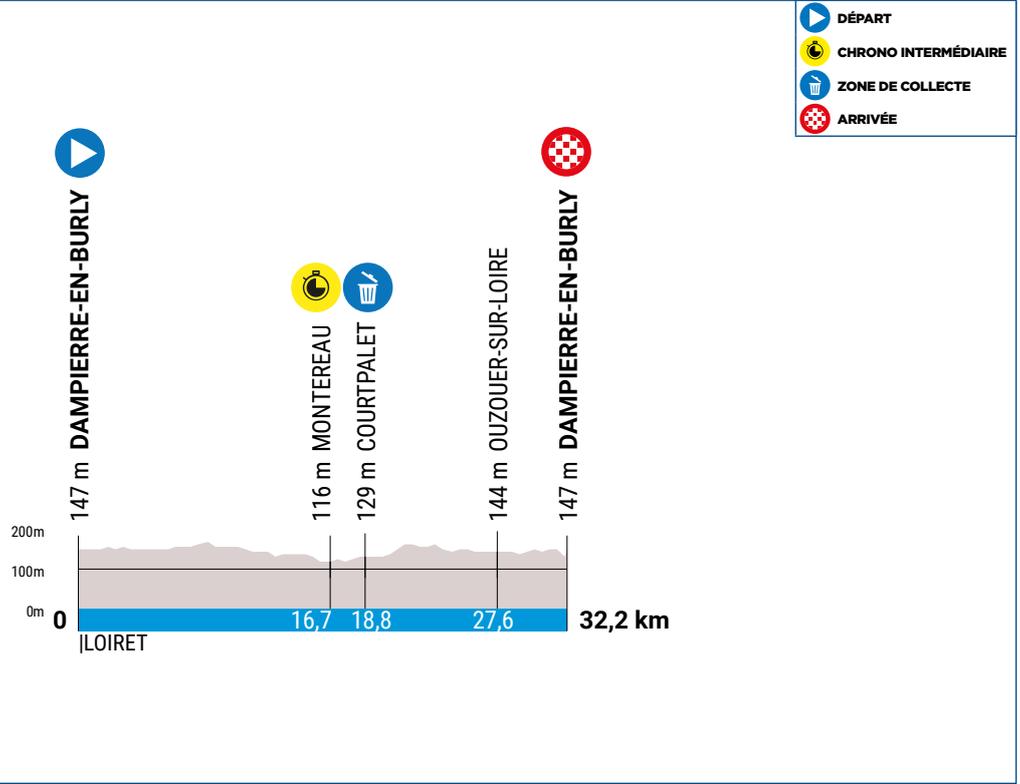
▶ DAMPIERRE-EN-BURLY (45) 🚦 DAMPIERRE-EN-BURLY (45)

MARDI 7 MARS

ÉTAPE 3

PROFILS

150 M D+



C.L.M. PAR ÉQUIPE

45

DAMPIERRE-EN-BURLY

45

DAMPIERRE-EN-BURLY

45

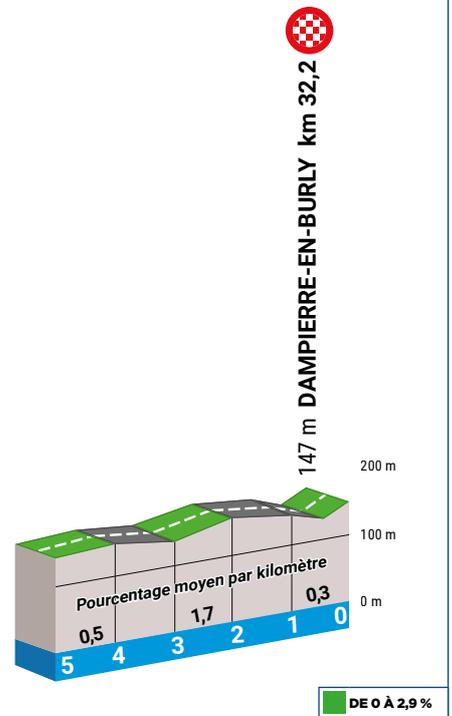
MARDI 7 MARS

ÉTAPE 3

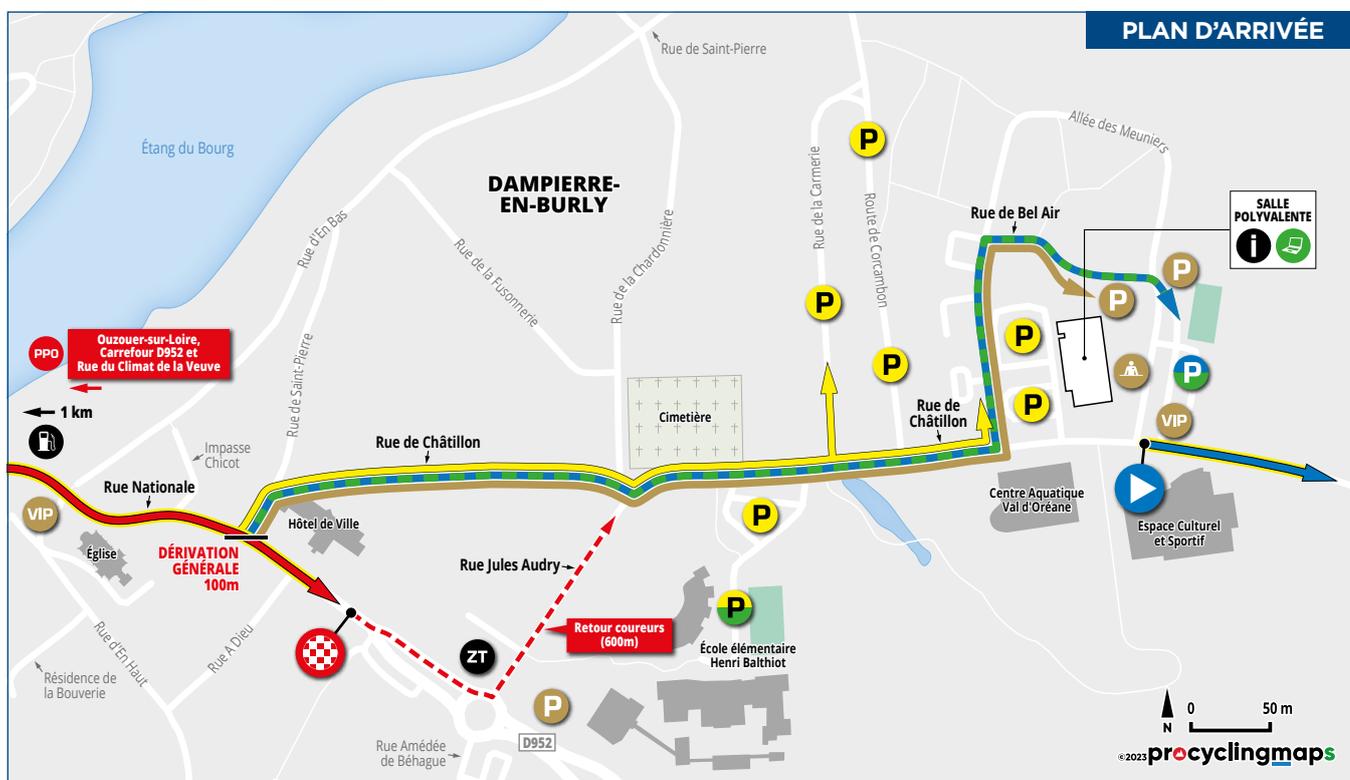
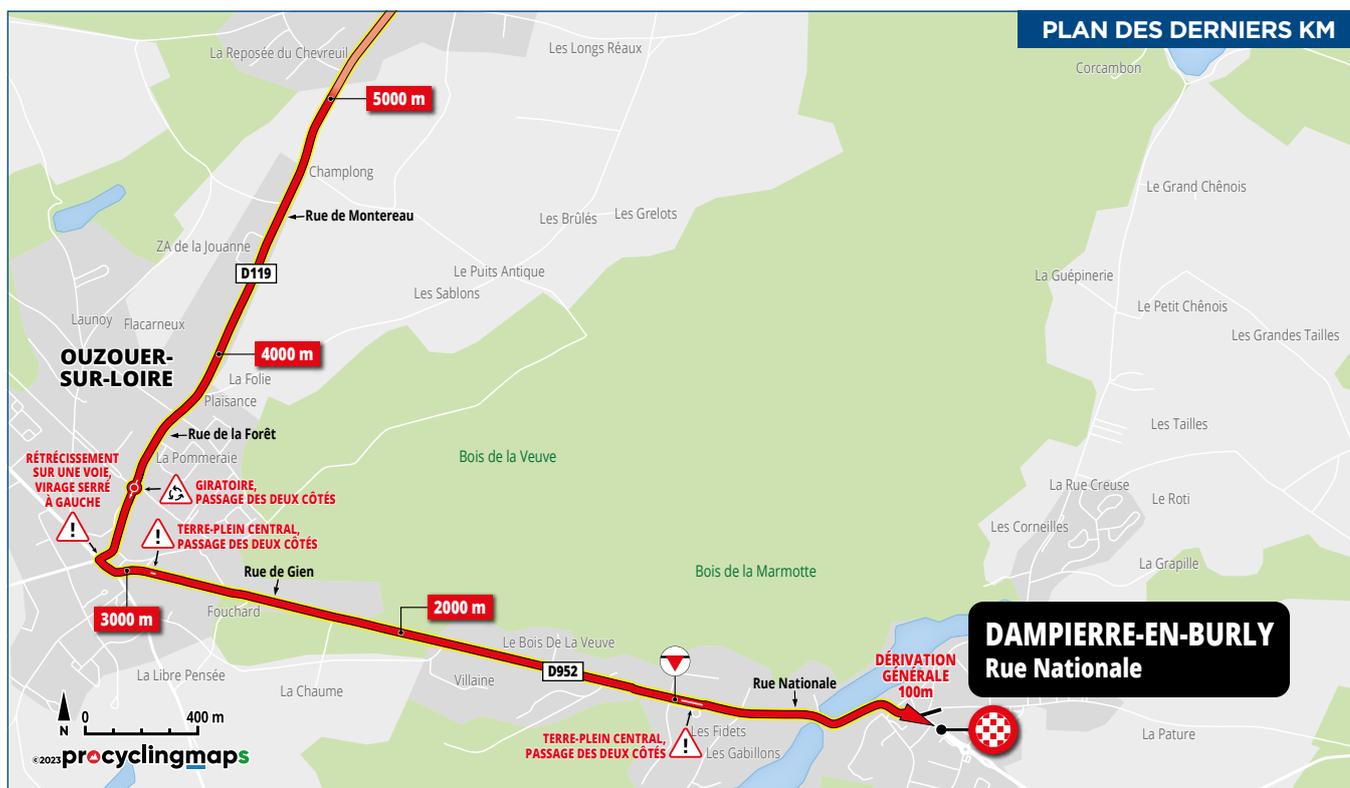
A.S.O. 2023 © A. Broadway



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : rue Nationale, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 m

Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : salle polyvalente
Rue de Châtillon

Distance de l'arrivée : 850 mètres

▶ SAINT-AMAND-MONTROND (18)

La ville natale de Julian Alaphilippe a baptisé, en octobre dernier, son pôle d'entraînement cycliste municipal du nom du double champion du monde. Saint-Amand-Montrond, labellisée "Ville à vélo du Tour de France" (2 vélos), est une ville d'action et de sport. Elle accueille Paris-Nice pour la 8^e fois, a reçu déjà trois fois le Tour de France, cinq fois le Tour de l'Avenir et des dizaines de courses cyclistes. À Saint-Amand-Montrond se nichent aussi des trésors patrimoniaux, dont une forteresse du XIII^e siècle qui surplombe cette cité du centre de la France où la nature est luxuriante. Cette sous-préfecture du sud du département du Cher fait montre de dynamisme, de convivialité et de bien-vivre.

La culture irrigue également le cœur de Saint-Amand-Montrond. La Ville proposera les 8 et 9 avril prochains son 2^e salon du Livre avec, entre autres, les célèbres Nancy Huston, Jérôme Leroy et Jérôme Loubry, et accueillera le 4 août prochain son 1^{er} critérium Arc-en-Ciel, événement qui regroupera les meilleurs cyclistes professionnels et amateurs.

ville-saint-amand-montrond.fr

🍷 LA LOGE DES GARDES (03)

Station familiale de ski l'hiver et parc de loisirs dédié à la glisse l'été, La Loge des Gardes est le point culminant de la Montagne bourbonnaise, territoire boisé offrant un terrain de jeu immense pour les vététistes. Avec 20 parcours pour 520 km, il a rejoint depuis 2022 « Destination Grand Air », le plus grand espace de VTT de France labellisé FFC. La Loge des Gardes est située sur la commune de Laprugne, dans l'agglomération Vichy Communauté.

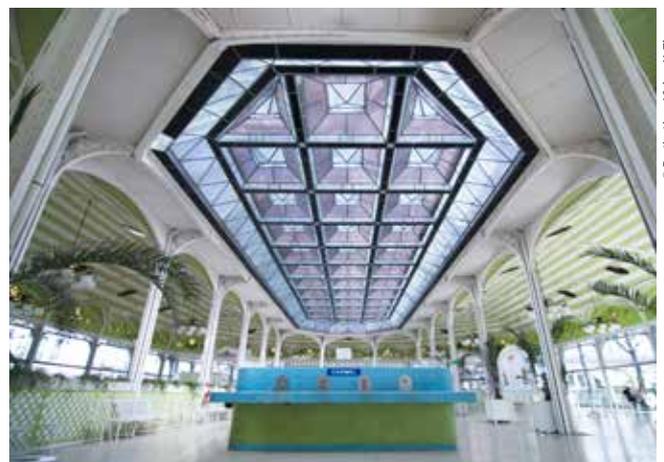
La ville de Vichy est inscrite depuis le 24 juillet 2021 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette inscription témoigne du caractère exceptionnel du patrimoine thermal de Vichy, la reine des villes d'eaux.

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », Vichy offrira les installations sportives de Vichy Communauté et du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes/Vichy aux équipes de France et de tous pays qui ont retenu la ville comme centre de préparation olympique et paralympique dans 42 disciplines.

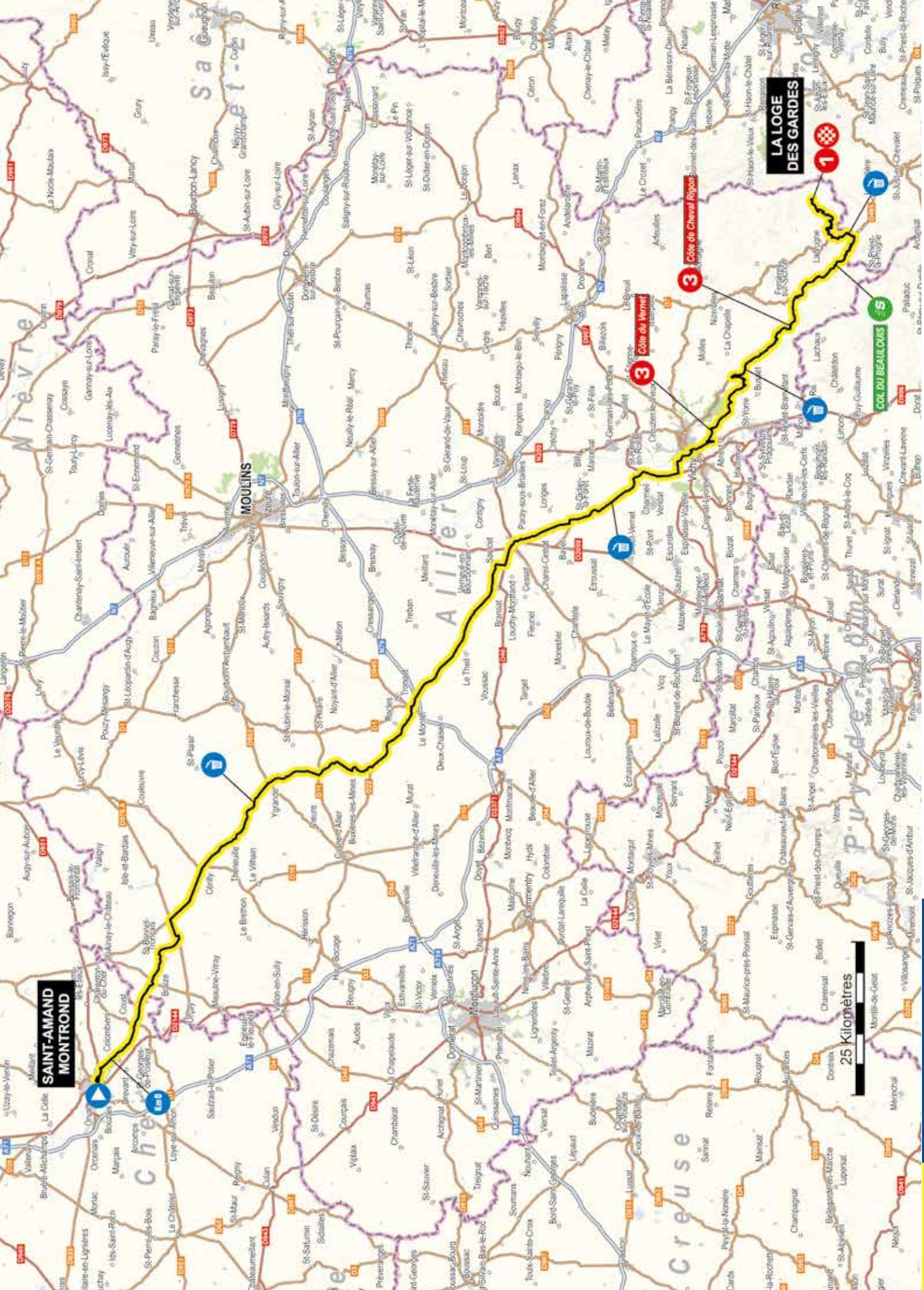
vichy-communaute.fr
logedesgardes.com



Forteresse, Saint-Amand-Montrond



Hall des sources, Vichy



**SAINT-AMAND
MONTROND**

**LA LOGE
DES GARDES**

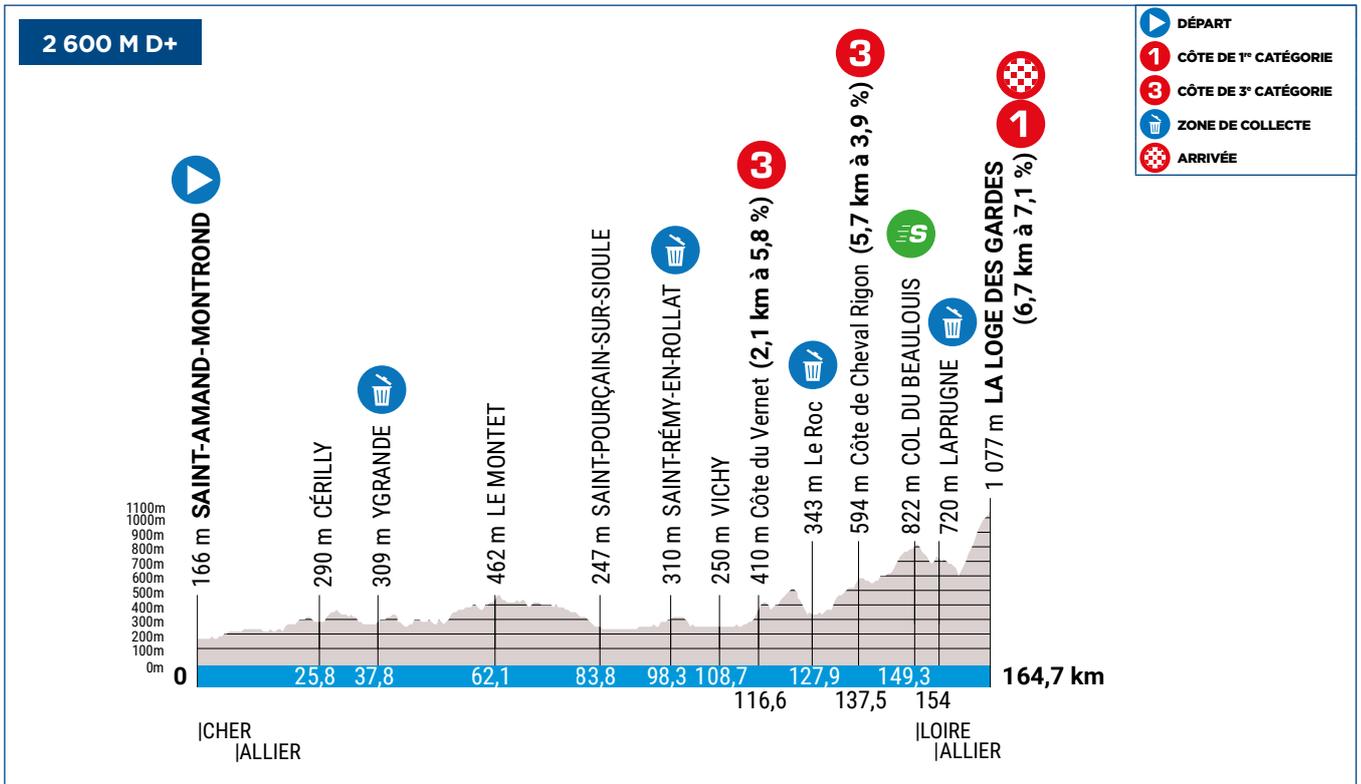
▶ **SAINT-AMAND-MONTROND** 18 **LA LOGE DES GARDES** 03

MERCREDI 8 MARS

ÉTAPE 4

KILOMÈTRES		ÉTAPE 4				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				43 KM/H	41 KM/H	39 KM/H	
CHER (18)								
		VC	SAINT-AMAND-MONTROND	Départ fictif ▶	12:30	12:30	12:30	
164.7	0	D101	SAINT-AMAND-MONTROND	Départ réel 🕒	12:40	12:40	12:40	
163.6	1.1		COLOMBIERS (près)		12:41	12:42	12:42	
159.3	5.4		Carrefour D101-D1-D101		12:48	12:48	12:48	
ALLIER (03)								
150.2	14.5	D250	Carrefour D250-D39		13:00	13:01	13:02	
148.4	16.3	D39	Carrefour D39-D250		13:03	13:04	13:05	
147.1	17.6	D250	Carrefour D250-D978 A		13:04	13:06	13:07	
144.5	20.2	D978 A	Carrefour D978 A-D953		13:08	13:09	13:11	
138.9	25.8	D953	CÉRILLY (D953-VC-D953)		13:16	13:18	13:20	
133	31.7		THENEUILLE		13:24	13:26	13:29	
126.9	37.8		YGRANDE 🕒		13:33	13:35	13:38	
125.4	39.3		YGRANDE (D953-D94-D68)		13:35	13:37	13:40	
114.4	50.3	D68	BUXIÈRES-LES-MINES		13:50	13:54	13:57	
110.9	53.8		Carrefour D68-D22		13:55	13:59	14:03	
102.6	62.1	D22	LE MONTET (D22-D1)		14:07	14:11	14:15	
85.9	78.8	D1	BRANSAT		14:30	14:35	14:41	
83.4	81.3		SAULCET		14:33	14:39	14:45	
81.8	82.9		Carrefour D1-D46		14:36	14:41	14:48	
80.9	83.8	D46	SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (D46-D2009-D130)		14:37	14:43	14:49	
78	86.7	D130	Carrefour D130-D277		14:41	14:47	14:53	
73.2	91.5		Ambon (LORIGES) (D277-D219-D277)		14:48	14:54	15:01	
72.2	92.5	D277	Carrefour D277-D6		14:49	14:55	15:02	
69	95.7	D6	SAINT-DIDIER-LA-FORÊT		14:53	15:00	15:07	
66.4	98.3		SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT 🕒		14:57	15:04	15:11	
62.5	102.2		SAINT-RÉMY-EN-ROLLAT		15:03	15:09	15:17	
60.4	104.3		CHARMEIL		15:05	15:13	15:20	
57	107.7		Carrefour D6-D6 E		15:10	15:18	15:26	
56	108.7	D6E	VICHY (D6E-VC-D2209-D259-D906 E)		15:12	15:19	15:27	
51.1	113.6	D906 E	ABREST (D906 E-D126)		15:19	15:26	15:35	
49.5	115.2	D126	VICHY (D126-D270)		15:21	15:29	15:37	
48.1	116.6	D270	Côte du Vernet 🕒		15:23	15:31	15:39	
48.1	116.6		LE VERNET (D270-D175)		15:23	15:31	15:39	
44.4	120.3	D175	Les Baillons		15:28	15:36	15:45	
40.8	123.9		Les Corres (BUSSET)		15:33	15:41	15:51	
40.3	124.4		Carrefour D175-D121		15:34	15:42	15:51	
37.5	127.2	D121	Carrefour D121-D995		15:37	15:46	15:56	
36.9	127.8	D995	Le Roc (LA CHAPELLE)		15:38	15:47	15:57	
36.8	127.9		Le Roc 🕒		15:38	15:47	15:57	
33.2	131.5		ARRONNES		15:43	15:52	16:02	
27.2	137.5		Côte de Cheval Rigon 🕒		15:52	16:01	16:12	
24.9	139.8		FERRIÈRES-SUR-SICHON		15:55	16:05	16:15	
15.4	149.3	D495	COL DU BEAULOUIS (D995-D495) 🕒		16:08	16:18	16:30	
LOIRE (42)								
12.1	152.6		SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE (D495-D44)		16:13	16:23	16:35	
ALLIER (03)								
10.7	154		LAPRUGNE 🕒		16:15	16:25	16:37	
9.4	155.3	D7	LAPRUGNE (D7-D477)		16:17	16:27	16:39	
6.7	158	D477	Carrefour D477-D182		16:20	16:31	16:43	
0	164.7	D182	LA LOGE DES GARDES 🕒		16:30	16:41	16:53	

PROFIL



SAINT-AMANT-MONTROND (18) LA LOGE DES GARDES (03)

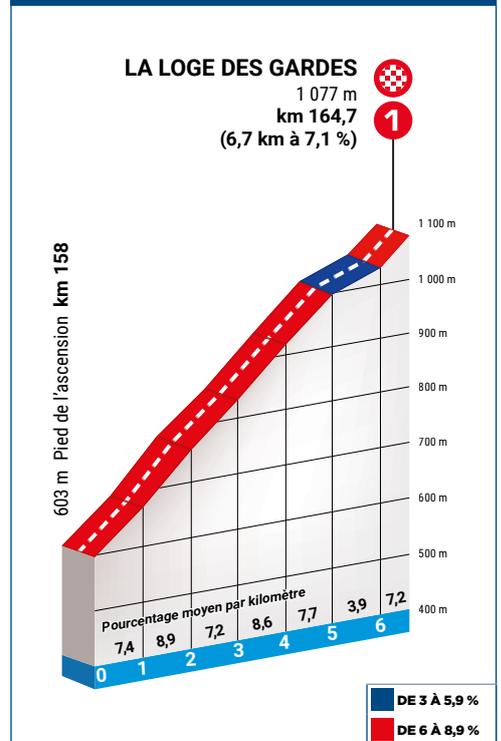
MERCREDI 8 MARS

ÉTAPE 4

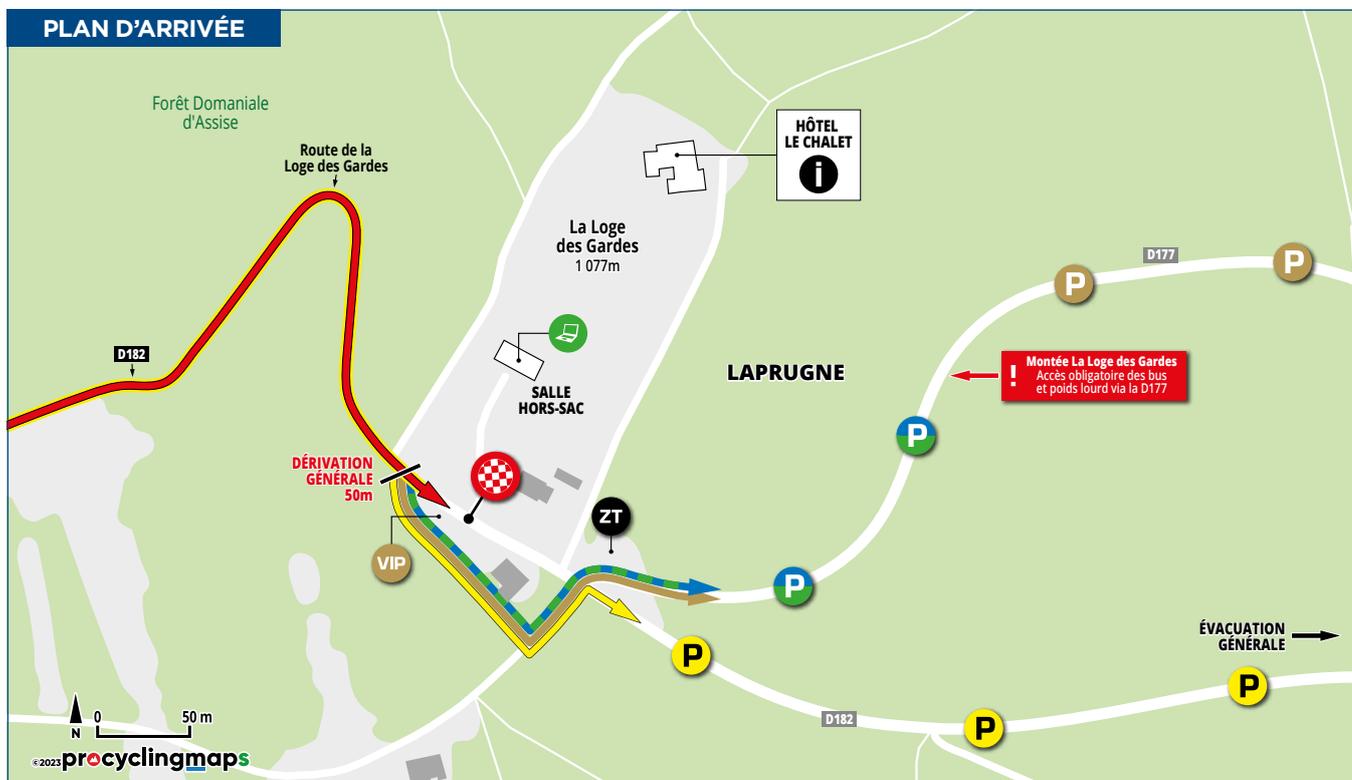
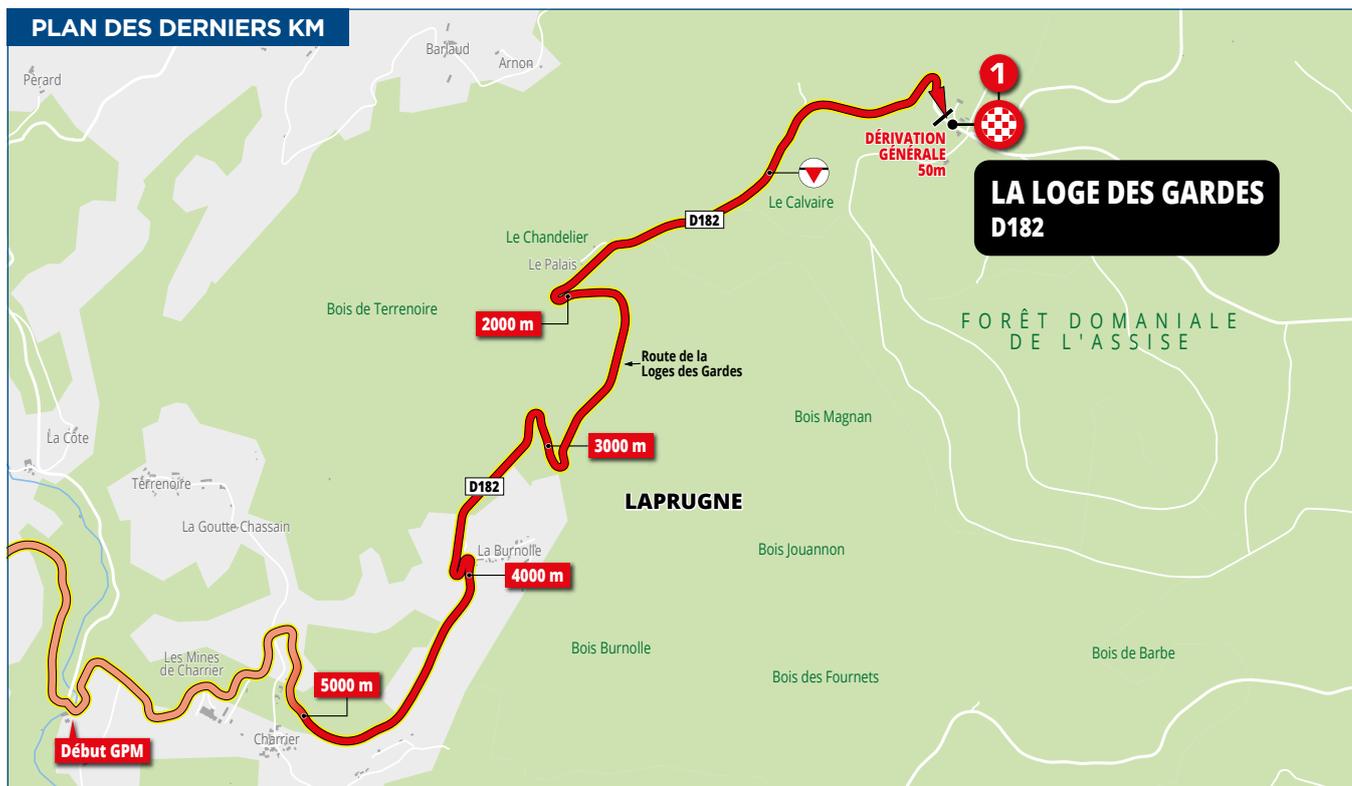
A.S.O. 2023 © A. Broadway



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D182, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 50 mètres

Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse : Hôtel Le Chalet

Salle hors-sac - 03250 Laprugne

Distance de l'arrivée : 75 m

▶ SAINT-SYMPHORIEN SUR-COISE (69)

Au cœur des monts du Lyonnais, Saint-Symphorien-sur-Coise est une commune du département du Rhône aux confins de celui de la Loire. Sa collégiale, classée monument historique, offre un large panorama depuis son éperon rocheux. Ses maisons à colombages, ses portes de ville et ses rues soulignant les anciens remparts composent un riche patrimoine architectural médiéval.

L'essor industriel du XX^e siècle a laissé son empreinte avec des bâtiments caractéristiques, notamment ceux de la famille d'Antoine Pinay, ministre sous De Gaulle et père du nouveau franc. Une ancienne tannerie bénéficie du soutien de la Mission Bern pour sauvegarder l'édifice et deviendra un écrin culturel. Quant au musée de la Maison des métiers, il permet de découvrir les savoir-faire d'autrefois. Étape sur la route de Compostelle, centre de randonnées pédestres, la ville dévoile un univers culturel et festif en toutes saisons : concerts, spectacles, festival de rue, géocaching...

Enfin, côté papilles, l'incontournable saucisson sec a élevé la ville au rang de capitale mondiale. L'activité locale représente 25 % de la production française.

saint-symphorien-sur-coise.fr



Saint-Symphorien-sur-Coise

◻ SAINT-PAUL-TROIS CHÂTEAUX (26)

Le charme d'un village où l'on se rencontre sur les places du centre ancien et les atouts d'une ville dynamique où l'on vient s'installer pour créer son activité. La douceur de vivre et l'énergie d'entreprendre. Le cœur et l'ambition.

Saint-Paul-Trois-Châteaux dévoile des atouts qui font de cette commune de 9 500 habitants un lieu emblématique de la Drôme provençale, au cœur de la vallée du Rhône et au carrefour de la Drôme, du Gard, du Vaucluse et de l'Ardèche. Forte de 6 000 ans d'histoire, la cité tricastine reflète l'authenticité de la terre de Provence où se mêlent ruines de l'Antiquité et vestiges médiévaux et modernes. Champs de lavande, oliviers et vignobles profitent ici d'un climat généreux. Place gastronomique de la Drôme provençale, le terroir fournit notamment la truffe noire emblématique du Tricastin, la «tuber melanosporum».

La culture et le sport, ses nombreuses animations, ses équipements modernes et son attractivité assurent le rayonnement de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

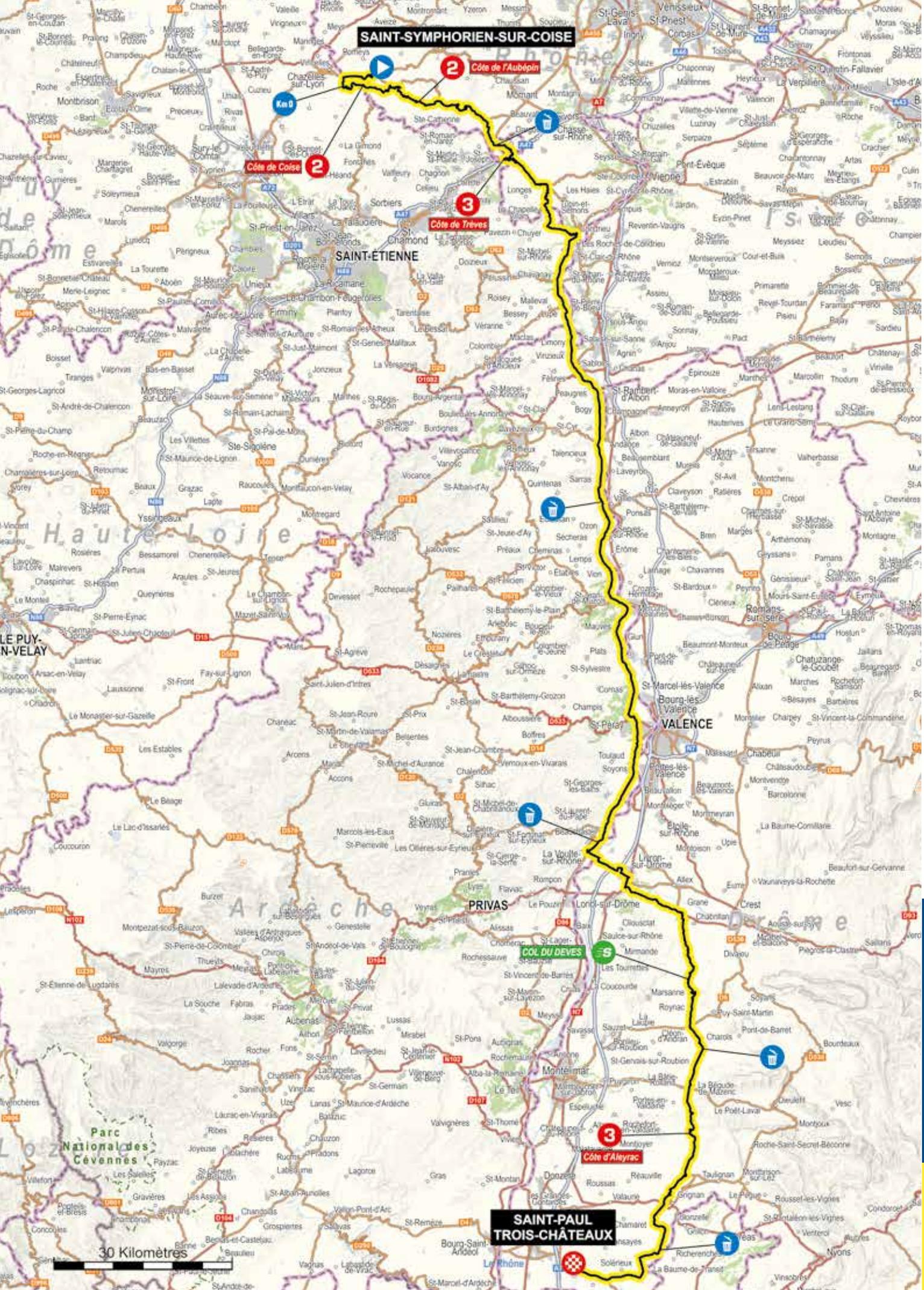
ville-saintpaultroischateaux.fr



LE DÉPARTEMENT



Saint-Paul-Trois-Châteaux



SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

2 Côte de l'Aubépin

2 Côte de Coise

3 Côte de Trèves

VALENCE

PRIVAS

**SAINT-PAUL
TROIS-CHÂTEAUX**

COL DU DEVÈS

3 Côte d'Alayrac

30 Kilomètres

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69) SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26)

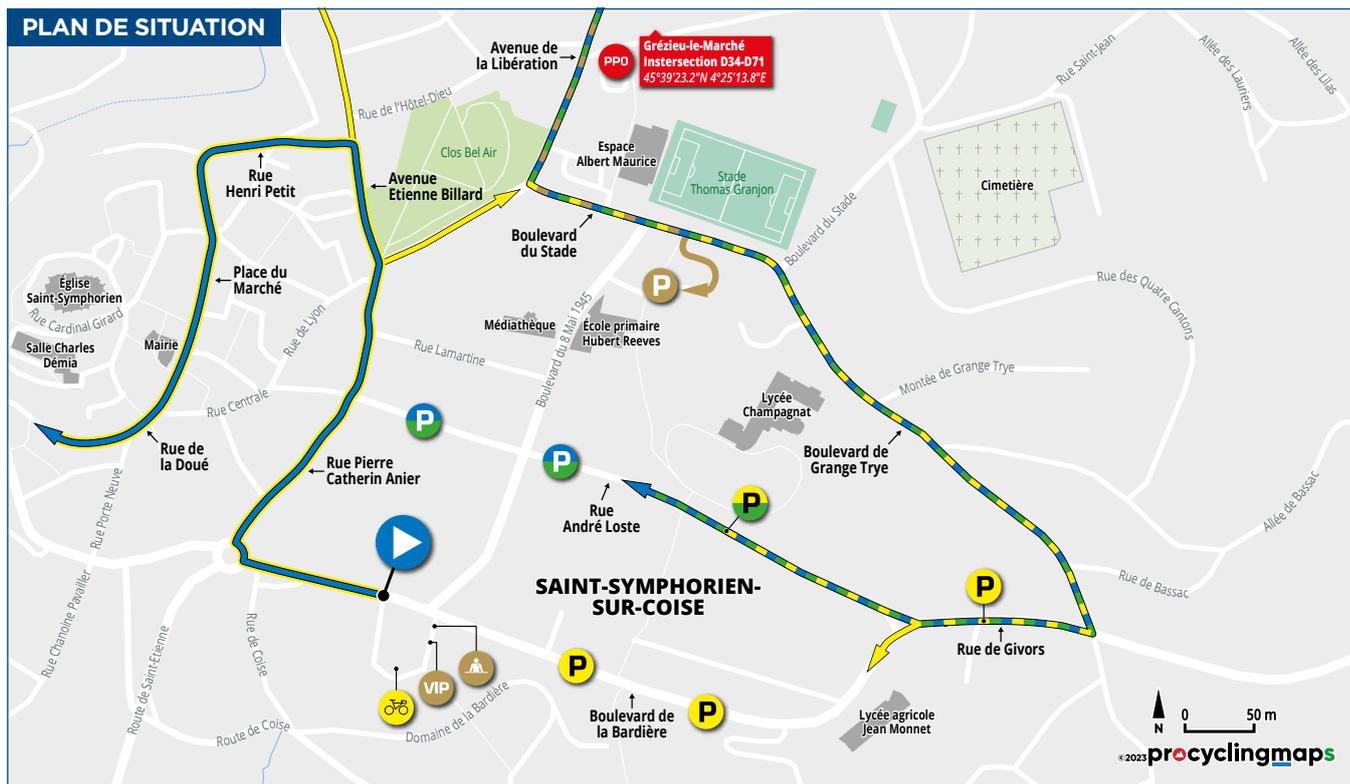
JEUDI 9 MARS

ÉTAPE 5

ACCÈS ET DÉPART

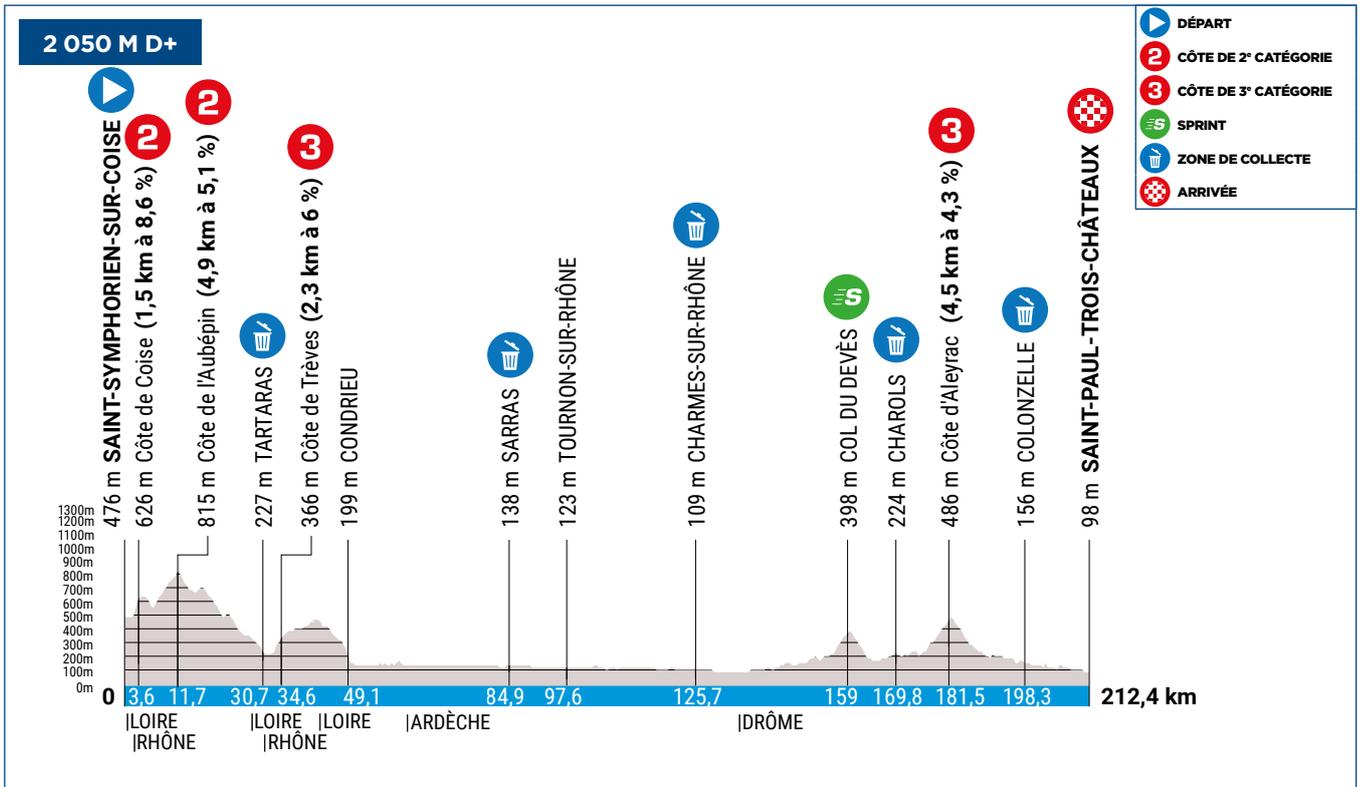
Rassemblement de départ : boulevard du 11 Novembre
Signature : 10h10 à 11h10
Appel : 11h15

Départ fictif : 11h20 par boulevard du 11 Novembre, D4, D71, rue Henri Petit, place du Marché, rue de la Doué, D2, D103, SAINT-DENIS-SUR-COISE, D103 A
Départ réel : 11h35 sur la D103 A, soit à 7,2 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 5			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
RHÔNE (69)							
		D2	SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Départ fictif	11:20	11:20	11:20
212.4	0	D103 A	SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Départ réel	11:35	11:35	11:35
210.4	2		Carrefour D103 A-D3		11:38	11:38	11:38
			RHÔNE (69)				
210.3	2.1	D4	Carrefour D4-VC		11:38	11:38	11:38
208.8	3.6	VC	Côte de Coise	2	11:40	11:40	11:40
208.2	4.2		COISE (VC-D71-D664)		11:41	11:41	11:41
205.9	6.5	D664	Carrefour D664-D63		11:44	11:44	11:45
203.5	8.9	D63	LARAJASSE (D63-D97)		11:47	11:48	11:48
200.7	11.7	D97	Côte de l'Aubépin (D97-D63)	2	11:51	11:52	11:52
196.9	15.5	D63	Carrefour D63-D2		11:56	11:57	11:58
196.6	15.8	D2	SAINTE-CATHERINE		11:56	11:57	11:59
189.3	23.1		Saint-Maurice-sur-Dargoire (CHABANIÈRE) (D2-D2 E)		12:06	12:08	12:10
185.7	26.7	D2 E	La Roussillière (CHABANIÈRE) (D2 E-VC)		12:11	12:13	12:15
LOIRE (42)							
183.4	29	VC	TARTARAS (VC-D37.1)		12:14	12:16	12:18
181.8	30.6	D37.1	Carrefour D37.1-D488		12:17	12:19	12:21
181.7	30.7	D488	TARTARAS	3	12:17	12:19	12:21
181.3	31.1		Carrefour D488-D502		12:17	12:19	12:22
RHÔNE (69)							
178.8	33.6	D502	TRÈVES		12:21	12:23	12:25
177.8	34.6		Côte de Trèves	3	12:22	12:24	12:27
173.4	39		Carrefour D502-D28E2		12:28	12:31	12:33
LOIRE (42)							
167.4	45	D19	LA CHAPELLE-VILLARS (près)		12:36	12:39	12:42
167.3	45.1		Carrefour D19-D78		12:36	12:39	12:43
RHÔNE (69)							
163.3	49.1	D28E	CONDRIEU (D28E-D386)		12:42	12:45	12:49
161.9	50.5	D386	Passage à niveau n° 17		12:44	12:47	12:51
LOIRE (42)							
161.2	51.2	D807	VÉRIN		12:45	12:48	12:52
160.2	52.2	D1086	SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE		12:46	12:49	12:53
159.3	53.1		Passage à niveau n° 18		12:47	12:51	12:55
159.1	53.3		CHAVANAY		12:48	12:51	12:55
153.1	59.3		SAINT-PIERRE-DE-BŒUF		12:56	13:00	13:04
ARDÈCHE (07)							
150.3	62.1	D86	LIMONY		13:00	13:04	13:08
148	64.4		Passage à niveau n° 29		13:03	13:07	13:12
145.4	67		SERRIÈRES (D86-VC-D86)		13:06	13:11	13:15
142.4	70		PEYRAUD		13:10	13:15	13:20
135.7	76.7		ANDANCE		13:20	13:25	13:30
134.1	78.3		Passage à niveau n° 37		13:22	13:27	13:32
129.2	83.2		SARRAS		13:28	13:34	13:40
127.5	84.9		SARRAS	3	13:31	13:36	13:42
123.7	88.7		ARRAS-SUR-RHÔNE		13:36	13:42	13:48
116.4	96		SAINT-JEAN-DE-MUZOLS		13:46	13:52	13:59
114.8	97.6		TOURNON-SUR-RHÔNE		13:48	13:54	14:01
104.5	107.9		CHÂTEAUBOURG		14:02	14:09	14:17
101.5	110.9		CORNAS		14:06	14:13	14:21
99.2	113.2		SAINT-PÉRAY		14:09	14:17	14:25
96.6	115.8		GUILHERAND-GRANGES		14:13	14:20	14:29
92.2	120.2		SOYONS		14:19	14:27	14:35
88.7	123.7		CHARMES-SUR-RHÔNE		14:24	14:32	14:40
87.5	124.9		Blod (SAINT-GEORGES-LES-BAINS)		14:25	14:33	14:42
86.7	125.7		CHARMES-SUR-RHÔNE	3	14:26	14:34	14:43
79.6	132.8		LA VOULTE-SUR-RHÔNE (D86-D86E-D86F)		14:36	14:45	14:54
DRÔME (26)							
74.6	137.8		LIVRON-SUR-DRÔME (D86-VC-D86-N7)		14:43	14:52	15:02
70.4	142	N7	Carrefour N7-D104 A		14:49	14:58	15:08
65.6	146.8	D104	Saint-Bardoux		14:55	15:05	15:15
62.7	149.7		GRANE (D104-VC-D437-D113)		14:59	15:09	15:19
53.4	159	D113	COL DU DEVÈS	5	15:12	15:22	15:33
50.3	162.1		ROYNAC (D113-D107-D113)		15:16	15:26	15:38
46.6	165.8		CLÉON-D'ANDRAN (D113-D57-D6-D9)		15:21	15:32	15:44
43.8	168.6	D9	CHAROLS		15:25	15:36	15:48
42.6	169.8		CHAROLS	3	15:26	15:37	15:50
38.1	174.3		LA BÉGUDE-DE-MAZENC		15:33	15:44	15:56
30.9	181.5		Côte d'Aleyrac	3	15:42	15:54	16:07
26.2	186.2		Carrefour D9-D24		15:49	16:01	16:14
25.3	187.1	D24	Carrefour D24-D56		15:50	16:02	16:16
22.4	190	D56	Carrefour D56-D4		15:54	16:06	16:20
21.5	190.9	D4	Carrefour D4-VC		15:55	16:08	16:21
20	192.4		Carrefour VC-D541-D71		15:57	16:10	16:24
17.7	194.7	D71	CHAMARET (D71-D471)		16:00	16:13	16:27
15.6	196.8	D471	COLONZELLE (D471-D231)		16:03	16:16	16:30
14.1	198.3		COLONZELLE	3	16:05	16:18	16:32
12.2	200.2	D231	Carrefour D231-D481		16:08	16:21	16:35
10.3	202.1	D481	MONTÉGUR-SUR-LAUZON (D481-D117)		16:10	16:24	16:38
7.4	205	D117	Carrefour D117-D341		16:14	16:28	16:42
3.9	208.5	D341	Carrefour D341-D71		16:19	16:33	16:48
3.2	209.2	D71	Carrefour D71-D59		16:20	16:34	16:49
0	212.4	D59	SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX	3	16:25	16:38	16:53

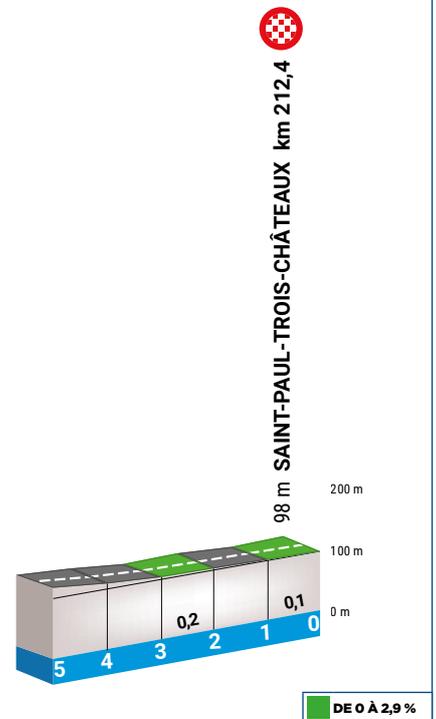
PROFILS



A.S.O. 2023 © A. Broadway



PROFIL DES DERNIERS KM

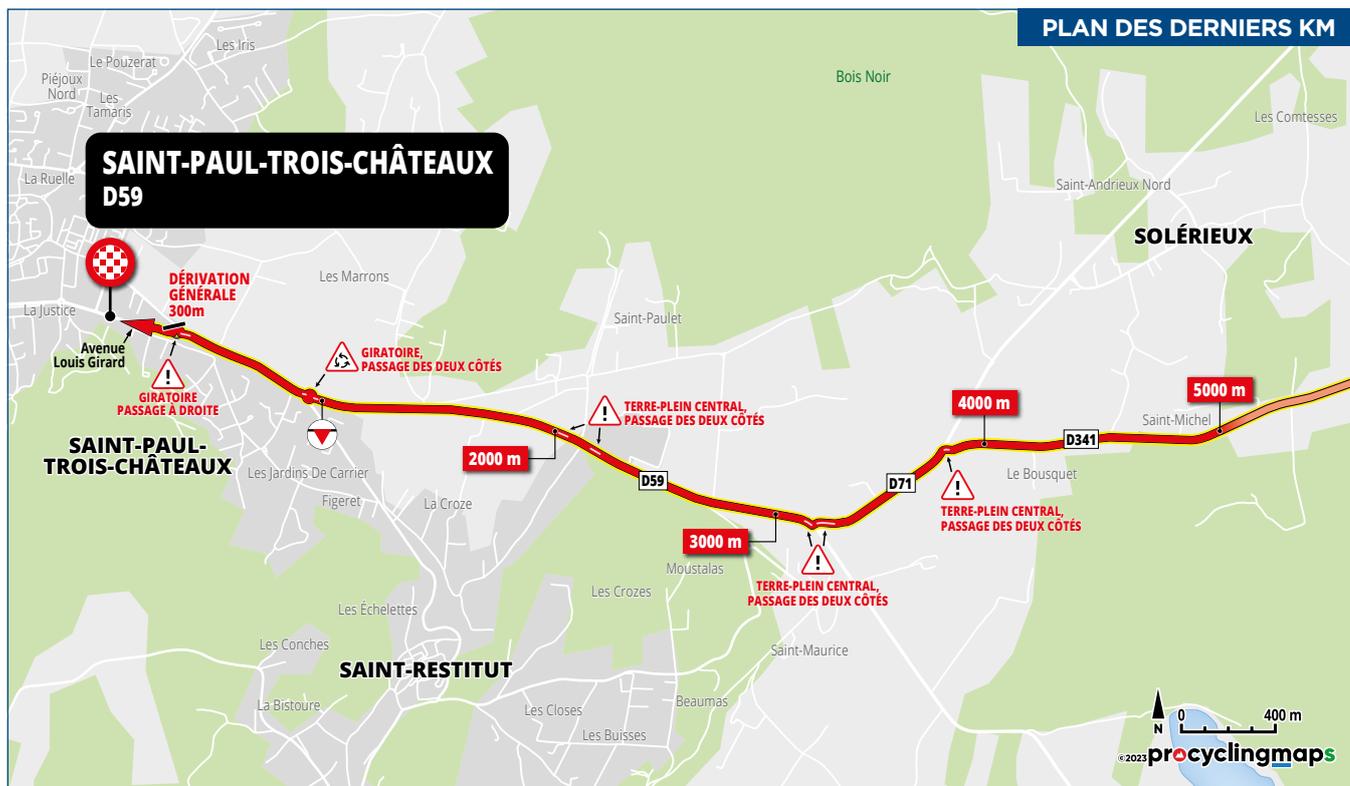


SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (26) SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (69) SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (212,4)

JEUDI 9 MARS

ÉTAPE 5

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D59, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 300 mètres
Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse : salle Georges Fontaine
 Espace de la Gare - Place du 14 Juillet
Distance de l'arrivée : 800 m

▶ TOURVES 83

Tourves, située en Centre Var, au cœur du territoire de la Provence Verte, est à proximité du massif de la Sainte-Baume et à mi-chemin entre Brignoles et Saint-Maximin.

Avec 5 500 habitants, Tourves est une commune attractive et dynamique qui se développe autour d'une économie industrielle, artisanale et touristique. Durant plus d'un siècle, l'exploitation minière de la bauxite a été, avec la viticulture, la principale activité économique du secteur. Aujourd'hui, le musée des Gueules Rouges, retraçant le passé industriel, lui est dédié.

De nombreux espaces naturels et sites patrimoniaux comme les gorges du Caramy et le château de Valbelle attirent visiteurs et randonneurs. Enfin, Tourves est également connue pour son célèbre « bouchon de la Nationale 7 » qui, dans les années 60, s'étendait sur des kilomètres sur l'itinéraire de la « route des vacances ». Désormais, une reconstitution historique, qui rassemble des milliers de visiteurs, est organisée le 15 août tous les deux ans.

tourves.fr



Château de Valbelle, Tourves

🍷 LA COLLE-SUR-LOUP 06

Idéalement située entre mer et montagne, à 17 km de Nice et seulement 6 km du littoral, La Colle-sur-Loup est un lieu de séjour idéal pour rayonner sur la Côte d'Azur, de Cannes à Monaco, du littoral à l'arrière-pays.

Typique de la Provence d'autrefois, il y fait bon vivre, grâce à un climat particulièrement doux et à la qualité de son environnement et de ses espaces naturels.

Aux portes des gorges du Loup, point de départ de randonnées et base de loisirs nautiques, la commune est nichée dans de verdoyantes collines qui offrent des paysages sauvages et préservés. Promenez-vous dans les rues et ruelles du cœur de village pour découvrir places, placettes et façades, véritables témoins de l'architecture provençale.

Forte d'un riche passé horticole, La Colle-sur-Loup était, jusqu'au milieu du XX^e siècle, principale productrice de fleurs pour les célèbres parfumeries grassoises et la capitale de la rose de mai, la rose Centifolia, principale composante du Chanel N°5.

lacollesurloup-mairie.com
lacollesurloup-tourisme.com

la Colle
 sur-Loup
 DESTINATION ART DE VIVRE



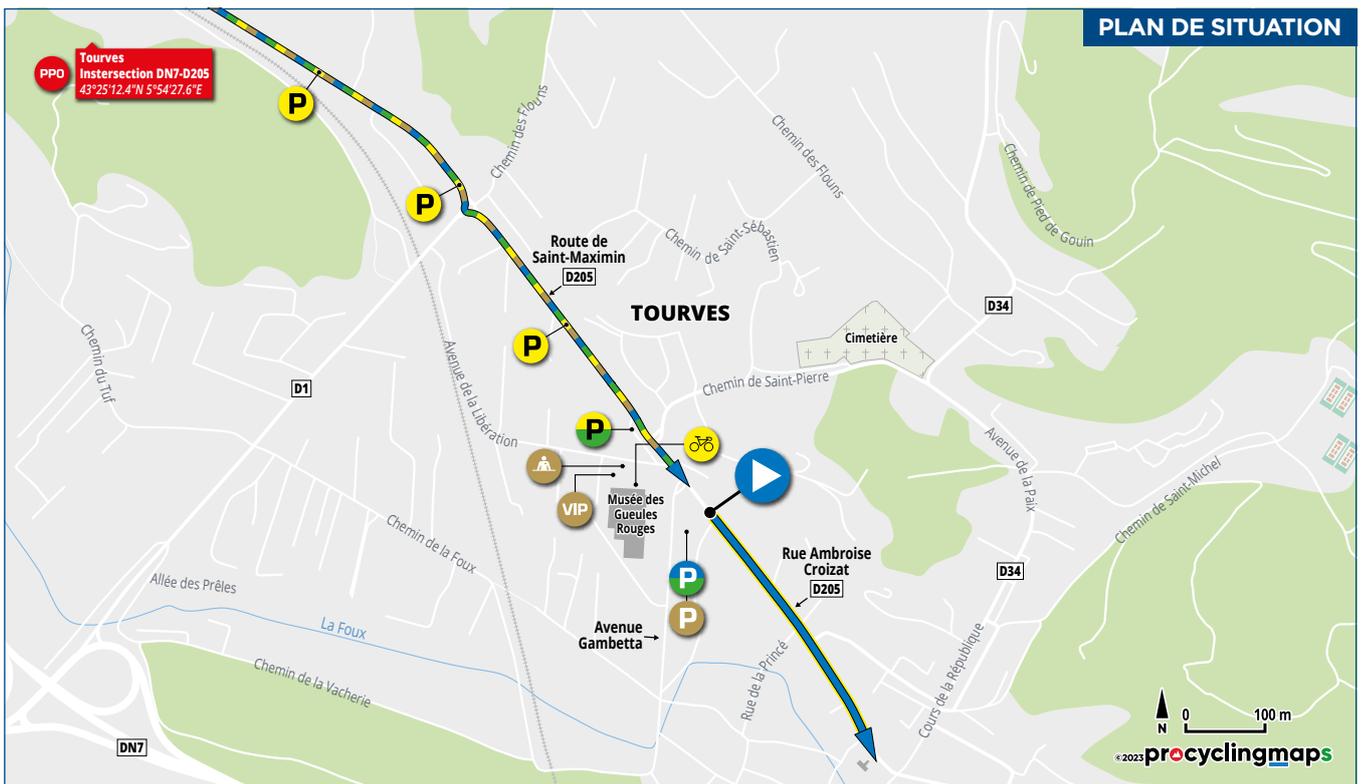
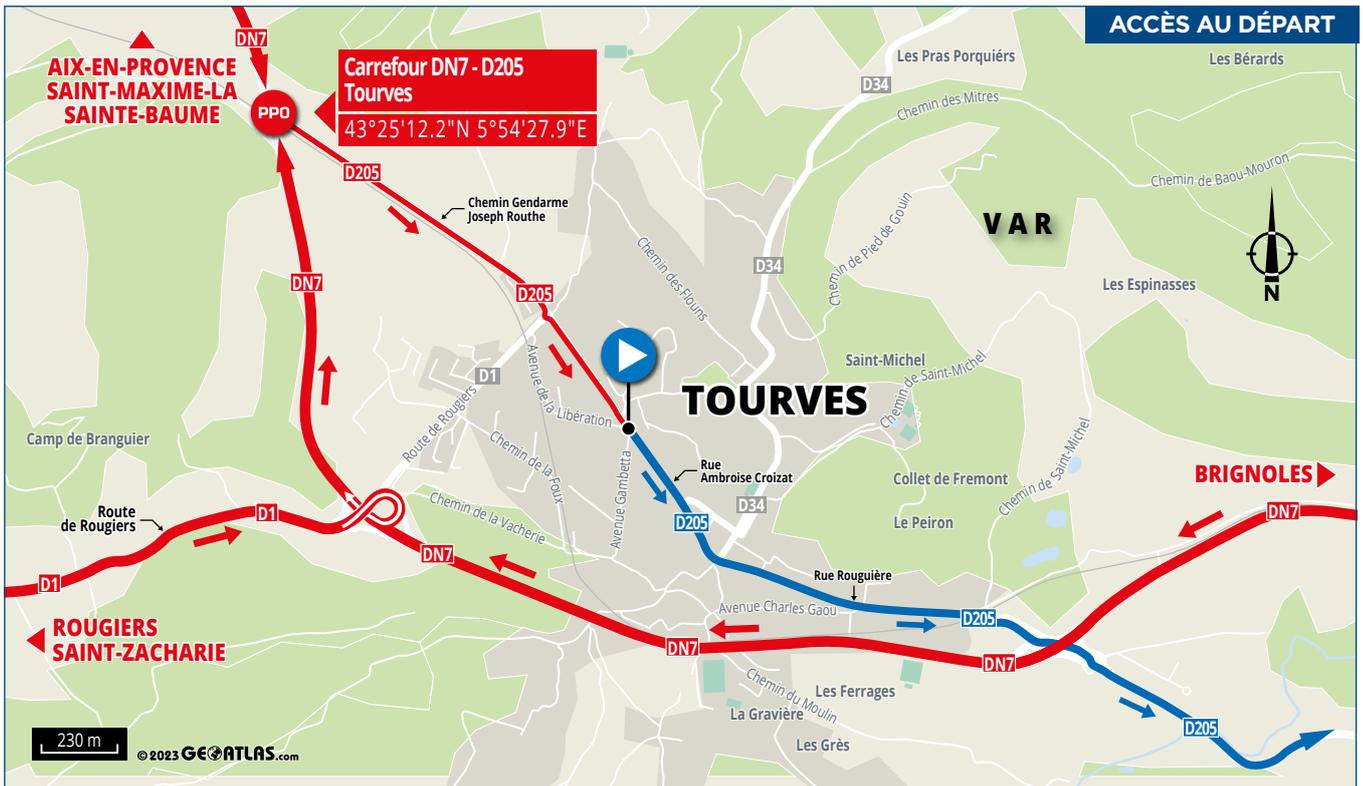
La Colle-sur-Loup



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : D205, rue Ambroize Croizat
Signature : 10h30 à 11h30
Appel : 11h35

Départ fictif : 11h40 par rue Ambroize Croizat, rue Rouguière, route de Brignoles, D205
Départ réel : 11h50 sur la D205, soit à 3,6 km du lieu de rassemblement



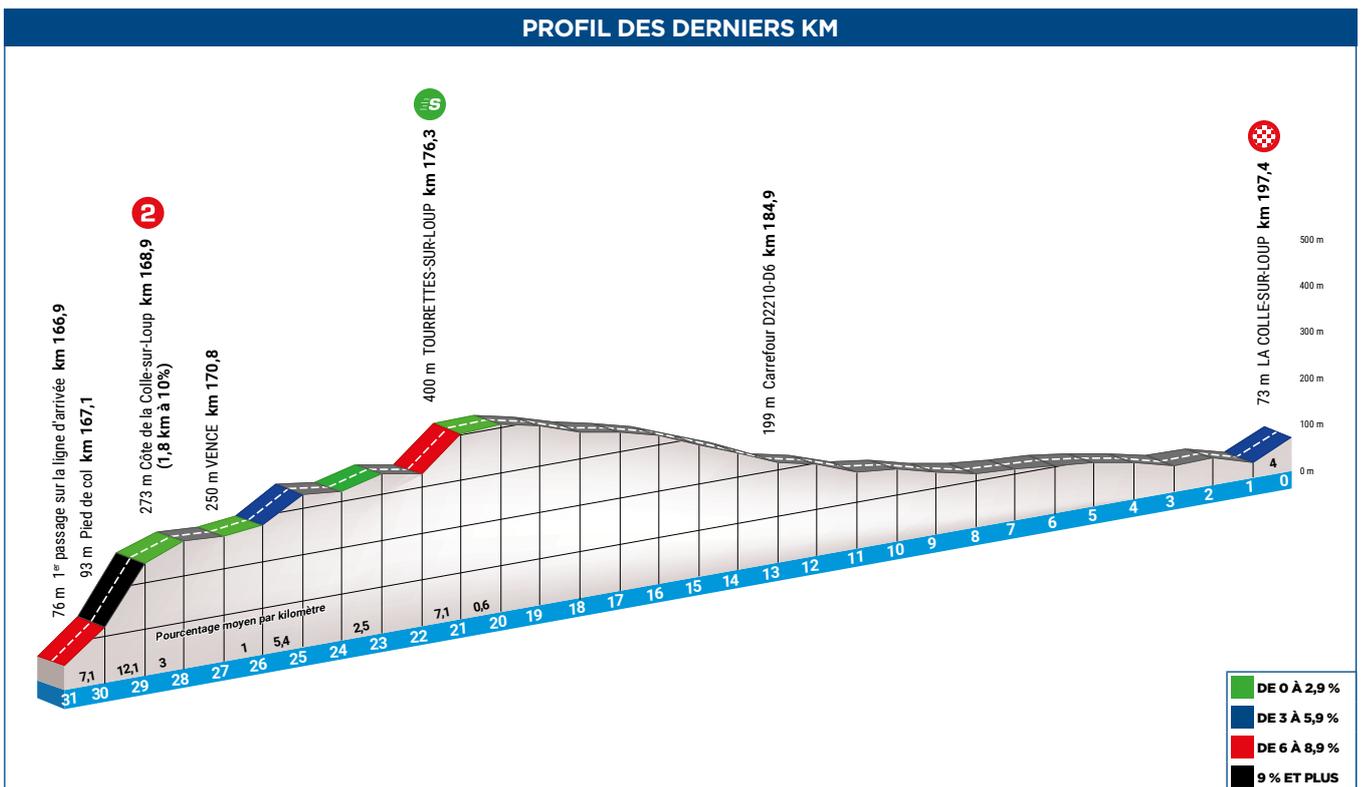
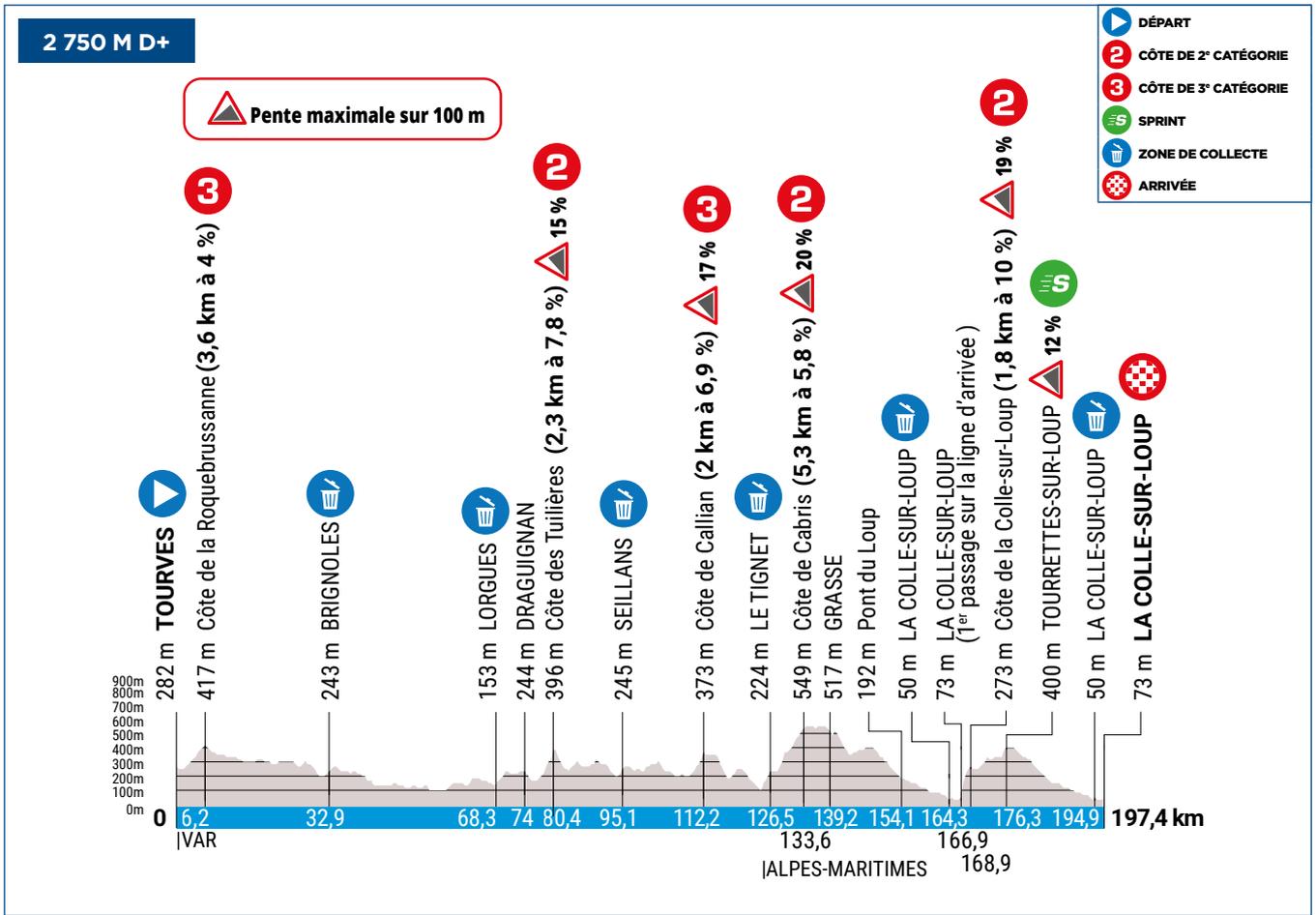
TOURVES 83 LA COLLE-SUR-LOUP 06

VENDREDI 10 MARS

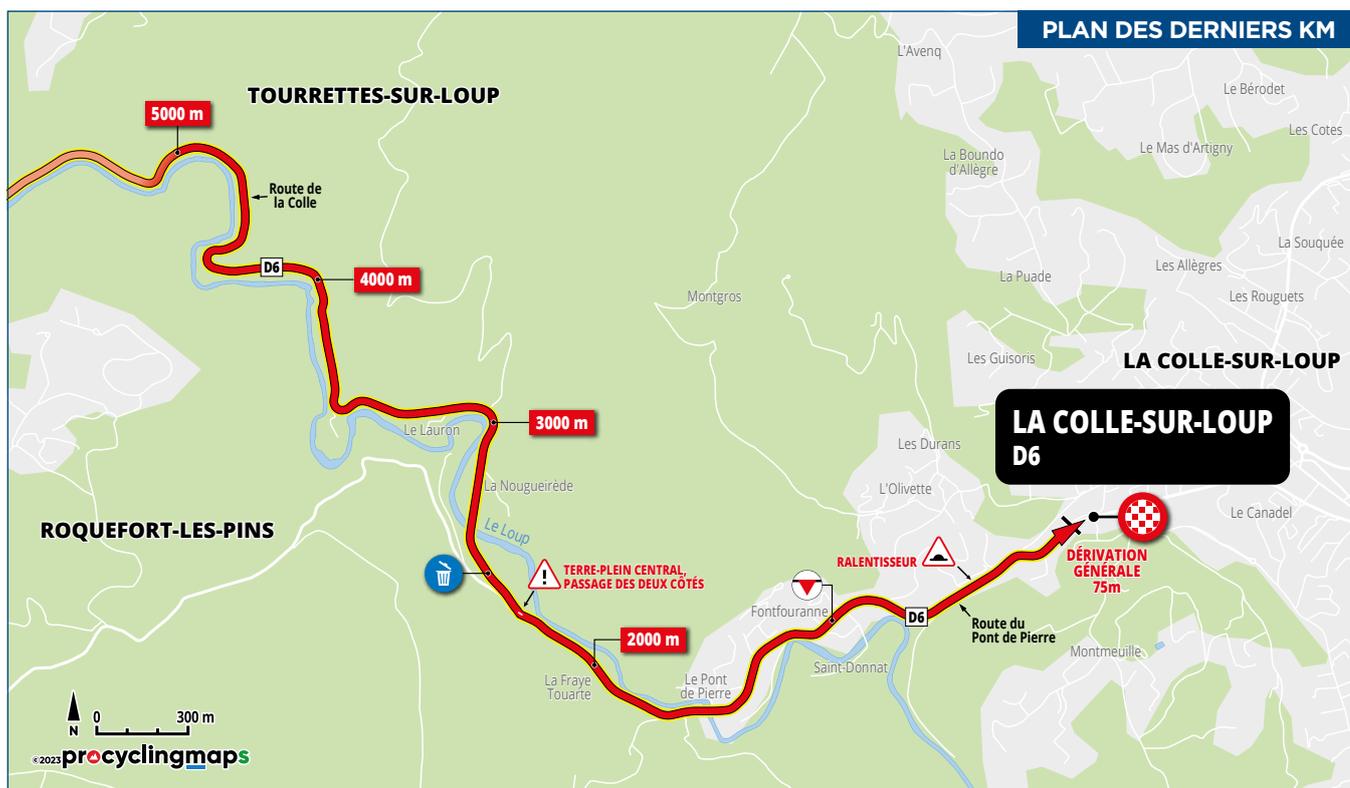
ÉTAPE 6

KILOMÈTRES		ÉTAPE 6				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				43 KM/H	41 KM/H	39 KM/H	
VAR (83)								
		D205	TOURVES	Départ fictif ▶	11:40	11:40	11:40	
197.4	0		TOURVES	Départ réel ▶	11:50	11:50	11:50	
195.3	2.1		Carrefour D205-D5		11:53	11:53	11:53	
191.2	6.2	D5	Côte de la Roquebrussanne	3	11:59	11:59	11:59	
189.5	7.9		LA ROQUEBRUSSANNE (D5-D64)		12:01	12:01	12:02	
182.6	14.8	D64	GARÉOULT (près)		12:11	12:12	12:13	
181.3	16.1		Carrefour D64-D81		12:12	12:13	12:15	
179.4	18	D81	ROCBARON (près)		12:15	12:16	12:18	
179.4	18		Carrefour D81-D43		12:15	12:16	12:18	
177.3	20.1	D43	FORCALQUEIRET (près)		12:18	12:19	12:21	
173.6	23.8		Carrefour D43-D12		12:23	12:25	12:27	
173.4	24	D12	Passage à niveau n° 10		12:23	12:25	12:27	
171.1	26.3		CAMPS-LA-SOURCE		12:27	12:28	12:30	
167.8	29.6		BRIGNOLES (D12-DN7-D554)		12:31	12:33	12:35	
164.5	32.9	D554	BRIGNOLES	1	12:36	12:38	12:40	
162.5	34.9		LE VAL (D554-D562)		12:39	12:41	12:44	
151.3	46.1	D562	CARCÈS (D562-VC-D13-D562-D13-D562)		12:54	12:57	13:01	
134.8	62.6		LORGUES		13:17	13:22	13:26	
129.1	68.3		LORGUES	1	13:25	13:30	13:35	
123.4	74		Carrefour D562-D557		13:33	13:38	13:44	
123.4	74	D557	DRAGUIGNAN (D557-D1555-D562)		13:33	13:38	13:44	
119.3	78.1	D562	Carrefour D562-VC		13:39	13:44	13:50	
117	80.4	VC	Côte des Tuilières	2	13:42	13:48	13:54	
114.5	82.9		Carrefour VC-D54		13:46	13:51	13:57	
113.9	83.5	D54	Carrefour D54-D562		13:46	13:52	13:58	
102.3	95.1	D562	SEILLANS	1	14:03	14:09	14:16	
89.1	108.3		Carrefour D562-VC		14:21	14:28	14:37	
86.1	111.3	VC	CALLIAN (VC-D37)		14:25	14:33	14:41	
85.2	112.2		Carrefour VC-D37		14:27	14:34	14:43	
85.2	112.2		Côte de Callian	3	14:27	14:34	14:43	
83.4	114	D37	MONTAUROUX		14:29	14:37	14:45	
83	114.4		Carrefour D37-VC		14:30	14:37	14:46	
82.7	114.7	VC	Carrefour VC-D37		14:30	14:38	14:46	
79.6	117.8	D37	La Fontaine d'Aragon (D37-D562)		14:34	14:42	14:51	
ALPES-MARITIMES (06)								
71.8	125.6	D2562	LE TIGNET (D2562-VC-D13)		14:45	14:54	15:03	
70.9	126.5		LE TIGNET	1	14:46	14:55	15:05	
67	130.4	D13	SPÉRACÈDES (D13-D513-D11)		14:52	15:01	15:11	
64.4	133	D11	CABRIS (D11-D4-D11)		14:56	15:05	15:15	
63.8	133.6		Côte de Cabris	2	14:56	15:05	15:15	
58.2	139.2		GRASSE (D11-D6085-D111-D2085)		15:04	15:14	15:24	
49.8	147.6	D2085	Pré du Lac (CHÂTEAUNEUF-GRASSE) (D2085-D2210)		15:16	15:26	15:37	
47.2	150.2	D2210	LE BAR-SUR-LOUP (D2210-VC)		15:20	15:30	15:41	
43.3	154.1		Pont du Loup		15:25	15:35	15:47	
43.1	154.3		Carrefour (D2210-D6) (entrée sur le circuit final)		15:25	15:36	15:47	
33.1	164.3	D6	LA COLLE-SUR-LOUP	1	15:39	15:50	16:03	
30.5	166.9		LA COLLE-SUR-LOUP (1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée)		15:43	15:54	16:07	
30.4	167		Carrefour D6-VC		15:43	15:54	16:07	
28.5	168.9	VC	Côte de la Colle-sur-Loup	2	15:46	15:57	16:10	
27.6	169.8		Carrefour AVENUE DE LA COLLE-SUR-LOUP-AVENUE DE SAINT-PAUL		15:47	15:58	16:11	
26.6	170.8		VENCE		15:48	16:00	16:13	
23.1	174.3		TOURRETTES-SUR-LOUP (VC-D2210)		15:53	16:05	16:18	
21.1	176.3	D2210	TOURRETTES-SUR-LOUP	1	15:56	16:08	16:21	
12.5	184.9		Carrefour D2210-D6		16:08	16:20	16:34	
2.5	194.9	D6	LA COLLE-SUR-LOUP	1	16:22	16:35	16:50	
0.8	196.6		LA COLLE-SUR-LOUP		16:24	16:38	16:52	
0	197.4		LA COLLE-SUR-LOUP	1	16:25	16:39	16:54	

PROFILS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : route du Pont de Pierre, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres
Largeur : 7 mètres

Permanence / centre de presse : Gymnase Emilie Fer
 Boulevard Honoré Teisseire
Distance de l'arrivée : 100 m

 NICE (06)

Entre mer et montagne, la capitale azurée mêle encore à cette époque de l'année le bleu de la Baie des Anges au blanc des cimes du Mercantour.

En quelques coups de pédales depuis la mer Méditerranée, vous voilà au pied des plus belles ascensions de la Métropole Nice Côte d'Azur, au cœur d'un magnifique territoire de montagne. De la Promenade des Anglais jusqu'au col de la Bonette qui culmine à 2 715 mètres sur la plus haute route d'Europe, c'est une terre de prédilection pour le sport et un véritable paradis pour la pratique des activités physiques sous toutes les formes, tout au long de l'année et à chaque saison : ski, voile, course pédestre, ultra-trail, VTT, randonnée, alpinisme et bien évidemment cyclisme.

À l'occasion de cet avant-dernier jour de course, les coureurs mettront ainsi en exergue tout ce que notre territoire peut offrir de plus beau au mois de mars pour célébrer ainsi le 90^e anniversaire de cette course mythique.

nice.fr

 COL DE LA COUILLOLE (06)

Après le col de Turini l'an dernier, c'est encore une ascension particulièrement sélective qui attend les coureurs pour conclure cette avant-dernière étape au col de la Couillole, sur la commune de Roubion.

Reliant les gorges du Cians, à l'ouest, à la vallée de la Tinée, à l'est, passage incontournable pour tous les amoureux de la petite reine sur le territoire de Nice Côte d'Azur, ce col mythique s'est révélé au grand public à l'occasion du Tour de France 1973 avec un succès de l'Espagnol Lopez Carril puis en 1975 lors de la légendaire étape Nice - Pra Loup qui vit Bernard Thévenet décrocher et détrôner le grand Eddy Merckx.

Plus près de nous, ce fut l'arrivée de la 7^e étape du Paris-Nice 2017, pour ce qui reste la plus haute de la Course du soleil : l'Australien Richie Porte s'était imposé et le Colombien Sergi Henao avait pris le Maillot Jaune à Julian Alaphilippe. Nul doute qu'on assistera encore à une solide explication entre les meilleurs grimpeurs du peloton.

nice.fr



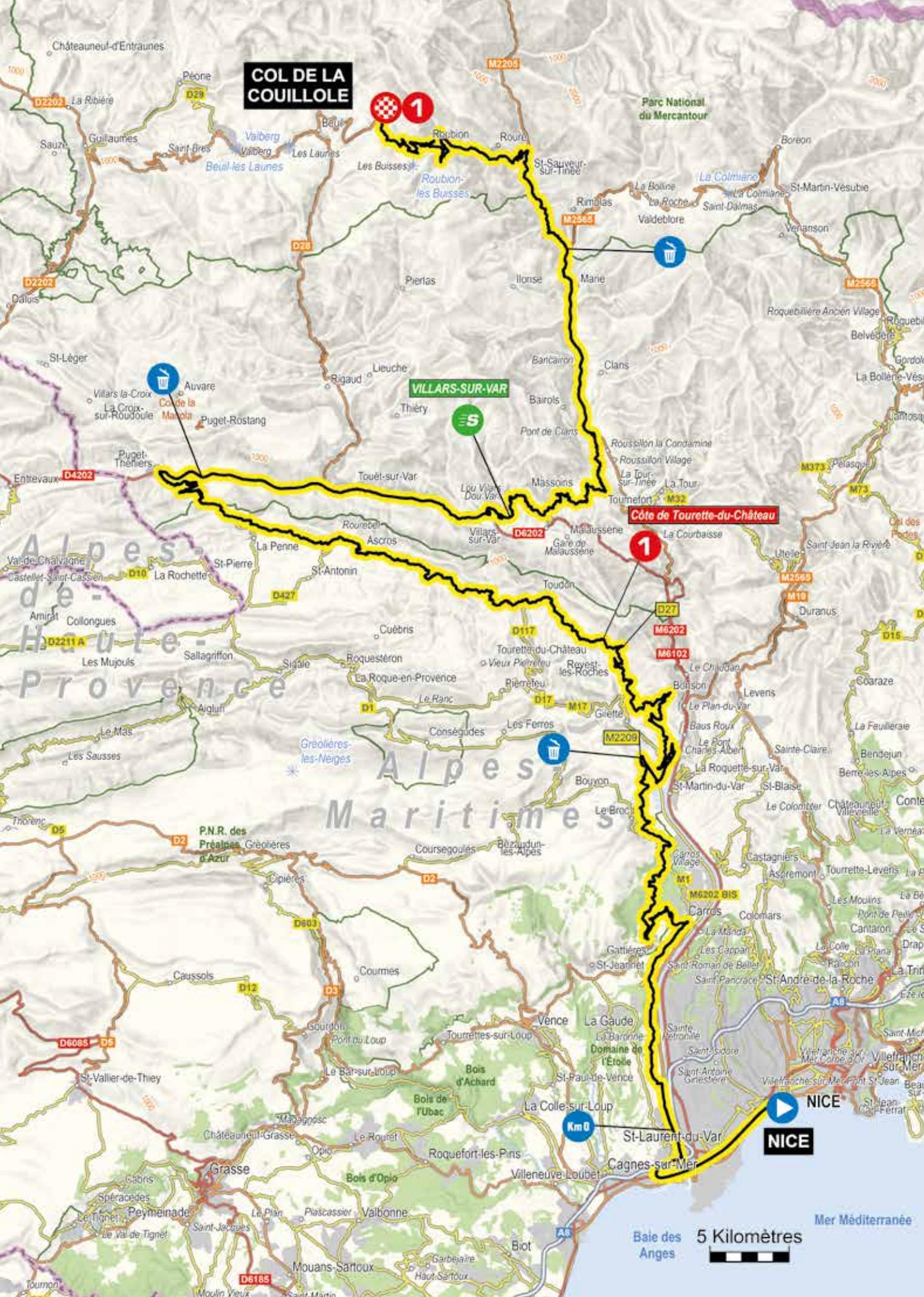
ROUBION



Nice



Arrivée de Paris-Nice en 2017 au col de la Couillole



COL DE LA COUILLOLE

1

VILLARS-SUR-VAR

S

Côte de Tourette-du-Château

1

NICE

NICE

5 Kilomètres

▶ NICE 06 COL DE LA COUILLOLE 06

SAMEDI 11 MARS

ÉTAPE 7

ACCÈS ET DÉPART

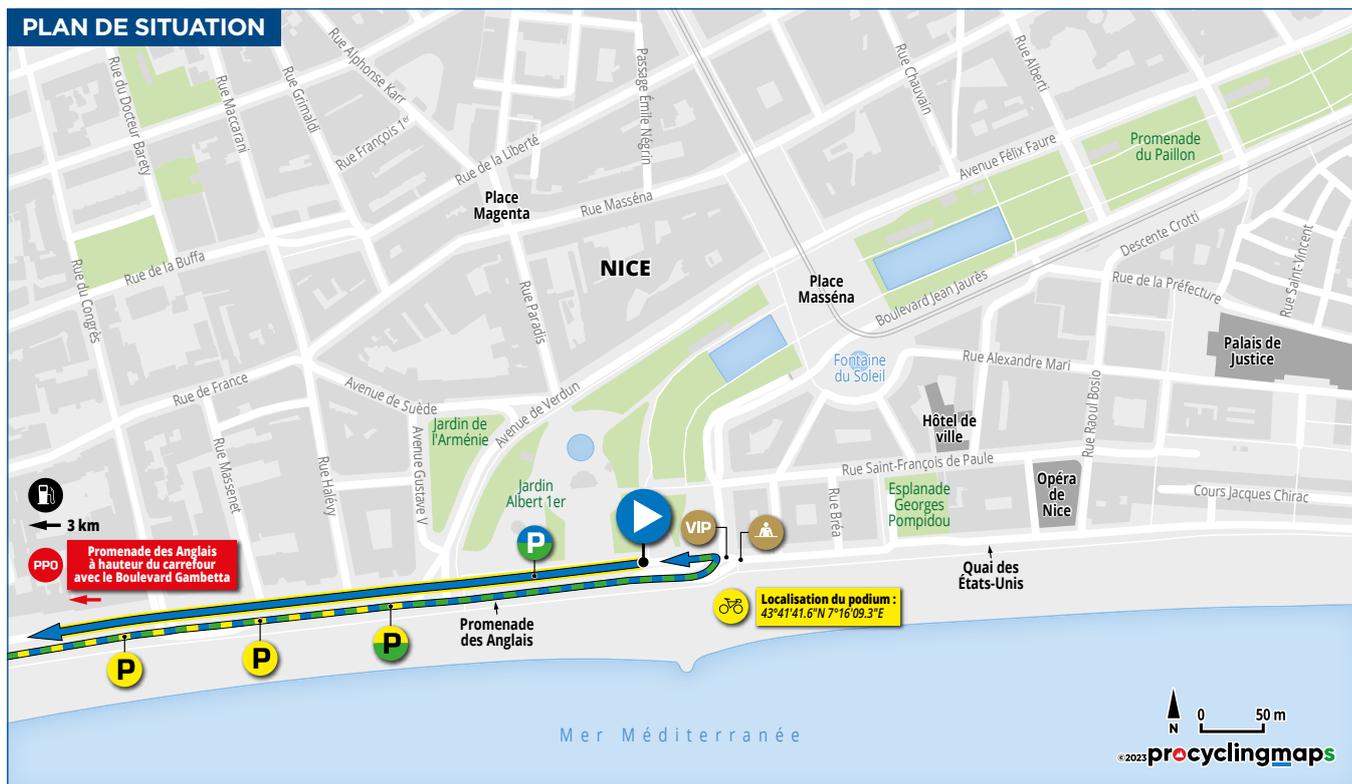
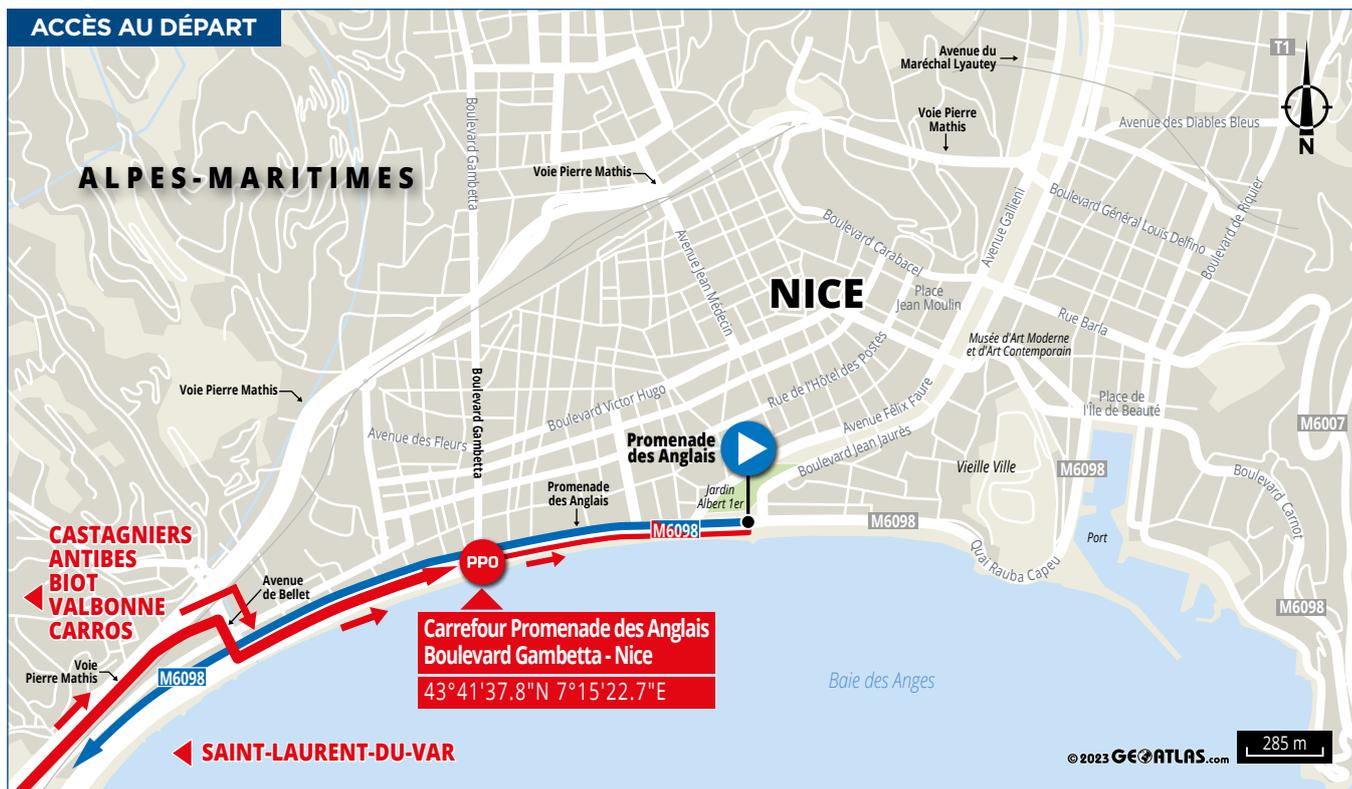
Rassemblement de départ : promenade des Anglais

Signature : 9h30 à 10h30

Appel : 10h35

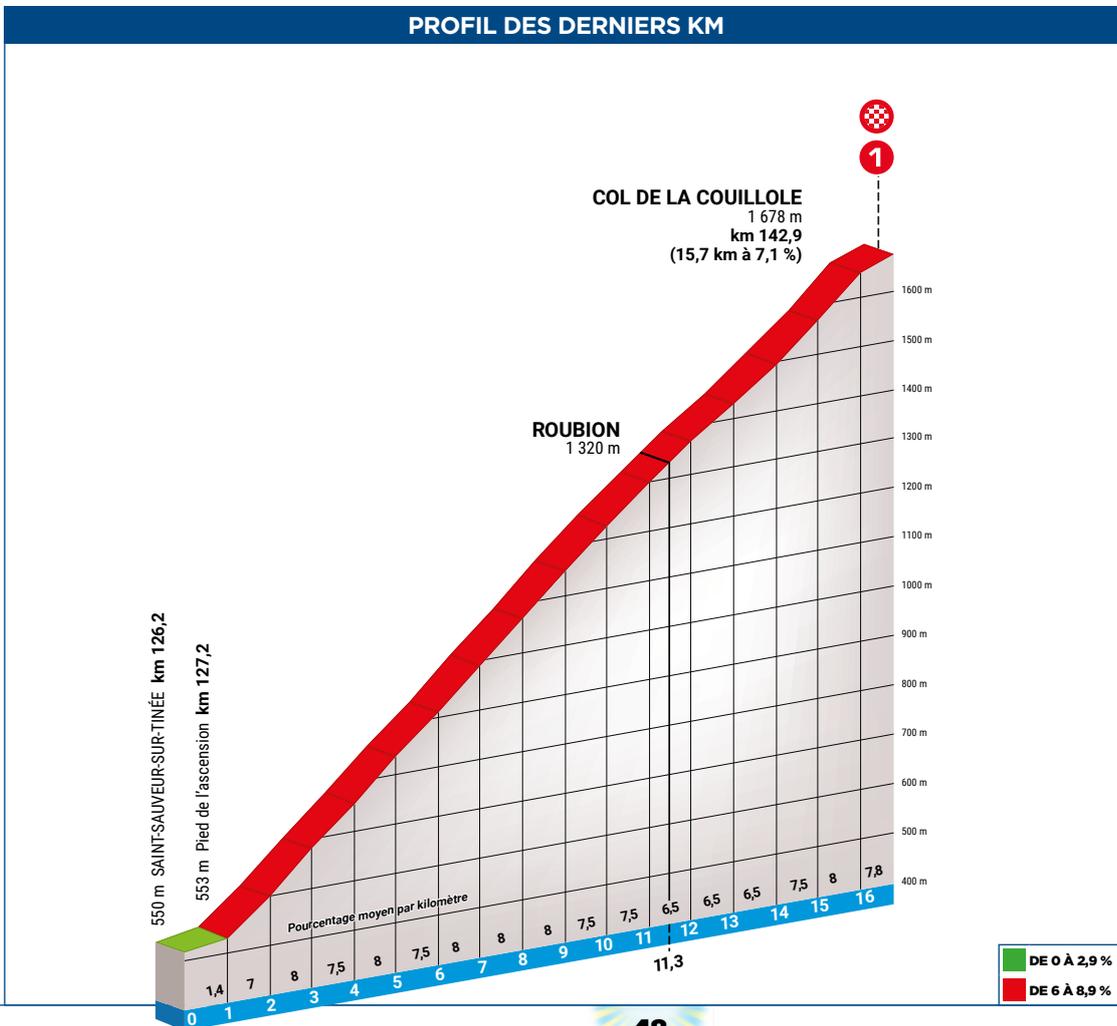
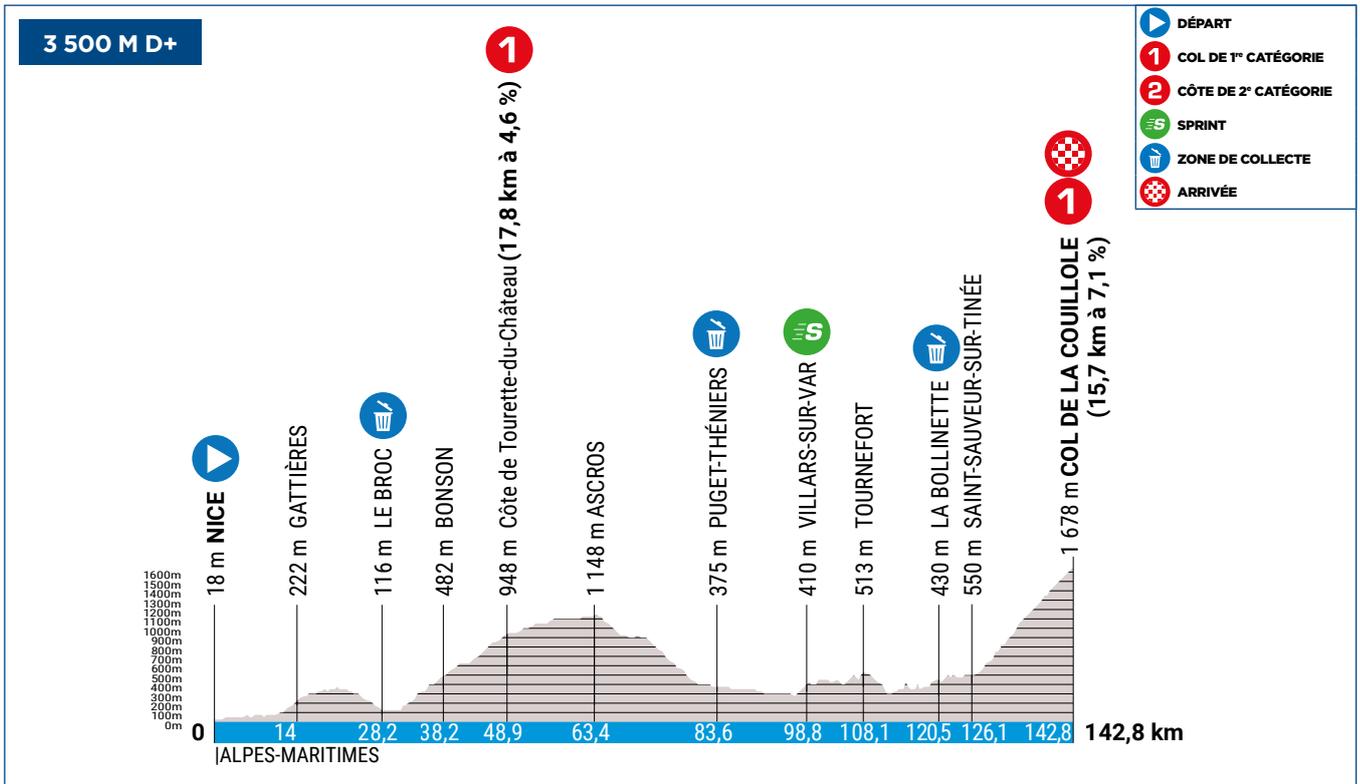
Départ fictif : 10h40 par promenade des Anglais, M6098, passage Moatti, Rue Léonard Antossi, avenue Francis Teisseire, M95 D, boulevard Georges Pompidou, M95, avenue Pierre et Marie Curie

Départ réel : 11h00 sur M95, avenue Pierre et Marie Curie, soit à 10 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 7				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				39 KM/H	37 KM/H	35 KM/H	
ALPES-MARITIMES (06)								
		M6098	NICE	Départ fictif ▶	10:40	10:40	10:40	
			SAINT-LAURENT-DU-VAR (M6098-M118 B-M118-M95)					
142.8	0	M95	NICE	Départ réel 🕒	11:00	11:00	11:00	
141.1	1.7		SAINT-LAURENT-DU-VAR (M95-VC-M2209)		11:03	11:03	11:03	
141	1.8		Carrefour AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE-CHEMIN DE LA DIGUE		11:03	11:03	11:03	
138.5	4.3	M2209	La Baronne (LA GAUDE)		11:07	11:07	11:07	
132.2	10.6	M1001	Carrefour M1001-VC		11:16	11:17	11:18	
128.8	14	M2210	GATTIÈRES (M2210-M2209)		11:21	11:23	11:24	
125.7	17.1	M2209	CARROS		11:26	11:28	11:29	
119.1	23.7		Carrefour VC-M2209		11:36	11:38	11:40	
119.1	23.7		LE BROC (M2209-VC-M2209)		11:36	11:38	11:40	
115	27.8		Carrefour M2209-VC		11:43	11:45	11:48	
114.6	28.2		LE BROC	🕒	11:43	11:46	11:48	
113.5	29.3		Carrefour VC-M901		11:45	11:47	11:50	
111.8	31	M901	Carrefour M901-M17		11:48	11:50	11:53	
111.7	31.1	M17	Le Pont Charles-Albert (GILETTE) (M17-VC-M17)		11:48	11:50	11:53	
108.1	34.7		Carrefour M17-M27		11:53	11:56	11:59	
105.9	36.9	M27	Les Salles		11:57	12:00	12:03	
104.6	38.2		BONSON		11:59	12:02	12:05	
96.3	46.5	D27	REVEST-LES-ROCHES		12:12	12:15	12:20	
94.7	48.1		TOURETTE-DU-CHÂTEAU		12:14	12:18	12:22	
93.9	48.9		Côte de Tourette-du-Château	🕒	12:15	12:19	12:24	
90.8	52		TOUDON		12:20	12:24	12:29	
82	60.8		Les Crottes		12:33	12:38	12:44	
79.4	63.4		ASCROS		12:37	12:43	12:49	
77.1	65.7		Rourebél		12:41	12:47	12:53	
75.3	67.5		La Massière		12:44	12:49	12:56	
70.5	72.3	D2211 A	Col Saint-Raphaël (LA PENNE)		12:51	12:57	13:04	
63	79.8		PUGET-THÉNIERS (D2211 A-D6202)		13:03	13:09	13:17	
62.5	80.3		Passage à niveau n° 58		13:03	13:10	13:18	
59.2	83.6		PUGET-THÉNIERS	🕒	13:09	13:16	13:23	
53.5	89.3	D6202	TOUËT-SUR-VAR		13:17	13:25	13:33	
50.6	92.2		Plan Souterain		13:22	13:29	13:38	
46.3	96.5		Vilars Gare (D6202-D26)		13:28	13:36	13:45	
44.5	98.3	D26	VILLARS-SUR-VAR		13:31	13:39	13:48	
44	98.8		VILLARS-SUR-VAR	🕒	13:32	13:40	13:49	
39.3	103.5		MASSOINS (D26-VC-D26)		13:39	13:48	13:57	
34.7	108.1	M26	TOURNEFORT		13:46	13:55	14:05	
30.3	112.5		Carrefour M26-M2205		13:53	14:02	14:13	
30.2	112.6		Pont De Clans (CLANS)		13:53	14:03	14:13	
27.7	115.1	M2205	Bancairon (CLANS)		13:57	14:07	14:17	
23.2	119.6		MARIE		14:04	14:14	14:25	
22.3	120.5		La Bollinette	🕒	14:05	14:15	14:26	
16.7	126.1		SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE		14:14	14:24	14:36	
16	126.8		Carrefour M2205-M30		14:15	14:26	14:37	
0	142.8	M30	COL DE LA COUILLOLE	🕒 🚧	14:40	14:51	15:05	

PROFILS

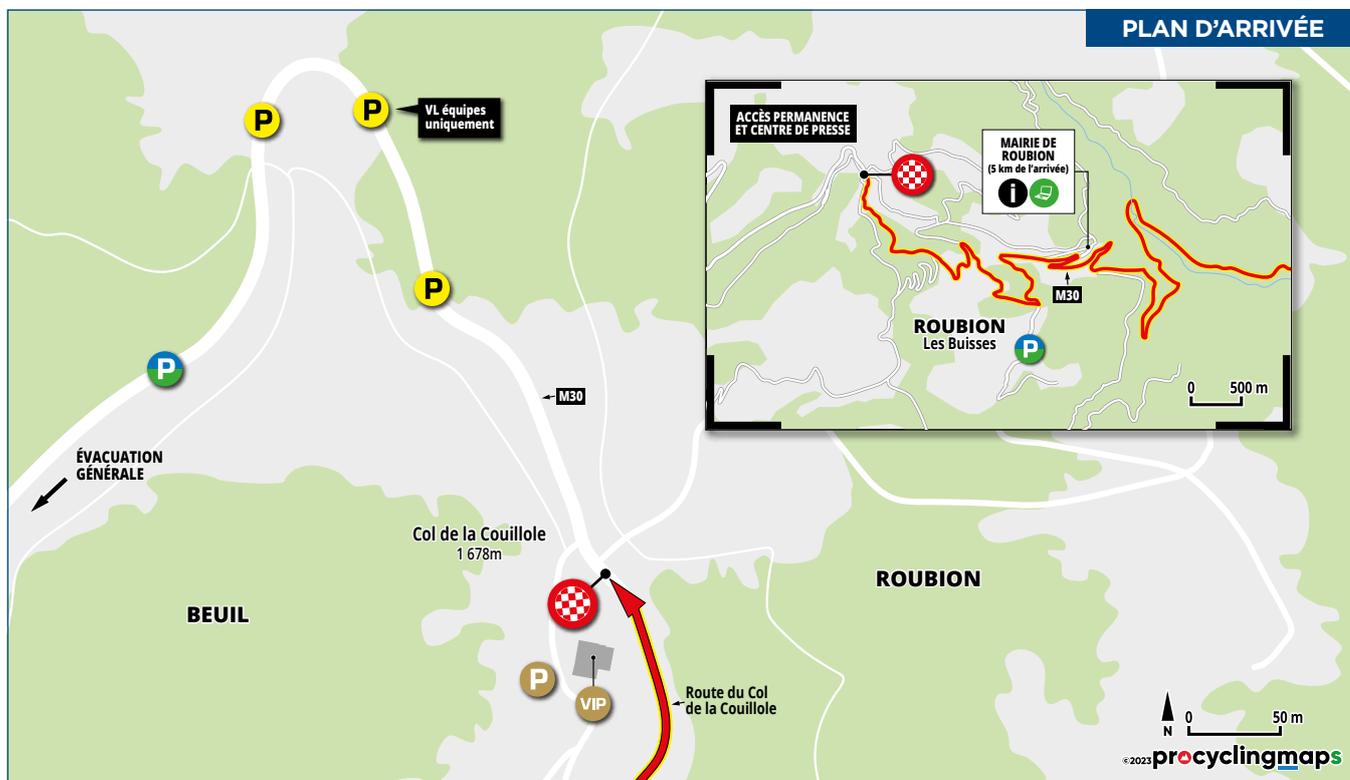


► NICE 06 COL DE LA COUILLOLE 06

SAMEDI 11 MARS

ÉTAPE 7

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : M30, route du Col de la Couillole, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 50 mètres à vue
Largeur : 65 mètres

Permanence / centre de presse : mairie de Roubion
Le village - 06420 Roubion
Distance de l'arrivée : 5 kilomètres



Capitale de la Côte d'Azur, cinquième ville de France (350 000 habitants), deuxième pôle touristique du pays et deuxième aéroport de France (cinq millions de visiteurs et quatorze millions de passagers par an), Nice jouit d'un cadre et d'un climat d'exception qui en font une terre idéale pour le sport et une destination privilégiée pour les grands événements cyclistes internationaux.

À Paris-Nice qui, chaque mois de mars et depuis 90 ans maintenant, fait de la ville de Nice un des hauts lieux du vélo, s'est ajouté, en août 2020, le Grand Départ du Tour de France. Et l'envol de cette 107e édition a révélé encore une fois au monde entier le potentiel hors du commun du territoire niçois pour la pratique du vélo.

L'apothéose sera pour 2024 avec l'arrivée finale du Tour, une première dans l'histoire de la Grande Boucle et la confirmation que Nice et son territoire offrent un stade naturel d'exception digne de l'épilogue de la plus grande compétition cycliste de la planète.

Cette dernière étape de Paris-Nice ne dérogera pas à la règle. Avec un passage encore une fois par le mythique col d'Èze et son superbe panorama sur la Côte d'Azur. Avec l'innovation, cette année, d'un passage par l'emblématique chemin du Vinaigrier qui domine la rade de Villefranche.

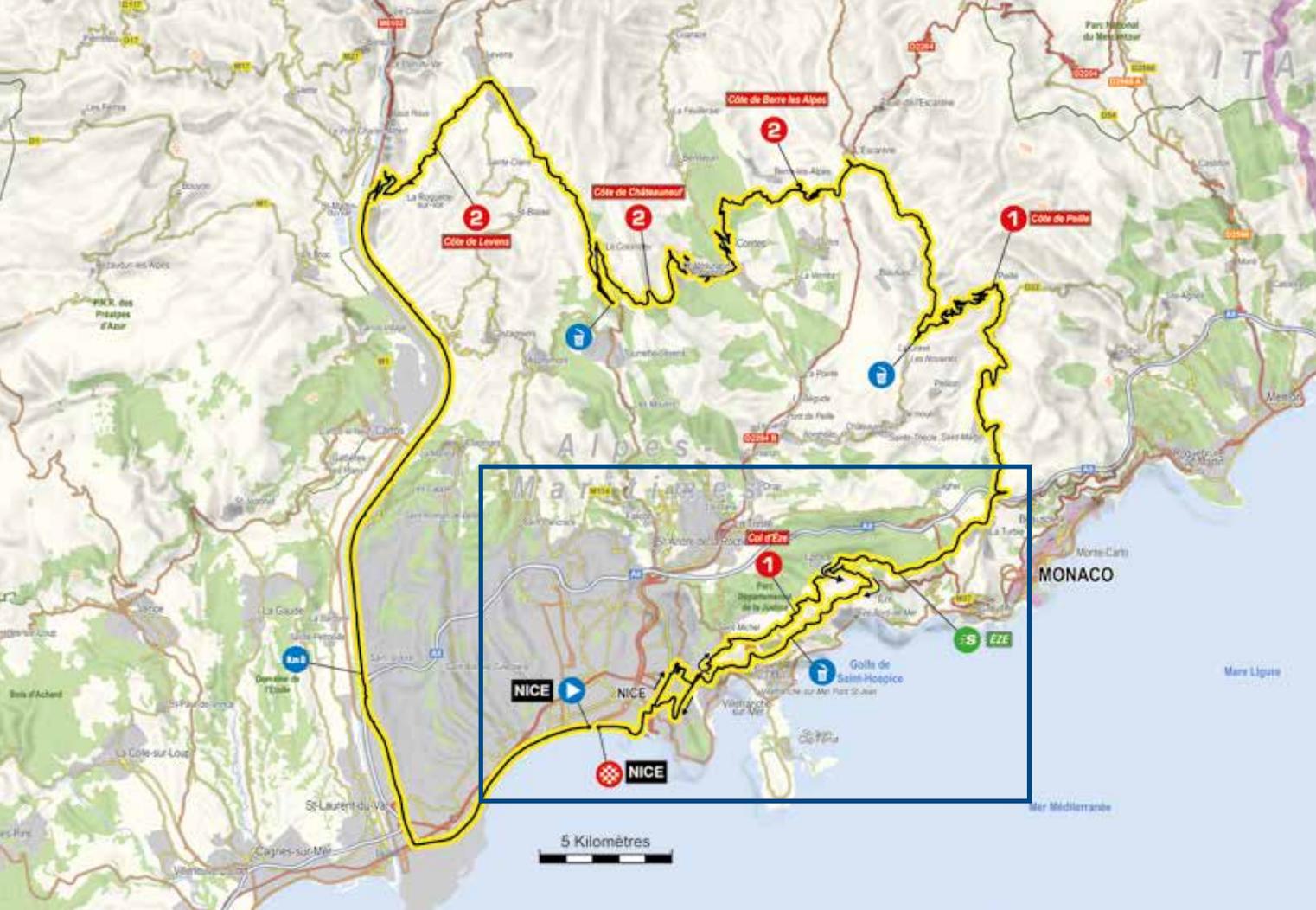
Étape magnifique et ambitieuse, tout comme l'est la politique de mobilité mise en place au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur. Avec une priorité pour le réseau de pistes cyclables qui atteint aujourd'hui 223 km sur la métropole - dont 92 km sur Nice -, le développement depuis plus de dix ans de « Vélobleu » (libre-service de 1 700 vélos et 450 vélos électriques) et la création de 11 000 places de stationnement. Avec encore la sécurisation des routes pour les cyclistes, la valorisation de ses cols qui ont vu s'écrire les plus belles pages du cyclisme et les 37 boucles pour le vélo de route et les 65 boucles de rando-vélo pour VTT ou VTTAE sur 25 communes et sur plus de 1 000 km.

Et enfin ce parcours unique qui permet désormais de relier Auron à Nice à VTT sur 261 km au long des plus beaux paysages de la Métropole, soit sept villes-étapes et la traversée de 16 communes. Autant d'atouts qui ont valu à Nice d'obtenir les trois vélos du label « Ville à vélo du Tour de France ».

nice.fr



Promenade des Anglais, Nice



ACCÈS ET DÉPART

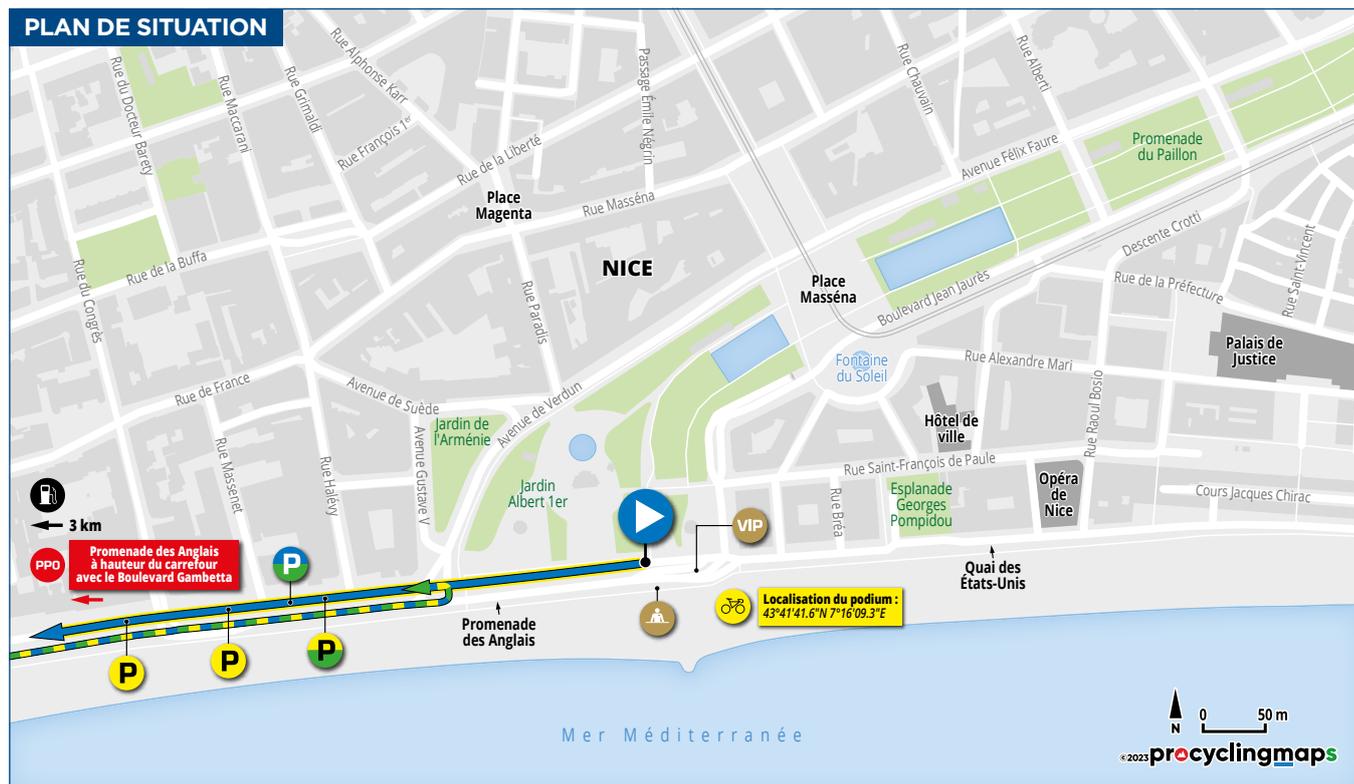
Rassemblement de départ : M6098, promenade des Anglais

Signature : 10h25 à 11h25

Appel : 11h30

Départ fictif : 11h35 par M6098, boulevard Georges Pompidou, M6202, boulevard du Mercantour

Départ réel : 11h55 sur la M6202, boulevard du Mercantour, soit à 10 km du lieu de rassemblement

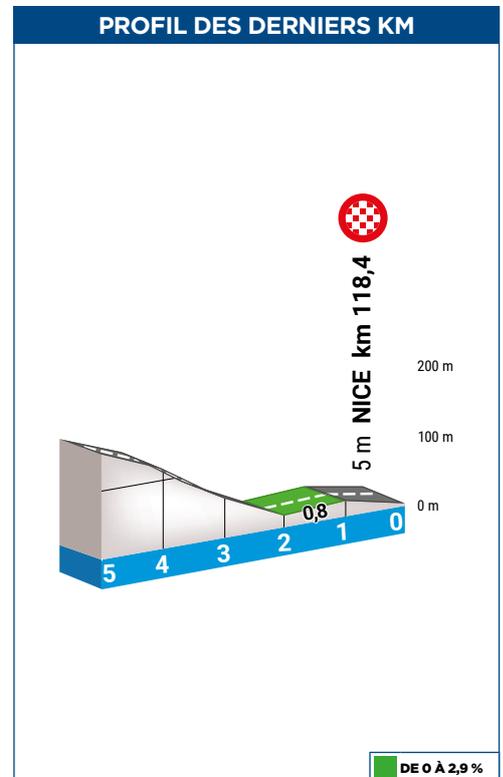
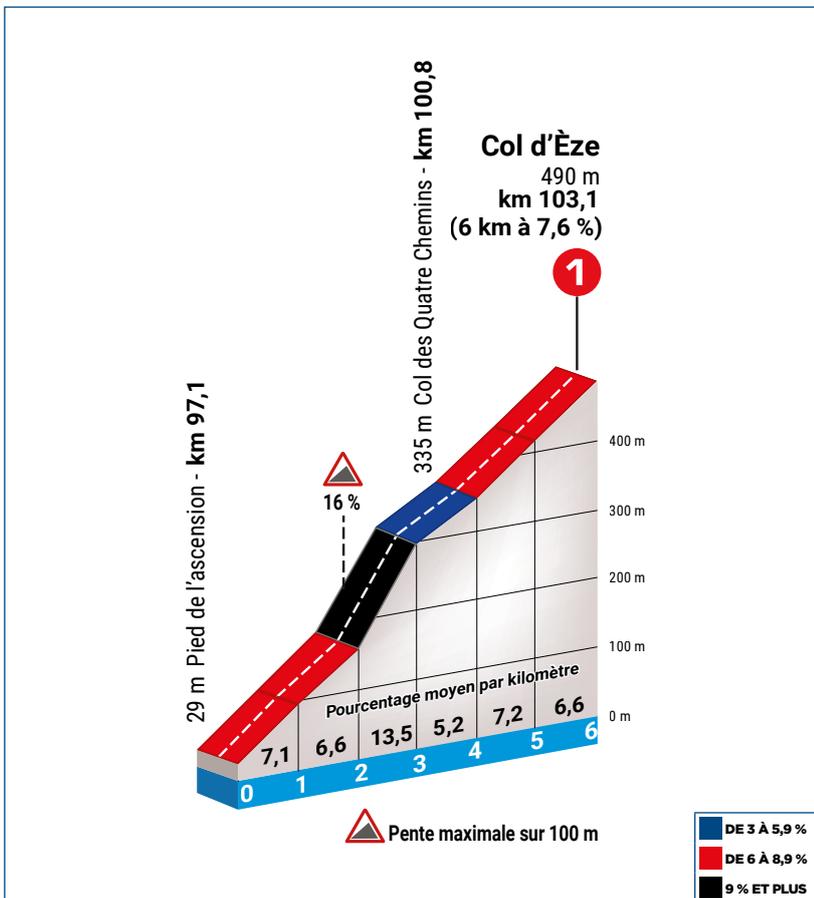
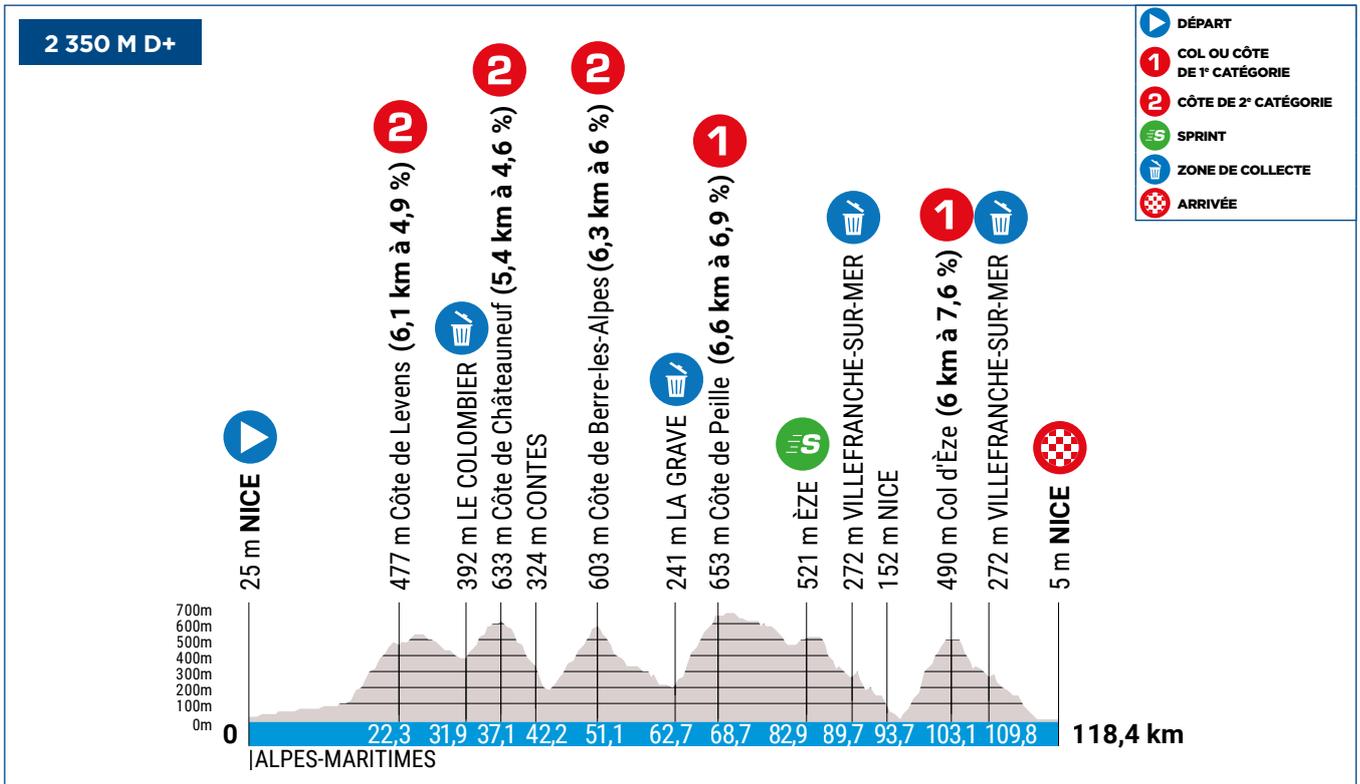


KILOMÈTRES		ÉTAPE 8			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				42 KM/H	40 KM/H	38 KM/H
ALPES-MARITIMES (06)							
			NICE	Départ fictif ▶	11:35	11:35	11:35
118.4	0		NICE	Départ réel 🕒	11:55	11:55	11:55
112.5	5.9	M6202	La Manda		12:03	12:04	12:04
103.7	14.7		SAINT-MARTIN-DU-VAR (M6202-M20)		12:16	12:17	12:18
99.6	18.8	M20	LA ROQUETTE-SUR-VAR		12:22	12:23	12:25
96.5	21.9		LEVENS		12:26	12:28	12:30
96.1	22.3		Côte de Levens	2	12:27	12:28	12:30
94.4	24		Carrefour M20-M19		12:29	12:31	12:33
91.3	27.1	M19	Sainte-Claire		12:34	12:36	12:38
90.3	28.1		Laval		12:35	12:37	12:39
87.5	30.9		Le Plan d'Ariou (TOURRETTE-LEVENS) (M19-M815)		12:39	12:41	12:44
86.8	31.6	M815	Le Colombier (TOURRETTE-LEVENS)		12:40	12:42	12:45
86.5	31.9		LE COLOMBIER	🕒	12:41	12:43	12:45
82.8	35.6		Les Tourrettes (TOURRETTE-LEVENS) (M815-D815)		12:46	12:48	12:51
81.3	37.1	D815	Côte de Châteauneuf	2	12:48	12:51	12:54
80.7	37.7		CHÂTEAUNEUF-VILLEVEILLE		12:49	12:52	12:54
76.2	42.2		CONTES (D815-D15-D615)		12:55	12:58	13:02
67.3	51.1	D615	Carrefour D615-D215		13:08	13:12	13:16
67.3	51.1	D215	Côte de Berre-les-Alpes	2	13:08	13:12	13:16
64.3	54.1		Carrefour D215-D2204		13:12	13:16	13:20
63.9	54.5	D2204	L'ESCARÈNE (D2204-D21)		13:13	13:17	13:21
57.4	61	D21	La Grave (D21-D53)		13:22	13:26	13:31
55.7	62.7	D53	LA GRAVE	🕒	13:25	13:29	13:34
50.8	67.6		PEILLE		13:32	13:36	13:42
49.7	68.7		Côte de Peille	1	13:33	13:38	13:43
45.1	73.3		Saint-Martin de Peille		13:40	13:45	13:51
40.4	78		LA TURBIE (D53-D2564-M2564)		13:46	13:52	13:58
35.5	82.9	M2564	ÈZE	🕒	13:52	13:58	14:04
33.8	84.6		ÈZE (M2564-M46-M6007)		13:54	14:00	14:07
28.7	89.7	M6007	VILLEFRANCHE-SUR-MER	🕒	14:01	14:08	14:15
26.9	91.5		VILLEFRANCHE-SUR-MER		14:04	14:10	14:18
24.7	93.7		NICE (M6007-VC-M2564-VC-M2564)		14:09	14:15	14:23
15.3	103.1	M2564	Col d'Èze	1	14:21	14:28	14:36
13.2	105.2		ÈZE (M2564-M46-M6007)		14:23	14:31	14:39
8.6	109.8	M6007	VILLEFRANCHE-SUR-MER	🕒	14:30	14:38	14:46
5.6	112.8		VILLEFRANCHE-SUR-MER		14:34	14:42	14:51
4.6	113.8		NICE (M6007-VC-M6098)		14:37	14:46	14:55
0	118.4	M6098	NICE	🕒	14:42	14:51	15:00

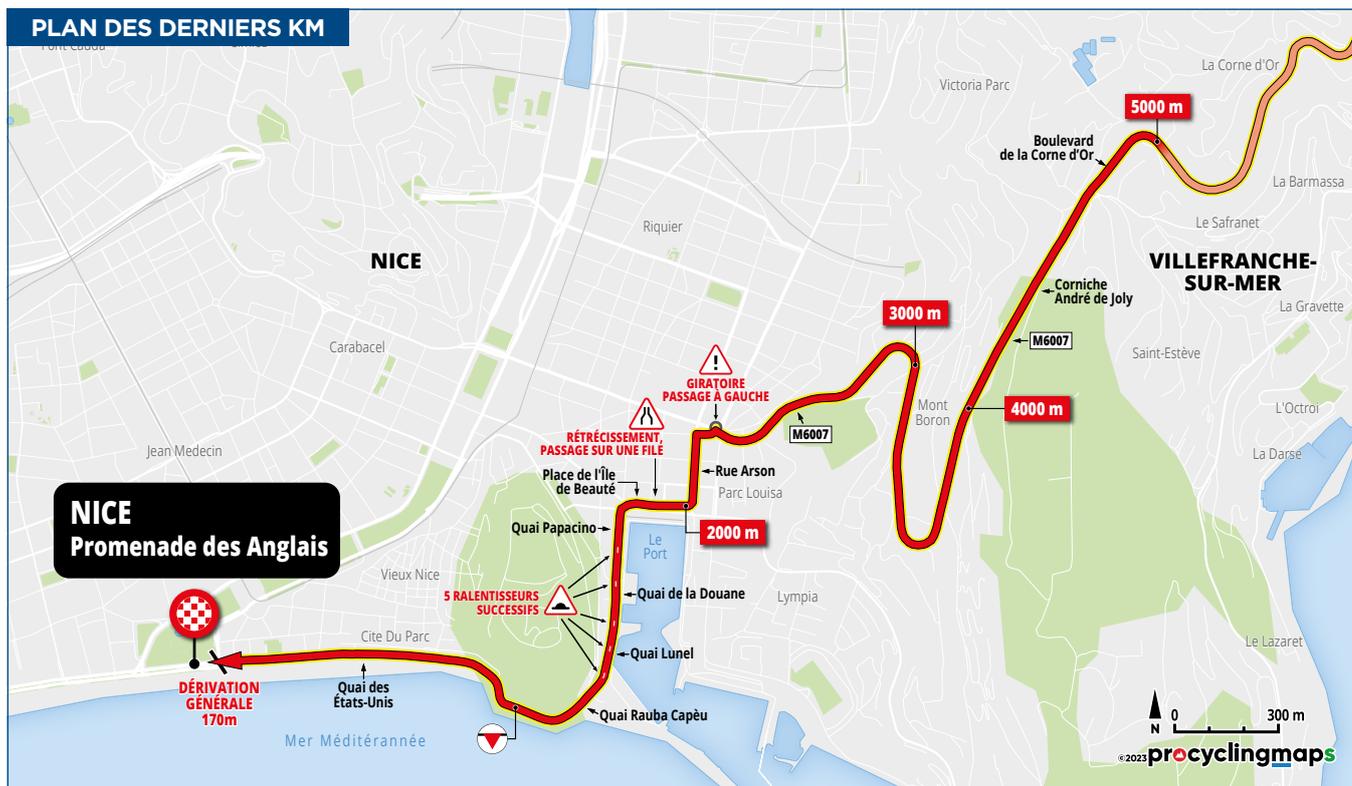
A.S.O. 2023 © A. Broadway



PROFILS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : promenade des Anglais, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 600 mètres à vue
Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : Hôtel Aston La Scala Nice 12, avenue Félix Faure
Distance de l'arrivée : 700 mètres

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 81^e PARIS-NICE est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du dimanche 5 au dimanche 12 mars 2023 et comprend 8 étapes. PARIS-NICE est inscrit au calendrier UCI World Tour.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum.

Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCI WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 7, l'équipe est redevable d'une amende de CHF 5'000.- par coureur manquant.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 4 mars de 14h00 à 18h00 :

Gymnase de la Fraternité

4, avenue des Noës - 78320 La Verrière

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 16 heures à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 170.1750 MHz.

ARTICLE 5. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO au moyen de trois voitures techniques et d'une moto.

ARTICLE 6. CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 8 étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée. Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune et blanc.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 7 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Il est attribué à chaque arrivée :

15 - 12 - 9 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux dix premiers coureurs classés.

À chaque sprint intermédiaire : 6 - 4 - 2 points aux trois premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert. Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de victoires d'étapes ;
- 2°) Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points ;
- 3°) Classement général final au temps.

Les prix attribués au classement par points sont :

- À chacun des sprints intermédiaires :
 1^{er} 100 €
 2^e 75 €
 3^e 25 €
 200 € X 7 = 1 400 €

- Au classement général final :

1^{er} 2 000 €
 2^e 1 000 €
 3^e 800 €
 4^e 400 €
 Soit 4 200 €
Total des prix du classement par points 5 600 €

ARTICLE 8. CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des cols ou côtes dans les 7 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- Cols ou côtes de 3^e catégorie : 3 - 2 - 1 points aux trois premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 2^e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 1^{re} catégorie : 10 - 5 - 3 - 2 - 1 points aux cinq premiers coureurs classés.

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes.

Le leader du classement du meilleur grimpeur porte le maillot blanc à pois rouges.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{re} catégorie ;
- 2°) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 2^e catégorie ;
- 3°) Nombre de premières places dans les cols ou les côtes de 3^e catégorie ;

4°) Classement général final au temps.

Les prix attribués au classement du meilleur grimpeur sont :

- Dans chacun des 23 cols ou côtes :
 1^{er} 100 €
 2^e 75 €
 3^e 25 €
 200 € X 23 = 4 600 €
 - Au classement général final :
 1^{er} 2 000 €
 2^e 1 000 €
 3^e 800 €
 4^e 400 €
 soit 4 200 €
Total des prix du meilleur grimpeur 8 800 €

ARTICLE 9. CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} janvier 1998.

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du meilleur jeune porte le maillot blanc.

Les prix attribués au classement du meilleur jeune sont :

- 8 étapes :
 1^{er} 150 € X 8 = 1 200 €
 - Au classement général final :
 1^{er} 800 €
Total des prix du classement des jeunes 2 000 €

ARTICLE 10. CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
- 2°) Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Les prix attribués au classement par équipes sont :

- à la 1^{re} équipe de chaque étape :
 300 € X 8 = 2 400 €
 - à la 1^{re} équipe au classement général final :
 1 200 € 1 200 €
Total des prix du classement par équipes 3 600 €

ARTICLE 11. PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dans les étapes en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve. Le plus combatif porte des dossards distinctifs.

- au combatif de l'étape :
 300 € X 7 = 2 100 €
Total des prix de la combativité 2 100 €

ARTICLE 12. PRIX

Le montant total des prix du 81^e PARIS-NICE est de :

- Classement général individuel au temps 120 000 €
 - Classement par points 5 600 €
 - Classement du meilleur grimpeur 8 800 €
 - Classement du meilleur jeune 2 000 €
 - Classement par équipes 3 600 €
 - Prix de la combativité 2 100 €

PRIX DE COURSES : 142 100 €

Taxe du syndicat et de la reconversion des coureurs (11,82 %) : 16 796 €
MONTANT TOTAL DES PRIX : 158 896 €

ARTICLE 13. ÉTAPES AVEC ARRIVÉE PRÉVUE AU SPRINT MASSIF

Les étapes suivantes sont identifiées comme des « arrivées prévues au sprint massif » :

- 1^{re} étape : La Verrière > La Verrière
- 2^e étape : Bazainville > Fontainebleau
- 5^e étape : Saint-Symphorien-sur-Coise > Saint-Paul-Trois-Châteaux

Lors de ces étapes, le protocole de calcul des écarts pour les étapes avec « arrivée prévue au sprint massif » publié sur le site internet de l'UCI dans la section des Règlements sera appliqué.

LES PRIX DU CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL SONT :

PLACES	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5	ÉTAPE 6	ÉTAPE 7	ÉTAPE 8	CLASSEMENT GÉNÉRAL
1 ^{er}	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	16 000 €
2 ^e	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
3 ^e	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
4 ^e	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 000 €
5 ^e	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	1 600 €
6 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
7 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
8 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
9 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
10 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
11 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
12 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
13 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
14 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
15 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
16 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
17 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
18 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
19 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
20 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
Total	10 000 €	40 000 €							

Total des prix du classement général individuel 120 000 €

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 14. BONIFICATIONS

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel sont attribuées dans les 7 étapes en ligne suivant l'article 2.6.019 du règlement de l'UCI.

L'attribution des bonifications est la suivante :

- 1°) À chaque sprint intermédiaire (1 sprint intermédiaire par étape) : 6", 4" et 2" aux trois premiers coureurs classés.
- 2°) À l'arrivée des étapes :
10", 6" et 4" aux trois premiers coureurs classés.

ARTICLE 15. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Les délais d'élimination sont les suivants :

- 1^{re} étape, 2^e étape, 5^e étape : 10 %
- 4^e étape, 6^e étape, 7^e étape, 8^e étape : 15 %
- 3^e étape (C.I.M. par équipe) : 30 %

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve. Les arrivées de la 4^e et de la 7^e étape sont des arrivées au sommet. La règle des 3 derniers km ne s'applique pas.

ARTICLE 16. CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE

Pour la 3^e étape, disputée en contre-la-montre par équipe, les départs sont donnés de 5' en 5' dans l'ordre inverse du classement général par équipes à l'issue de la 2^e étape, à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui part en dernière position. Le classement de l'étape s'établit pour chacune des équipes sur le temps réalisé par le coureur ayant franchi la ligne en 1^{er} position. Au classement général individuel, les temps réels sont reportés de la manière suivante :

- Temps du 1^{er} coureur de chaque équipe pour les coureurs arrivant dans le même temps ;
- Temps réel pour les coureurs attendus. Cependant les coureurs arrivant en dehors des délais impartis par le règlement (30 %) sont éliminés.

Dès le départ de la première équipe, l'entraînement est interdit sur le parcours. Chaque équipe ne peut être suivie par plus de 3 véhicules équipe.

Les véhicules suiveurs doivent se trouver à 25 m au minimum derrière le dernier coureur de l'équipe.

Conformément à l'article 2.6.028 du règlement de l'UCI, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge (dernier kilomètre), le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquel(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Lors du contre-la-montre par équipe, les transpondeurs sont obligatoires.

ARTICLE 17. PORT DES MAILLOTS DE LEADER

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 18. LUTTE CONTRE

LE DOPAGE - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 19. PROTOCOLE - INTERVIEWS

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de l'étape ;
 - Le leader du classement général individuel ;
 - Le leader du classement par points ;
 - Le leader du classement du meilleur grimpeur ;
 - Le leader du classement du meilleur jeune.
- Le combatif de l'étape.

Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse.

Doivent se présenter également pour le protocole final :

- Le vainqueur de la 8^e étape ;
 - Le vainqueur du 81^e Paris-Nice ;
 - Le vainqueur du classement par points ;
 - Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
 - Le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
 - Le combatif de l'étape.
- L'équipe lauréate du classement général final par équipes ;
- Les trois premiers du classement général individuel.



A.S.O. 2023 © A. Broadway

ARTICLE 20. CLASSEMENT UCI

Conformément aux articles du chapitre X, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, Paris-Nice attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 21. PÉNALITÉS

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 22. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 23. RÉCUSATION - EXCLUSION

23.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à - ou d'exclure de - l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

23.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- Infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple) ;
- Infraction grave à la loi française ;
- Acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- Tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- Tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

- Non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus Sars-CoV-2 (Covid-19).

23.3. Le droit de récuser ou d'exclusion visé aux articles 22.1 et 22.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en main propre avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail.

Cette lettre devra :

- Spécifier si la récuser ou l'exclusion est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
- Préciser que, dans le cas où la récuser ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
- Indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
- Mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récuser ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport ("TAS") à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récuser ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le "TAS" désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du "TAS". Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français.

L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français. La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 24. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de Paris-Nice les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de Paris-Nice de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur Paris-Nice, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à Paris-Nice, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de marchandisage.

ARTICLE 25. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur Paris-Nice.

ARTICLE 26.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

PARTENAIRES

LCL • PARTENAIRE DU MAILLOT JAUNE

Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981.

LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

Paris-Nice, Paris-Roubaix, Critérium du Dauphiné, Tour de France, Tour de France Femmes avec Zwift, Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

-  facebook.com/LCL
-  @MaillotjauneLCL et @LCL
-  @LCL
- lcl.fr



A.S.O. 2023 © A. Broadway

DOMITYS • PARTENAIRE DU VAINQUEUR D'ÉTAPE

DOMITYS, leader français des résidences services seniors, est une marque du groupe ÆGIDE, filiale d'AG2R LA MONDIALE. Déjà fortement implanté sur tout le territoire français ainsi qu'en Belgique, en Italie et à l'Île Maurice (190 résidences ouvertes et en construction – 22 500 logements), DOMITYS va continuer à renforcer son maillage géographique pour atteindre 240 résidences ouvertes à l'horizon 2025. Depuis sa création, DOMITYS œuvre à la qualité de vie des personnes âgées, notamment en s'alliant à des partenaires reconnus pour leur engagement auprès de la population. Au travers de ses partenariats avec Amaury Sport Organisation (A.S.O.), DOMITYS marque son attachement aux valeurs partagées avec le milieu du cyclisme ; à savoir la proximité, le partage, le plaisir mais surtout l'esprit de liberté, qui fait partie intégrante de l'ADN de la marque. DOMITYS propose de vivre l'esprit libre à un moment qui constitue une nouvelle étape dans la vie des seniors, étape durant laquelle DOMITYS apporte bienveillance et confiance.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur domitys.fr



 DOMITYS

ŠKODA • VOITURE OFFICIELLE ET PARTENAIRE DU MAILLOT VERT

Škoda, partenaire de tous les amoureux du cyclisme, repart avec enthousiasme au service du peloton en 2023 ! Cette année, changez d'horizon avec le Škoda Enyaq iV, le premier SUV 100 % électrique de Škoda. Fer de lance de la transition vers l'électromobilité de la marque tchèque, le Škoda Enyaq iV allie la durabilité aux qualités typiques de Škoda : un espace généreux associé à un design émotionnel. Avec une autonomie pouvant aller jusqu'à 534 km, le SUV familial électrique saura vous épauler dans toutes les situations pour devenir votre meilleur allié au quotidien.

Vous souhaitez en savoir plus sur la gamme Škoda ?

Rien de plus simple, connectez-vous sur skoda.fr





E.LECLERC • PARTENAIRE DU MAILLOT A POIS

Depuis 2019, E.Leclerc est partenaire officiel du prestigieux maillot à pois, maillot distinctif porté par le meilleur grimpeur. Avec une organisation profondément régionalisée et des marques accessibles et populaires, E.Leclerc était naturellement destiné à s'associer aux plus grandes courses du monde : le Tour de France, le Tour de France Femmes avec Zwift, Paris-Nice, Paris-Roubaix et l'Étape du Tour. Avec 734 magasins et 544 adhérents, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des partenaires dynamiques de l'économie locale, acteurs majeurs de la défense du pouvoir d'achat au quotidien. e.leclerc





DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC

À l'occasion de la 81^e édition de Paris-Nice, le Département des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en tant que partenaire officiel de la course comme parrain du maillot blanc, le maillot du meilleur jeune. Ce partenariat est un témoignage supplémentaire de l'engagement fort du département en faveur du sport. « *C'est une source d'inspiration pour nos jeunes, un exemple que nous voulons promouvoir* », explique Georges Siffredi, président du Département. « *Ce maillot incarne parfaitement les valeurs d'effort, de persévérance, de dépassement de soi et d'excellence, prônées à travers notre politique départementale en faveur des sports* ».

Ce premier rendez-vous cycliste sera suivi, dès juillet 2023, du passage du Tour de France.

hauts-de-seine.fr



CENTURY 21 • PARTENAIRE DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ

1^{er} réseau d'agences immobilières dans le monde, CENTURY 21 est présent en France depuis 1987 et regroupe 7 830 personnes qui interviennent sur les métiers de la transaction, la gestion locative, la gestion de copropriétés et l'entreprise et commerce sur l'ensemble du territoire. Après 6 années en tant que partenaire officiel, CENTURY 21 devient parrain du prix de la combativité de trois des plus prestigieuses épreuves cyclistes organisées dans l'Hexagone : le Tour de France, Paris-Nice et le Critérium du Dauphiné pour 2023, 2024 et 2025. Autant d'occasions pour les 950 agences du réseau d'aller à la rencontre du public, de renforcer leur ancrage local et de faire rayonner leurs valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de solidarité, de proximité et de combativité !

Retrouvez CENTURY 21 sur les routes, en agence ou sur century.fr !



A.S.O. 2023 © R. Laurent



SANTINI • PARTENAIRE OFFICIEL

« Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965. » Depuis plus de 50 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

En 2023, Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que partenaire officiel de Paris-Nice et de réaliser les 4 célèbres maillots de leader.

La course au soleil a été l'inspiration d'une collection Santini, rendant hommage aux peintures d'Henri Matisse. L'artiste Français considérait Nice comme un paradis et voulait le retranscrire dans ses œuvres.

Rendez-vous sur santinicycling.com



PARTENAIRES

ADECCO • PARTENAIRE OFFICIEL

The Adecco Group, leader mondial des solutions emplois, accompagne chaque jour plus de 700 000 personnes dans plus de 60 pays. En France, au travers de notre filiale historique Adecco, nous aidons les entreprises à répondre à leurs enjeux en matière de ressources humaines et les talents à trouver un emploi en intérim, CDD, CDI, CDI intérimaire et en alternance.

Adecco met ses solutions en ressources humaines au service du sport en recrutant chaque année plus de 10 000 personnes dans ce secteur en France.

Depuis 2018, Adecco est fier d'être le recruteur officiel du Tour de France, employant ainsi les emblématiques « équipiers » qui œuvrent chaque année au succès de la Grande Boucle. Adecco est également partenaire de 4 autres courses cyclistes emblématiques, au rayonnement international, telle que Paris-Nice.

adecco.fr



Adecco

AG2R LA MONDIALE • PARTENAIRE OFFICIEL

Prévoyance, santé, épargne, retraite complémentaire et supplémentaire : AG2R LA MONDIALE est le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France.

Notre mission : répondre à tous les besoins de protection de la personne tout au long de la vie.

Nos singularités : présents sur tous les territoires de France hexagonale et océanique, nous entretenons une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises.

En nous adaptant en permanence, nous leur apportons des solutions personnalisées afin de les aider à prendre la main sur demain. Fortement ancrés dans l'économie sociale, nous agissons dans l'intérêt premier de nos assurés.

Cette conception unique de notre métier motive notre engagement dans le cyclisme depuis 26 ans pour promouvoir nos valeurs et valoriser la prévention santé par l'encouragement de l'activité physique avec notre programme Vivons Vélo.

ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

NTT • PARTENAIRE OFFICIEL

Cyclisme, intelligence continue et une expérience révolutionnaire pour les fans. "Tout est iNNTerconnected."

En tant que partenaire technologique officiel d'Amaury Sport Organisation (A.S.O.), NTT façonne le futur de l'engagement des fans, approfondit l'analyse des données par l'application de technologies intelligentes et transforme le secteur du cyclisme professionnel grâce à l'innovation et aux partenariats. Une nouvelle génération de fans et d'amateurs de ce sport suit l'action de plus près à travers le suivi des coureurs en direct, des infographies télévisées et des données prédictives sur les réseaux sociaux et sur l'écran des mobiles dans le monde entier. Les technologies intelligentes et les données sont la clé de la transformation de votre secteur. Ensemble nous accomplissons de grandes réalisations.

Rendez-vous sur services.global.NTT/tourdefrance



NTT

PARTENAIRES

TISSOT • PARTENAIRE ET CHRONOMETREUR OFFICIEL

Depuis 1853, Tissot est au cœur de l'industrie horlogère suisse. Notre attachement à la qualité et au savoir-faire horloger n'a d'égal que notre passion pour la performance et la précision. Année après année, nos modèles innovants, à l'image de la légendaire Tissot T-Touch, ont révolutionné notre secteur et marqué l'histoire. Avant-gardiste, la Tissot T-Touch Connect Solar est aujourd'hui alimentée de manière durable par l'énergie solaire et utilise une technologie connectée respectueuse de la vie privée, autant de qualités qui assoient notre solide réputation d'innovateurs par tradition. Témoins de notre passion pour le monde du sport, nos systèmes de chronométrage ont reçu l'aval de nombreux athlètes et championnats professionnels. La NBA et la FIBA en basketball, le Tour de France et La Vuelta en cyclisme, et le MotoGP™ en sports mécaniques ne sont que quelques-uns des grands noms qui font ainsi confiance au chronométrage Tissot. Nous proposons à nos clients des montres innovantes et traditionnelles, dans une quête constante de qualité, d'authenticité et d'excellence.

tissotwatches.com



TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

SHIMANO • PARTENAIRE OFFICIEL

Fondée à Sakai City - Osaka, Japon - en 1921, Shimano se consacre depuis plus de 100 ans à aider ses clients à se rapprocher de la nature et à soutenir les gens à réaliser leurs rêves et cela s'accompagne du désir de créer des produits et des vêtements d'exception pour le cyclisme. Shimano Inc. comprend un large éventail de fonctions, incluant la planification, le développement, le design, la fabrication ainsi que de nombreuses fonctions support nécessaires à la fourniture de composants pour vélos mais aussi de moulinets pour la pêche et d'équipement pour l'aviron.

En Europe, Shimano représente 'les yeux, les oreilles et la bouche' du Team Shimano global. Sa mission consiste à être un fournisseur d'excellence et un partenaire de valeur pour tous les clients sur ses marchés européens et de favoriser la demande pour les produits Shimano et les produits dont Shimano est le propriétaire.

Shimano est fier d'avoir développé des produits qui continuent d'emmener de nombreux athlètes vers la victoire et de rendre possible un nombre infini de trajets en vélo.

Visitez <http://cycle.shimano-eu.com> pour plus d'informations.



SHIMANO

PARTENAIRES MÉDIAS



DIFFUSEURS OFFICIELS



VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ÉTAPE 1 • ▶ LA VERRIÈRE (78) 🚫 LA VERRIÈRE (78)			
Trappes	Hôpital privé de l'Ouest parisien	14, avenue Castiglione del Lago	+33 (0)1 86 86 78 78
Rambouillet	Centre Hospitalier	5-7, rue Pierre et Marie Curie	+33 (0)1 34 83 78 78
Orsay	Groupe hospitalier Nord-Essonne	4, place du Général Leclerc	+33 (0)1 69 29 75 75
ÉTAPE 2 • ▶ BAZAINVILLE (78) 🚫 FONTAINEBLEAU (77)			
Dreux	Centre hospitalier Victor Jouselin	44, avenue John Fitzgerald Kennedy	+33 (0)2 37 51 52 53
Rambouillet	Centre hospitalier	5-7, rue Pierre et Marie Curie	+33 (0)1 34 83 78 78
Dourdan	Centre hospitalier Sud Essonne	2, rue du Potelet	+33 (0)1 60 81 58 58
Étampes	Centre hospitalier Sud Essonne	26, avenue du Général de Gaulle	+33 (0)1 60 80 76 76
Pithiviers	Centre Hospitalier	10, boulevard Beauvallet	+33 (0)2 38 32 31 31
Fontainebleau	Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne	55, boulevard du Maréchal Joffre	+33 (0)1 60 74 10 10
ÉTAPE 3 • DAMPIERRE-EN-BURLY (45) 🚫 DAMPIERRE-EN-BURLY (45)			
Gien	Centre hospitalier Pierre Dèzarnaulds	2, avenue Jean Villejean	+33 (0)2 38 29 38 29
Orléans	Hôpital de la Source	14, avenue de l'Hôpital	+33 (0)2 38 51 44 44
ÉTAPE 4 • ▶ SAINT-AMAND-MONTROND (18) 🚫 LA LOGE DES GARDES (03)			
Saint-Amand-Montrond	Centre Hospitalier	44, avenue Jean Jaurès	+33 (0)2 48 63 25 25
Moulins	Centre hospitalier de Moulins-Yzeure	10, avenue du Général de Gaulle	+33 (0)4 70 35 77 77
Vichy	Centre hospitalier Jacques Lacarin	Boulevard Denière	+33 (0)4 70 97 33 33
Clermont-Ferrand	Centre hospitalier universitaire Gabriel Montpied	58, rue Montalembert	+33 (0)4 73 75 07 50
Thiers	Centre Hospitalier	Route de Fau	+33 (0)4 73 51 10 00
ÉTAPE 5 • SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69) 🚫 SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26)			
Saint-Étienne (Saint-Priest-en-Jarez)	Centre hospitalier universitaire Hôpital Nord	Avenue Albert Raimond Saint-Priest-en-Jarez	+33 (0)4 77 82 80 00
Saint-Chamond	Hôpital du Gier	19, rue Victor Hugo	+33 (0)4 77 31 19 19
Annonay	Centre hospitalier d'Ardèche Nord	1, rue du Bon Pasteur	+33 (0)4 75 67 35 00
Romans-sur-Isère	Hôpitaux Drôme Nord	607, avenue Geneviève de Gaulle-Anthonioz	+33 (0)4 75 05 75 05
Valence	Centre Hospitalier	179, boulevard du Maréchal Juin	+33 (0)4 75 75 75 75
Privas	Centre hospitalier des Vals d'Ardèche	2, avenue Pasteur	+33 (0)4 75 20 20 00
Montélimar	Centre Hospitalier	Quartier Beausseret, route de Sauzet	+33 (0)4 75 53 40 00
Orange	Centre hospitalier Louis Giorgi	Avenue de Lavoisier	+33 (0)4 90 11 22 22
ÉTAPE 6 • ▶ TOURVES (83) 🚫 LA COLLE-SUR-LOUP (06)			
Brignoles	Centre hospitalier Jean Marcel	Boulevard Joseph Monnier	+33 (0)4 94 72 66 00
Draguignan	Centre hospitalier de la Dracénie	Route de Montferrat	+33 (0)4 94 60 50 00
Grasse	Centre Hospitalier	28, chemin de Clavary	+33 (0)4 93 09 55 55
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	Avenue Docteur Maurice Domat	+33 (0)4 92 27 33 33
ÉTAPE 7 • ▶ NICE (06) 🚫 COL DE LA COUILLOLE (06)			
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	Avenue Docteur Maurice Domat	+33 (0)4 92 27 33 33
ÉTAPE 8 • ▶ NICE (06) 🚫 NICE (06)			
Nice	Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	Avenue Docteur Maurice Domat	+33 (0)4 92 27 33 33
Monaco	Centre Hospitalier Princesse Grace	1, avenue Pasteur	+377 97 98 99 00

STATIONS-SERVICE

ADRESSE	TÉLÉPHONE	DISTANCE ARRIVÉE	HORAIRES
DIMANCHE 5 MARS • ÉTAPE 1 • ▶ LA VERRIÈRE (78) ❄️ LA VERRIÈRE (78)			
PAS DE STATION			
LUNDI 6 MARS • ÉTAPE 2 • ▶ BAZAINVILLE (78) ❄️ FONTAINEBLEAU (77)			
BP 38, boulevard André Maginot 77300 Fontainebleau	+ 33 (0)1 64 22 42 82 + 33 (0)6 47 37 81 60	1 km	de 14h00 à 19h00
MARDI 7 MARS • ÉTAPE 3 • DAMPIERRE-EN-BURLY (45) ❄️ DAMPIERRE-EN-BURLY (45) C.L.M. PAR ÉQUIPE			
Total Contact 66, route Nationale 45570 Dampierre-en-Burly	+ 33 (0)2 38 35 61 92	1 km	de 10h00 à 19h00
MERCREDI 8 MARS • ÉTAPE 4 • ▶ SAINT-AMAND-MONTROND (18) ❄️ LA LOGE DES GARDES (03)			
PAS DE STATION			
JEUDI 9 MARS • ÉTAPE 5 • SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE (69) ❄️ SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26)			
Intermarché Chemin Gonsards 26130 Saint-Paul Trois-Châteaux	+ 33 (0)4 75 96 62 12 + 33 (0)6 81 19 78 84	1,6 km	de 14h00 à 19h00
VENDREDI 10 MARS • ÉTAPE 6 • ▶ TOURVES (83) ❄️ LA COLLE-SUR-LOUP (06)			
PAS DE STATION			
SAMEDI 11 MARS • ÉTAPE 7 • ▶ NICE (06) ❄️ COL DE LA COUILLOLE (06) ET DIMANCHE 12 MARS • ÉTAPE 8 • ▶ NICE (06) ❄️ NICE (06)			
Total Access 217, promenade des Anglais 06200 Nice	+ 33 (0)4 93 86 31 35 + 33 (0)6 64 74 33 65	3 km	de 7h30 à 11h00

CLASSEMENT 2022 ET PALMARÈS

CLASSEMENTS 2022

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1	Primoz Roglic		29h 19' 15"
2	Simon Yates		à 29"
3	Daniel Martinez		à 2' 37"

CLASSEMENT PAR POINTS

Wout van Aert	
---------------	---

MEILLEUR GRIMPEUR

Valentin Madouas	
------------------	---

MEILLEUR JEUNE

Joao Almeida	
--------------	---

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

UAE Team Emirates	
-------------------	---

VAINQUEURS DEPUIS 1933

1933		Alfons Schepers	1 257 km
1934		Gaston Rebray	1 156 km
1935		René Vietto	1 296 km
1936		Maurice Archambaud	1 222 km
1937		Roger Lapébie	1 265 km
1938		Jules Lowie	1 142 km
1939		Maurice Archambaud	892 km
1946		Fermo Camellini	1 273 km
1951		Roger Decock	1 174 km
1952		Louison Bobet	1 234 km
1953		Jean-Pierre Munch	1 124 km
1954		Raymond Impanis	1 048 km
1955		Jean Bobet	1 140 km
1956		Fred De Bruyne	1 074 km
1957		Jacques Anquetil	1 207 km
1958		Fred De Bruyne	1 215 km
1959		Jean Graczyk	1 955 km
1960		Raymond Impanis	1 264 km
1961		Jacques Anquetil	1 262 km
1962		Joseph Planckaert	1 532 km
1963		Jacques Anquetil	1 407 km
1964		Jan Janssen	1 524 km
1965		Jacques Anquetil	1 295 km
1966		Jacques Anquetil	1 309 km
1967		Tom Simpson	1 104 km
1968		Rolf Wolfshohl	1 461 km
1969		Eddy Merckx	1 200 km
1970		Eddy Merckx	1 459 km
1971		Eddy Merckx	1 128 km
1972		Raymond Poulidor	1 129 km
1973		Raymond Poulidor	850 km
1974		Joop Zoetemelk	1 267 km
1975		Joop Zoetemelk	1 318 km
1976		Michel Laurent	1 205 km
1977		Freddy Maertens	1 219 km
1978		Gerrie Knetemann	1 154 km
1979		Joop Zoetemelk	1 079 km
1980		Gilbert Duclos-Lassalle	1 037 km
1981		Stephen Roche	1 110 km
1982		Sean Kelly	1 186 km

1983		Sean Kelly	1 161 km
1984		Sean Kelly	1 123 km
1985		Sean Kelly	1 187 km
1986		Sean Kelly	1 216 km
1987		Sean Kelly	1 173 km
1988		Sean Kelly	1 018 km
1989		Miguel Indurain	1 111 km
1990		Miguel Indurain	1 110 km
1991		Tony Rominger	957 km
1992		Jean-François Bernard	1 110 km
1993		Alex Zülle	1 200 km
1994		Tony Rominger	1 407 km
1995		Laurent Jalabert	1 174 km
1996		Laurent Jalabert	1 303 km
1997		Laurent Jalabert	1 135 km
1998		Frank Vandenbroucke	1 295 km
1999		Michael Boogerd	1 216 km
2000		Andreas Klöden	1 254 km
2001		Dario Frigo	1 212 km
2002		Alexandre Vinokourov	1 194 km
2003		Alexandre Vinokourov	1 094 km
2004		Jörg Jaksche	1 309 km
2005		Bobby Julich	947 km
2006		Floyd Landis	1 274 km
2007		Alberto Contador	1 260 km
2008		Davide Rebellin	1 230 km
2009		Luis Leon Sanchez	1 253 km
2010		Alberto Contador	1 288 km
2011		Tony Martin	1 307 km
2012		Bradley Wiggins	1 153 km
2013		Richie Porte	1 174 km
2014		Carlos Betancur	1 447 km
2015		Richie Porte	1 141 km
2016		Geraint Thomas	1 290 km
2017		Sergio Henao	1 233,5 km
2018		Marc Soler	1 198,9 km
2019		Egan Bernal	1 207,5 km
2020		Maximilian Schachmann	1 103 km
2021		Maximilian Schachmann	1 169 km
2022		Primoz Roglic	1 196,4 km



© A.S.O. 2022 - GeoAtlas.com

LEGENDE

- Grand Départ
- Ville départ
- Ville arrivée
- Arrivée finale
- Étape en ligne
- C.L.m. par équipe

paris-nice.fr

@ParisNice

#ParisNice

UCI WORLD TOUR

A.S.O.
Amaury Sport Organisation

Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. +33 (0)1 41 33 14 00



MIXTE
Issu de sources responsables
 FSC® C016870